

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVII

MONTRÉAL, VENDREDI 8 NOVEMBRE, 1896

No 10

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 401 Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547.  
Boîte de Poste No 917.  
REDACTION. 25 rue St-Gabriel.  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an \$2.00  
Canada et États-Unis, un an 1.50  
France et Union Postale un an (15 francs) 3 00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.  
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

### LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

### LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

SEMAINE DU 1ER NOVEMBRE

2156 abonnés réguliers 2156

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

## A NOS ABONNÉS

Les améliorations que nous avons apportées, depuis deux ans, à notre journal et celles que nous nous proposons d'y ajouter encore, à bref délai, nous font une obligation de porter le prix de l'abonnement au PRIX COURANT, au même taux que celui des autres journaux commerciaux du Canada.

Jusqu'ici, tout en donnant autant, et plus même, de matière à lire que nos confrères, le prix de l'abonnement à notre journal était inférieur au leur. En présence des nouveaux sacrifices que nous allons faire pour donner une plus-value réelle à notre journal, nous ne pouvons supporter

cette différence déjà onéreuse pour nous.

Néanmoins, comme nous tenons à manifester notre reconnaissance à nos anciens abonnés et que, d'un autre côté, nous ne désirons prendre personne par surprise nous ferons une exception.

Jusqu'au premier janvier prochain nous accepterons, moyennant paiement d'avance, des abonnements, de deux à cinq ans, aux anciens prix, soit :

	A Montréal	Au dehors
Pour 2 ans.....	\$ 4 00	\$ 3 00
3 ".....	6 00	4 50
4 ".....	8 00	6 00
5 ".....	10 00	7 50

Du 1er janvier au 30 avril 1896, nous accepterons aux anciens prix des abonnements d'un an seulement et,

A partir du 1er mai, le prix de l'abonnement sera indistinctement de \$2 00 pour toutes les localités autres que Montréal, et

\$2.50 pour Montréal et ses annexes.

## Ça et là.

La ligne directe pour la France

Le *Marché Français*, de Paris, journal dont l'autorité est reconnue sur toutes les grandes places commerciales du monde, consacre, dans son numéro du 12 octobre, un article très sympathique au traité de commerce franco-canadien et aux résultats qu'il peut produire. Et il termine cet article comme suit :

" Il est à désirer que l'établissement d'un courant d'échanges sérieux entre la France et son ancienne colonie soit aidé par la création d'une ligne directe de paquebots entre ports français et canadiens. Depuis longtemps elle est projetée ; espérons que ses services se feront sous pavillon français. Nos commerçants feront d'autant mieux de ne pas hésiter à étudier sans délai le marché qui leur est ouvert, qu'ils trouveront dans la nombreuse population française du Canada une bonne volonté et même des sympa-

thies qu'il ne tient qu'à eux de rendre efficaces.

### Les taxes commerciales

Le discours du trône, qui constitue le programme des mesures ministérielles dont la législature aura à s'occuper pendant la présente session, à Québec, annonce que les taxes de licence sur le commerce en général vont être abolies. Leur produit était nécessaire à l'équilibre du budget provincial, tant qu'il restait des versements à faire sur les dépôts de garantie des chemins de fer. Ces dépôts étant maintenant remboursés, le gouvernement a cru pouvoir dégrever le commerce de la lourde taxe qui lui était imposée.

Mais, comme nous l'avons fait remarquer il y a quelque temps, ce dégrèvement ne se produira que pour l'année commençant le 1er octobre 1896, et les taxes de la présente année seront perçues comme auparavant. Les recettes de ce chef sont incluses dans le calcul du budget pour 1895-1896 et il faudrait créer de nouvelles ressources pour les remplacer, si on renonçait à leur perception cette année. Car les revenus des autres taxes ne semblent pas devoir donner une plus value. Les recettes de la taxe sur les mutations de propriété seront certainement de beaucoup inférieures, à Montréal du moins, à ce qu'elles étaient il y a un an et deux ans.

### Les Importations de Beurre du Brésil

Le Brésil importe tout le beurre qu'il consomme, le climat tropical du pays ne permettant pas la fabrication de cette denrée. Mais cette importation, qui vient toute de l'hémisphère boréal et, par conséquent, doit traverser l'équateur, ne peut se faire qu'en boîtes de fer blanc hermétiquement closes, comme celles de nos conserves de tomates, etc. Nous ne saurions donc, pour le moment, songer à y exporter notre beurre ; il faudrait apprendre des Français à le mettre en boîtes et à le manipuler de manière à ce qu'il se conserve. Cependant, le marché qu'il nous offre vaudrait peut-être

la peine de monter un établissement pour la mise du beurre en boîtes, car, outre le Brésil, beaucoup de pays chauds pourraient alors devenir nos tributaires pour cet article.

Les importations brésiliennes en 1894 ont été, par pays de provenance :

De France .....	58,758 caisses
Des Etats-Unis .....	2,571 "
D'Italie .....	3,902 "
De divers pays .....	4,320 "

69,551 caisses

de 48 boîtes en moyenne.

Les prix extrêmes, ont été en 1894, par kilogramme (2 lb 12).

Marque Demagny, Isigny :			
Boîtes assorties, reis 2,180 à 2,200	\$1.19	à	\$1.20
Boîtes assorties " 2,150 à 2,160	1.174	à	1.18
Grandes boîtes " 2,080 à 2,100	1.13	à	1.14
Marque Bretel frères :			
Boîtes assorties reis 1,800 à 1,850	98c	à	\$1.01
Marque Boutelleau :			
Boîtes assorties reis 1,800 à 1,846	98c	à	\$1.00
Beurre danois " 1,800 à 1,850	98c	à	1.00
" italiens " 1,800 à 1,840	98c	à	1.00
" américains " 1,500 à 1,560	83c	à	86c

Il existe un comité des chemins de fer, composé de membres du cabinet fédéral, qui est chargé de veiller à l'exécution des obligations contractées par les diverses compagnies. Nous entendons souvent parler de ce comité, mais c'est toujours à propos d'indemnités à payer à une compagnie par une autre, par une municipalité, etc., pour obtenir le droit de traverser une voie, soit à niveau, soit autrement. Jamais, au grand jamais ce comité n'est intervenu pour régler les tarifs des compagnies, ce dont il a cependant parfaitement le droit, les compagnies subventionnées, comme le Grand Tronc et le Pacifique, dont les voies ont été construites aux trois quarts aux frais du public, étant tenues de faire approuver leurs tarifs par le gouvernement.

Cependant, il n'est pas d'année où le commerce n'ait à se plaindre d'injustices de tarif. Tantôt c'est un tarif de faveur accordé pendant un jour ou deux pour favoriser un négociant ami des autorités et retiré quarante-huit heures après pour embêter ses concurrents. Tantôt c'est une tarification qui met Boston ou Portland plus près de Chicago que Montréal et surtout que les petites villes de la province. Tantôt c'est un changement décidé subitement, sur avis de huit jours seulement, du tarif d'été au tarif d'hiver.

Pourquoi la loi ne fixerait-elle pas d'une manière absolue la date de ces changements de tarif, afin que le commerce sût exactement à quoi s'en tenir et prit ses mesures en conséquence ? Rien ne serait plus

équitable qu'une législation de ce genre.

En France, chaque changement de tarif doit être spécialement approuvé par le gouvernement, après affichage et publication. Mais la situation n'est pas la même là bas qu'ici. En France, les chemins de fer sont sous le contrôle du gouvernement ; au Canada, c'est le gouvernement qui est sous le contrôle des compagnies de chemins de fer.

### POUR LES EPICIERS

Voici les premières évaluations de la récolte de sucre de betterave en Europe, faites d'après les rendements à l'usine. On écrit de Berlin le 25 octobre : " La production du sucre en Allemagne pour 1895-96 est estimée à 1,431,000 tonnes contre 1,831,624 l'année dernière. En France, elle est de 618,523 tonnes contre 745,073 tonnes l'année dernière ; en Belgique et en Hollande, de 311,400 tonnes contre 321,000 tonnes l'année dernière et en Russie 603,000 tonnes contre 591,391 tonnes l'année dernière.

Nous lisons dans le *Précurseur* d'Anvers l'extrait suivant d'une lettre concernant la récolte des riz au Japon :

Pendant tout le mois d'août, le temps a été des plus favorables ; nous avons eu une saison pluvieuse d'une durée anormale et une température très basse, comme on ne l'avait pas vue depuis nombre d'années. Par suite de cette longue période de froid, les jeunes plantes ont été très retardées, et comme il y a eu, de plus, de violents orages et des inondations qui ont causé de grands dommages dans les champs, il n'y a pas lieu de s'étonner si de graves appréhensions, quant au futur des récoltes se sont produites.

Les rapports reçus à ce jour ne sont pas de nature à nous fixer sur l'importance des dommages causés, mais ce qui est certain, c'est que le riz Wase (qui est le riz primeur) a considérablement souffert. Cependant, comme cette qualité ne forme qu'une faible partie de la récolte totale, il pourrait se faire que le résultat général soit encore assez satisfaisant, pourvu que nous soyons favorisés pendant quelques semaines d'une période ininterrompue de temps chaud.

Ce qui est certain, c'est que de toute manière la récolte de cette année, quelle que soit son importance, sera exceptionnellement tardive. Il est encore trop tôt pour

formuler une opinion définitive, mais d'après les rumeurs en cours, le mal fait, la réduirait à environ 60 p. c. d'une récolte moyenne. Cette situation a provoqué une certaine agitation, et de gros achats ont été faits, qui ont produit une hausse de près de 10 p. c. dans l'espace de quelques jours.

Nous croyons que les épiciers n'ont pas besoin de se presser pour acheter du beurre de crémeries pour leur provision d'hiver. Ils peuvent faire leur profit de ce que nous disions la semaine dernière dans notre Revue des Marchés à propos des prochains arrivages en Angleterre des beurres nouveaux d'Australie qui feront probablement baisser le marché là-bas et ici. Car c'est surtout la demande de l'exportation qui a fait hausser les prix ici ; les commerçants qui ont une clientèle locale ne font que suivre les exportateurs, au lieu de les devancer, comme auparavant, parce qu'ils savent qu'il se fera encore beaucoup de beurre de crémeries cet hiver. Aussi ils n'achètent en ce moment que pour leurs besoins immédiats. Les détailliers ne peuvent pas courir grand risque à en faire autant. Notre impression est qu'ils pourront acheter du beurre cet hiver à 2c au moins meilleur marché qu'aujourd'hui.

Le vapeur " Fremona " attendu ces jours-ci des ports de la Méditerranée, apporte près de 60,000 caisses de raisins de Valence, savoir : 53,000 demi-boîtes, 4,800 quarts de boîtes et 2,700 huitièmes de boîtes. Il apporte aussi plusieurs milliers de boîtes de raisins de Malaga, ainsi que 780 barils, 1,485 demi-barils et 4,035 demi-boîtes de raisins de Corinthe.

On donne comme suit les chiffres officiels de la production de saumon en conserves dans la Colombie Anglaise pour cette année :

Rivière Fraser....	347,346 caisses
" Skeena.....	67,551 "
" Inlet .....	59,000 "
" Naas .....	18,000 "
Autres points.....	20,000 "

Total..... 512,197 caisses

La production de l'année dernière avait été de 494,371 caisses, de sorte que celle de cette année la dépasse de 17,826 caisses.

Les épiciers qui désirent obtenir une licence pour la vente des boissons spiritueuses, l'année prochaine, feront bien d'y songer dès à présent.

Qu'ils se rappellent que la date à laquelle les demandes doivent être remises aux commissaires des licences a été avancée il y a deux ans au 20 janvier. A ce propos, il nous semble qu'il serait utile que l'association des épiciers nommât un comité pour surveiller la législation provinciale, qui pourrait bien réserver des surprises aux porteurs de licences.

## NOS EXPORTATIONS EN FRANCE

Comme nous l'avions promis la semaine dernière à nos lecteurs, nous nous sommes renseigné, auprès de M. le consul-général de France, qui s'est très gracieusement mis à notre disposition, sur les conditions dans lesquelles nous pourrions exporter en France par voie indirecte, sans perdre le bénéfice du traité.

Nous disions en commentant la circulaire de M. Pallain, directeur général des douanes en France :

1o Le service, dit la circulaire, admettra au bénéfice du tarif minimum les produits canadiens énumérés dans l'arrangement lorsqu'ils seront importés directement ou par la voie d'un pays ayant droit également au tarif minimum. Mais, dans ce dernier cas, si l'importation a lieu par la voie d'un pays d'Europe, la surtaxe d'entrepôt sera exigible.

2o Les produits canadiens exportés directement par la voie des Etats-Unis, et mentionnés dans l'arrangement avec les Etats-Unis (loi du 27 janvier 1893) conserveront le bénéfice du tarif minimum, sans surtaxe d'entrepôt.

Il fallait donc savoir quels sont les pays d'Europe dont les produits similaires aux nôtres jouissent du tarif minimum, et aussi quels sont ceux de nos produits mentionnés au traité, qui figurent dans la convention entre la France et les Etats-Unis.

M. le consul-général nous a informé que la Belgique et l'Angleterre jouissent du bénéfice du tarif minimum en entier; par conséquent, toutes nos exportations peuvent transiter par l'Angleterre ou par la Belgique sans perdre le bénéfice du tarif minimum. Mais elles auront à payer la surtaxe d'entrepôt. L'Espagne et l'Italie ne sont pas dans la même situation. Tous les produits italiens sont soumis au tarif général, ainsi que la plus grande partie des produits espagnols. Mais nous croyons que cela ne nous intéresse que fort peu, vu que nos exportations n'ont aucun intérêt à rechercher le transport par voie d'Espagne ou d'Italie. Il nous suffit de pouvoir nous servir de la voie anglaise ou de la voie belge, qui nous

sont fournies par des lignes régulières de navires et qui peuvent nous offrir des avantages au point de vue du fret.

Les navires de ces lignes régulières prenant une partie de leur chargement pour un port français, pourront cependant éviter à nos exportations la surtaxe d'entrepôt, en se rendant directement du Canada au port de France, ce qui serait facile pour les lignes sur Anvers, Rotterdam, Hambourg et Londres. Pour les lignes régulières, la circulaire de M. Pallain admet même une escale dans un port anglais ou belge, pourvu qu'il n'y ait ni transbordement ni mise à terre des marchandises destinées à la France. S'il s'agissait d'un navire isolé, *tramp*, comme on dit en anglais, il serait nécessaire en cas d'escale, qu'un certificat du consul de France au port d'escale constatât que les marchandises n'ont pas quitté le bord. Comme ce certificat serait difficile à obtenir, vu que le peu de temps que durent généralement les escales ne permettrait pas au consul de constater par lui-même que les marchandises n'ont pas été débarquées, les chargeurs et exportateurs éviteraient probablement ces difficultés en faisant faire par le capitaine un manifeste séparé pour les marchandises destinées à la France; ce manifeste, visé par le consul de France au départ et par celui du port d'escale, serait, nous dit-on, suffisant aux yeux de la douane française pour justifier de l'importation en droiture.

Quant aux certificats d'origine nous dit, à la chancellerie du consulat-général de France, qu'il serait beaucoup plus simple de les demander à la douane canadienne et de les faire ensuite viser au consulat. On ne voudrait pas s'exposer à certifier, comme étant d'origine canadienne, des marchandises provenant des Etats-Unis. Cependant nous croyons que l'on ne refusera pas de délivrer des certificats d'origine au consulat, si l'on peut donner des preuves raisonnables de cette origine.

Maintenant, voici la liste de nos produits énumérés au traité qui figurent aussi à la convention conclue entre la France et les Etats-Unis et qui, par conséquent, peuvent être exportés par un port des Etats-Unis sans perdre aucun des avantages du traité :

Conserves de viandes en boîtes.

Pommes et poires de table ou à cidre et à poiré, fraîches, sèches ou tapées.

Bois communs bruts, équarris ou sciés.

Pavés débités en morceaux.

Merrains.

Les autres produits canadiens exportés par les Etats-Unis seront soumis à l'arrivée en France au tarif général. Mais, en somme, les cinq articles qui précèdent comprennent la plus grosse partie de nos exportations sur la France.

## MODES ET NOUVEAUTES

### LE MARCHÉ DES LAINAGES EN FRANCE.

La dernière note de la Chambre de commerce d'Elbeuf établit que, pendant le troisième trimestre, la fabrication de la nouveauté a été régulière, bien que la production en devienne chaque année plus difficile à cause de la mode qui favorise principalement les tissus unis. Les draps de couleur, d'administration et de livrée ont eu leur courant accoutumé. Les draps noirs sont restés sans changement sur l'année précédente. Les tissus cheviot et peignés ont eu un écoulement facile. Les draps de dame ont eu, pendant ce trimestre, une période de calme après la grande demande du trimestre précédent.

Il est sorti d'Elbeuf pendant le 3e trimestre, 1,868.900 kil. de draperies, et il en est entré 381.000 kil. soit un excédent de 1.487.900 kil.

Pendant le même trimestre de 1894, il était sorti 1,867,800 kil. de draperies, et il en était entré 400.200 kil., soit un excédent de 1,467.600 kil., d'où une différence en plus de 20,300 kil. pour 1895.

L'ensemble du trimestre donne quelques affaires assez importantes et assez suivies en exportation.

Les tissus nouveaux ont fait leur apparition dans les magasins parisiens et autres; ils sont, en général, très décoratifs, rugueux d'aspect, bouclés de teintes différentes formant des mélanges originaux et heurtés.

Les mohairs à rayures tiennent le milieu entre les costumes d'automne et les robes d'été, ils sont plus épais que ces derniers et cependant plus légers que les lainages ordinaires.

Les rayures chenillées, en toutes teintes, font un heureux effet en opposition avec le fond soyeux du tissu; aussi ce dernier article semble-t-il être destiné à un succès assez sérieux.

On a fait peu d'affaires en peignés dans la région des Fourmies depuis quinze jours. Les blousses et les déchets continuent à être recherchés

et maintiennent bien leurs prix. L'alimentation des peignages à façon est toujours difficile et à prix mauvais. La situation des filatures à façon continue à se maintenir bonne; les propositions sont toujours nombreuses, même pour des délais éloignés et avec cours très fermes. On arrive seulement pour des petites affaires en fils, à obtenir la parité des prix actuels des matières et des façons. Les commissions prises antérieurement se livrent bien. En tissus, on trouve facilement à vendre la production des tissages, mais il est très difficile d'obtenir des prix équivalents à ceux des fils et des façons.

A Reims, les affaires en peignés ont été calmes cette quinzaine, le peu d'activité dans la demande coïncide avec la rareté des éléments d'affaires; les prix sans changement. Les stocks de blousses sont à peu près nuls, les prix sont fermes. Les arrivages de Londres trop insignifiants pour améliorer la situation des peignages. La demande des fils peignés est un peu moins active; les prix nominaux restent sans changement. La situation des façons est bonne avec des prix très fermes. L'alimentation est bonne dans la filature en laine peignée, et à des prix meilleurs.

La nouvelle hausse demandée en cachemires et mérinos n'est pas encore acceptée par les acheteurs, ce qui rend les affaires difficiles. Les nouveautés en laine peignée continuent à être demandées à prix soutenu. La demande en nouveautés est bonne et les commissions arrivent très régulièrement. Les stocks en flanelles sont presque nuls, la vente est bien suivie, à prix en faveur des vendeurs.

#### SOIES.

*Marché de Lyon.*—C'est grâce à l'échéance des prompts de fin septembre et du 1er octobre, que nous avons eu, cette huitaine, un chiffre de condition plus élevé que le dernier. A part ce fait, nous ne croyons pas qu'il y ait une différence sensible entre les deux semaines, comme quantité d'affaires traitées. Les sortes les plus favorisées par la demande ont été les soies de France grèges et ouvrées, les grèges d'Italie, celles de l'Extrême-Orient, surtout les Canton, ainsi que les Japon filature. On a dû remarquer, depuis quelque temps, des achats plus nombreux en organsins et trames Chine. Il est probable qu'ils iront en augmentant, car certaines étoffes données en commissions, exigent l'emploi de cette nature de soie.

Au sujet de nos cours, dit le *Moniteur des soies*, nous devons nous féliciter de la marche qu'ils ont suivie jusqu'à présent. En quatre mois nous avons gagné, sur les belles soies, une dizaine de francs environ. Personne ne peut trouver cette hausse exagérée, elle est, au contraire, des plus raisonnables, surtout si l'on veut bien prendre en considération le degré d'avilissement dans lequel notre pauvre article était tombé. Nous espérons mieux encore pour l'avenir, car la situation le comporte. Si le marché montre la même patience, la même sagesse que par le passé, nous continuerons à monter lentement, et cela jusqu'à la fin de la campagne.

Quant à notre fabrique, sa position est meilleure que jamais. On dit bien que les ordres reçus pèchent un peu par le manque de soieries riches. Nous doutons un peu de l'exactitude de ce renseignement, car nos belles soies ne nous semblent nullement délaissées. Ce qui le prouve, c'est le grand nombre de marchés à livrer faits en bonnes marques de France, de Piémont, ainsi qu'en Chine filature, et aussi l'exiguité du stock dans ces mêmes genres.

Un peu moins de calme pour les cocons.

Dans l'intérieur, on a fait plusieurs lots à 10 fr. pour vieux et 10.50 pour ceux de la dernière récolte. Les belles qualités des Cévennes sont à 11 fr. A Marseille, on a été jusqu'à 10.40 pour cocons de brousse blancs.

Légère amélioration sur le métal blanc pour lequel on a coté de 30 9/16 à 30 11/16 à Londres. A New-York, de 67 1/16 à 67 1/4.

Changement de peu d'importance sur les changes asiatiques.

### LA FERMETURE DES MAGASINS

Voici le texte du règlement concernant la fermeture des magasins adopté par le conseil de ville de Montréal à sa séance du 31 octobre :

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'acte provincial, 57 Victoria, chapitre 57, section 1, le conseil de toute municipalité de cité ou de ville a le pouvoir de faire des règlements ordonnant la fermeture des magasins d'une ou de plusieurs catégories à certaines heures;

Attendu qu'en vertu des dispositions d'un autre acte provincial, 52 Victoria, chapitre 79, section 141, le conseil de la cité de Montréal peut imposer une pénalité pour toute et chaque infraction de ses règlements;

A une assemblée spéciale du conseil de la cité de Montréal, tenue dans l'hôtel de ville le 31 octobre en la manière et suivant les formalités prescri-

tes dans et par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle assemblée sont présents les deux tiers au moins des membres du dit conseil, savoir :

Il est ordonné et statué par le dit conseil comme suit :

Sec. 1. Les Magasins dans la cité de Montréal, durant tout le cours de l'année, seront fermés à huit (8) heures du soir, et les dix magasins devront rester fermés jusqu'à cinq (5) heures du matin du lendemain;—mais cette disposition n'affectera pas les lundis, samedis et la veille des jours de fêtes.

Section 2. Rien dans le présent règlement n'empêchera, pendant le temps durant lequel un magasin doit être fermé, la vente ou la livraison d'objets nécessaires dans le cas de mort, de maladie ou d'accident,—ni la vente de la livraison, dans les pharmacies, de médecines et d'instruments ou appareils de chirurgie.

Section 3.—Le mot "magasin" désigne tout établissement ou lieu où les marchandises sont exposées ou offertes en vente au détail, mais ne s'applique pas :—

1o Aux établissements où l'on ne vend que du tabac et les objets généralement requis pour l'usage du tabac, tel que pipes, porte-cigares, allumettes et autres;

2o Aux établissements ou lieux publics où l'on ne vend que des journaux, gazettes, revue périodiques, papiers-nouvelles et autres;

3o Aux hôtels, auberges, estaminets, tavernes, restaurants, cafés et établissements licenciés pour le débit et la vente au détail de boissons et liqueurs spiritueuses, alcooliques ou fermentées, pour être consommées sur les lieux;

4o Aux magasins de fruits, confiseries et autres.

Section 4. Les mots "fermé" ou "magasin fermé," signifient non ouvert pour la vente des marchandises ou pour l'admission des chalands, des acheteurs ou du public, pendant le temps indiqué dans les sections 1 et 2 du présent règlement; mais non de manière à rendre obligatoire l'interruption d'une vente ou de plusieurs ventes déjà commencées à l'heure fixée pour la fermeture.

Section 5. Les magasins où un bureau de poste est situé, peuvent rester ouverts, mais seulement pour le service postal.

Section 6. Tout marchand ou toute personne à son emploi, qui tient un magasin ouvert, ou offre en vente des marchandises dans ce magasin ou ses dépendances, contrairement aux dispositions des sections 1 et 2, est passible de l'amende ci-après pourvue.

Section 7. Le dit règlement entrera en force le 1er mai prochain.

Section 8. Toute personne qui violera aucune des dispositions de ce règlement, sera passible d'une amende;—et à défaut de paiement immédiat de la dite amende et des frais, d'un emprisonnement,—le montant de la dite amende et le terme de l'emprisonnement à être fixés par la cour du Recorder à sa discrétion; mais la dite amende n'excédera pas quarante piastres et l'emprisonnement n'excédera pas deux mois de calendrier; le dit emprisonnement cependant devant cesser en aucun temps avant l'expiration du terme fixé par la dite cour du Recorder, sur paiement de la dite amende et des frais;—et le délinquant sera passible de la même pénalité pour tout et chaque jour que durera la dite violation de la loi, laquelle sera

considérée comme une offense distincte et séparée pour tout et chaque jour comme susdit.

Le PRIX COURANT, qui a toujours combattu pour l'adoption de cette mesure, félicite cordialement les commis de leur succès. Mais il doit ajouter à ses félicitations un conseil : celui de ne pas s'endormir sur ses lauriers.

On sait que nos conseillers municipaux ne se font aucun scrupule de reconsidérer un vote, d'annuler aujourd'hui une résolution adoptée la veille. L'approche des élections et les résolutions énergiques prises par les commis au sujet de ces élections, ont été probablement pour beaucoup dans la décision des échevins. Les élections faites, il est fort possible que l'on tente d'obtenir une reconsidération de ce règlement. Il est donc urgent que les commis veillent pour conserver le fruit de leur victoire et qu'ils prennent les moyens d'en assurer la permanence.

Dans ce but, on a suggéré de faire sanctionner ce règlement par la législature, en l'incorporant dans un bill privé. C'est une excellente idée qui aurait pour résultat de rendre nécessaire une nouvelle intervention de la législature pour abroger le règlement.

## LA LOI AUGÉ

Maintenant que la législature est en session, il est temps que tous les intérêts lésés par la loi Augé s'organisent et se préparent à demander avec instance que cette loi soit amendée de manière à ne pas arrêter complètement, comme elle l'a fait jusqu'ici, et les ventes de propriétés et la construction.

Le gouvernement, dont les recettes, provenant des mutations d'immeubles, ont été grandement réduites par l'effet reflexe de la loi, devrait, ce nous semble, être intéressé à remettre les choses dans l'ordre.

Protégeons l'ouvrier, c'est bien, mais pour protéger l'ouvrier, faut-il spolier le propriétaire et frustrer tous les autres créanciers antérieurs en date ?

Protégeons le fournisseur des matériaux ; mais pas aux dépens de celui qui a fourni le fond sur lequel reposent ces matériaux.

Et, surtout, que les privilèges accordés aux ouvriers, aux fournisseurs de matériaux, soient apparents, de manière qu'ils puissent être constatés et qu'ils ne prennent personne par surprise.

Donc il faut modifier la loi de façon à ce que :

1o Le bailleur de fond conserve sa priorité d'hypothèque.

2o Le prêteur pendant la construction puisse s'assurer que son gage n'est pas déjà couvert de privilèges occultes.

Il suffit pour cela de deux petites clauses, l'une expliquant que le privilège de l'ouvrier et du fournisseur ne viendra qu'après celui du vendeur du terrain ; et l'autre exigeant l'enregistrement moyennant 25c, de tout privilège d'ouvrier et de fournisseur dès qu'on veut en réclamer le bénéfice, c'est-à-dire pendant la construction et dès que la créance de l'ouvrier et du fournisseur est échue.

Enfin, pour la sécurité de tous, il faut déclarer dans la loi que la durée de deux ans après l'achèvement des travaux, stipulée en faveur du privilège de l'ouvrier, comptera à partir du moment où le propriétaire aura pris possession des dits travaux, quand même il resterait quelques détails à terminer.

## LE COLPORTAGE

Nos amis MM. les marchands de la campagne semblent mettre moins d'activité que l'année dernière à faire signer les requêtes que nous leur avons fait parvenir, pour obtenir des amendements à la loi sur le colportage. Au cas où ils ne se rendraient pas bien compte de la nécessité de ces amendements, nous les prions de relire ce que nous en disions dans notre numéro du 23 mars dernier et que nous reproduisons pour leur rafraîchir la mémoire.

Un examen attentif de la législation actuelle sur le colportage, telle que nous l'avons pour ainsi dire codifiée dans notre dernier numéro fait ressortir deux choses : d'abord que les dispositions concernant les licences du Revenu Provincial sont assez rigoureuses pour satisfaire les adversaires les plus acharnés du colportage ; ensuite que, si les pouvoirs des municipalités ont été largement augmentés, la procédure pour faire exécuter leurs règlements, en ce qui concerne les colporteurs, est trop compliquée ; les délais sont trop longs pour que la répression des contraventions soit efficace.

Il y a aussi matière à confusion quant au montant de la licence qu'une municipalité locale peut imposer. L'article 582 du Code Municipal limite ce montant à un maximum de \$20 ; l'article 582a permet bien d'imposer aux commerçants non-résidents, et par conséquent aux colporteurs, une licence plus élevée qu'à ceux qui ont leur résidence dans la municipalité, mais il n'élève le maximum que pour les charretiers ou rouliers publics.

Maintenant, si l'on rapproche de ces articles l'article 927b de la loi des licences, que nous avons publié à la suite, on voit que l'intention du législateur a bien été de permettre aux municipalités d'imposer une licence de plus de cinquante piastres aux colporteurs ; mais comme il n'y est faite aucune référence à l'article 582 du Code Municipal, le juge de paix ou autre magistrat ayant à juger un cas de contravention à un règlement imposant une licence de plus de \$20, pourrait se demander si ce n'est pas l'article 582 qui fait loi, seul, dans la matière et si le règlement n'est pas illégal.

Ces considérations nous amènent à la conclusion que, pour rendre absolument efficace la législation actuelle, il faudrait faire concorder l'article 582 du Code Municipal avec l'article 927b de la loi des licences, en amendant le 5ème paragraphe du premier article de manière à ce qu'il se lise comme suit :

“ Le prix fixé pour l'octroi de la licence, en vertu de cet article, doit être proportionné à l'étendue du commerce, de l'industrie ou du négoce de chaque personne tenue de prendre licence et déterminé par le conseil à sa discrétion, pourvu que ce prix n'excède pas vingt piastres, pour les résidents dans le cas du paragraphe 1 et douze piastres dans le cas du paragraphe 2.”

Pour simplifier la procédure et lui donner l'efficacité voulue, il faudrait aussi faire ajouter au Code Municipal, comme article 582b l'article suivant :

“ 582b. Pour ce qui concerne tout règlement concernant l'octroi des licences aux colporteurs, la procédure à suivre en cas de contravention et les pénalités à infliger seront celles décrétées par les articles 993, 994 et 995 des Statuts Refondus de Québec, tels qu'amendés par le statut 58 Vic. chap. 14, section 13, 14 et 15.”

2. La moitié de l'amende imposée appartiendra à l'officier qui aura fait l'arrestation du contrevenant.

Mais en attendant ces amendements qui ne pourront être faits qu'à la prochaine session de la législature provinciale, nous conseillons à tous les marchands qui ont à souffrir de la concurrence ruineuse des colporteurs, d'agir de concert auprès des conseils municipaux de leurs localités respectives, pour en obtenir l'adoption d'un règlement basé sur la loi actuelle.

La plus grande difficulté sera de faire payer l'amende, le Code Municipal ne donnant le droit

de saisir les biens du contrevenant, que s'il n'a pas payé l'amende dans les quinze jours. C'est pour cela, surtout, que nous voudrions faire assimiler la procédure, sous les règlements municipaux, à celle qui est pourvue pour les infractions à la licence du Revenu. Dans notre projet de l'année dernière nous demandions que tout colporteur fût obligé, avant d'obtenir sa licence du percepteur du revenu, de donner une caution solvable au montant de \$400. Cette caution aurait toujours été responsable pour les amendes. Mais nous n'avons pu gagner ce point.

Dans tous les cas, comme l'article 1060 du Code Municipal permet de faire l'arrestation des contrevenants à vue, les marchands pourront, s'ils le veulent, harrasser suffisamment les colporteurs non pourvus de licence pour les obliger à quitter au plus vite le territoire de leur municipalité.

### LE BOODLER

Produit fin de siècle de la civilisation moderne, le *boodler* est un être complexe dont le portrait mériterait d'être fait par le pinceau de La Bruyère. Non pas qu'il diffère notablement des autres citoyens, par son physique; au contraire, vous passeriez vingt fois à côté de lui que vous ne le reconnâtriez pas. Non pas, encore, qu'il soit conformé au moral d'une manière bien différente de la majorité de ses contemporains; non, puisqu'il y trouve des partisans, des admirateurs et des envieux. Seulement, il est l'expression quintessenciée du côté vicieux de l'éducation sociale américaine. Au moral, ce n'est pas un monstre, pas même un phénomène, c'est une intelligence ordinaire, quelquefois même une intelligence supérieure dont un des sens a été perverti et qui, le plus souvent, n'a pas conscience qu'il fait mal.

Généralement beau garçon, ou tout au moins d'un physique agréable, il est essentiellement un "insinuant". Il possède—c'est sa qualité nécessaire—le don de plaire aux gens, de les fasciner, de les convaincre et de les amener à partager son avis. Quiconque n'a pas cette qualité ne fera jamais, quoiqu'il en ait envie, un *boodler* réussi. Il doit, en outre, en exerçant sa qualité d'insinuant, arriver à être un "influent." c'est-à-dire, à même par sa position d'influencer certaines personnes haut placées et d'obtenir d'elles les faveurs pour lesquelles le *boodler* lui sera payé. Et il doit lui-

même être en position d'accorder des faveurs.

Avec la qualité et la position, les occasions se présentent d'elles-mêmes, puisque, chez nous, on ne conçoit guère qu'un homme public mette gratuitement, ou à peu près, son travail et son talent à la disposition de ses concitoyens. Mais le véritable *boodler* n'attend pas que les occasions se présentent; il sait fort bien les faire naître et il ne réussit jamais mieux que lorsque ces occasions ont pris naissance, ont grandi et sont venues à maturité sous son habile direction.

Le *boodler* est, dans la société, un charmant garçon, toujours prêt à payer de sa personne, à rendre service et possédant, en conséquence, un large cercle d'amis. Parfois il a la parole chaude, éloquente, vibrante, qui électrise les masses; d'autres fois il est moins brillant et n'exerce ses facultés d'"insinuant" et d'"influent" que dans la conversation particulière. Le premier a des succès plus retentissants, mais le second arrive à des résultats plus solides.

Généreux, le cœur sur la main, il ne garde que rarement pour lui le butin qu'il prélève; aussi bien rarement il meurt riche, bien rarement il édifie une fortune sérieuse, bien établie et à l'abri des revers de la spéculation. Ce n'est guère que lorsqu'il a pris—ostensiblement du moins—sa retraite de la vie publique, qu'il songe à mettre quelque chose de côté et à s'assurer des ressources solides pour ses vieux jours.

Ne croyez pas que ce soit un athée, un libre-penseur, ni même un indifférent en matière de religion. L'athée, l'irreligieux volent aussi le public, mais d'une autre manière. Le *boodler* fréquente assidument son église, est propriétaire d'un banc, a souscrit pour le clocher, le baptistère, la sacristie, et il ne se fait aucun bazar que les dames organisatrices ne puisent largement à sa bourse.

Hypocrite? Oh! non. Il a conscience de la valeur des services qu'il rend à ses concitoyens; il a accepté des fonctions qui sont gratuites, nominalement; mais il sait bien, et tout le monde sait qu'un homme de sa valeur ne donne pas son temps et son travail pour rien. Il se persuade facilement et persuade à beaucoup d'autres que, en recevant de l'argent des soumissionnaires, des entrepreneurs, des fournisseurs, il ne fait que toucher la rémunération de ses services. Toute peine mérite salaire.

Aussi, lorsqu'il multiplie les travaux publics, les concessions de privilèges qui lui fournissent l'occasion de toucher cette rémunération, il sent au fond de sa conscience qu'il travaille pour le bien de ses concitoyens, à qui il assure de l'ouvrage, ou un service public perfectionné. Il a soin, dans tous les cas, de faire en sorte que la soumission dont il doit assurer le succès, puisse, vue d'un certain côté, paraître la plus avantageuse; et, pour la tranquillité de sa conscience, il ne la regarde que de ce côté là.

Ah! le *boodler* est bien le produit le plus raffiné de la civilisation américaine et canadienne. En Europe, il est souvent méconnu; on l'envoie parfois en prison, on lui arrache sa croix d'honneur, on va même parfois jusqu'à lui faire rembourser à qui de droit les "commissions" qu'il a perçues. On a vu un *boodler* de là-bas perdre son mandat de député et aller en prison pour avoir vendu des croix de la légion d'honneur. Ce n'est pas ainsi que l'on traite chez nous, par exemple, le personnage qui vend les fauteuils de sénateurs!

Et si vous vous avisez d'en dénoncer un, tant soit peu haut placé, on vous répondra: "Il a bien fait, puisqu'il a eu sa chance; croyez-vous que, s'il s'était occupé de ses affaires personnelles, il n'aurait pas gagné davantage? Vous criez contre lui parce que c'est un Canadien; si c'eût été un Anglais, vous n'auriez rien dit!" Et, aux prochaines élections, les gens qui pensent ainsi formeront peut-être la majorité des voteurs!

### LES SOCIÉTÉS DE CONSOMMATION

Nous espérons que le R. P. Gohiet ne nous tiendra pas rancune de ce qu'une coquille a transformé son nom, dans notre premier article sur les sociétés coopératives de consommation, en celui de Goblet. Nous le prions de croire que cette coquille a été tout à fait involontaire et que nous n'avions aucunement l'intention de créer une confusion entre lui et l'ex-ministre des cultes de France, dont le dossier est chargé du crime de Châteauvillain.

Nous voulons aussi lui expliquer qu'en faisant une distinction entre le religieux et le professeur, nous entendions qu'une erreur économique chez un religieux—en tant que religieux pratiquant, priant, confessant, et prêchant la religion et la morale, est de peu d'importance comparativement à l'erreur d'un

religieux *enseignant*. Nous n'avons jamais eu l'idée de nier l'influence des ordres religieux sur le développement de la civilisation moderne. Nous avons, Dieu merci, appris l'histoire à trop bonne école pour oublier que ce sont les ordres religieux et monastiques qui ont empêché l'Europe de retomber dans les plus profondes ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, lorsque les hordes de barbares eurent étouffé dans le sang les derniers vestiges de la vieille civilisation romaine.

Maintenant à la question. Le Révérend Père base sa démonstration de l'utilité des sociétés coopératives de consommation sur les propositions suivantes :

1o Les denrées passent entre trop de mains, pour aller du producteur au consommateur et, comme chaque intermédiaire prélève un bénéfice, il y a avantage à diminuer autant que possible le nombre de ces intermédiaires.

2o Le riche, en achetant en gros, se dispense de passer sous les fourches caudines du plus rapace de ces intermédiaires : le marchand détaillier ; il peut, par conséquent, acheter à meilleur marché ; tandis que l'ouvrier ne peut acheter qu'en petites quantités et est obligé de payer le bénéfice du détaillier.

3o En s'organisant en société coopérative de consommation, les ouvriers pourront supprimer le détaillier, acheter à bien meilleur marché et de meilleure qualité.

4o Et subsidiairement, les sociétaires devant payer comptant à la société de consommation, la plaie du crédit, qui leur fait tant de mal, disparaîtra.

Notre contradicteur admet, à son corps défendant, la nécessité dans l'état social actuel du marchand de gros. C'est au détaillier qu'il en a. Et bien, au risque d'être accusé de nous inspirer d'intérêts de boutique, nous répétons que le détaillier a sa raison d'être et qu'il joue un rôle utile dans la société. Nous devrions dire un rôle nécessaire, car le R. P. Gohiet, en établissant sa société coopérative, ne fait pas disparaître le détaillier, il ne fait que le transformer ; car ce sont les consommateurs eux-mêmes qui se font leurs propres marchands détailliers.

Que le travail du détaillier soit fait, dans la société coopérative, par des employés salariés ou par les sociétaires eux-mêmes, cela ne fait rien à l'affaire, si ce n'est que la praticabilité de la distribution des denrées par les sociétaires eux-mêmes nous paraît une illusion gé-

néreuse de plus dans l'esprit du Révérend Père. "Chacun à son métier, les vaches sont bien gardées," dit un vieux proverbe de France. Que l'ouvrier reste à son atelier, sa femme à son ménage et le marchand à sa boutique.

Qu'il donne son temps ou son argent, le sociétaire paie les frais de distribution des denrées ; donc il ne supprime pas le détaillier.

Nous avons affirmé que, dans le cours régulier des choses, le riche achète chez le marchand détaillier, comme l'ouvrier et paie autant que lui, souvent plus que lui, pour le travail du détaillier. On nous oppose, pour nous contredire, le fait que, en France, les riches achètent le vin à la barrique, à bien meilleur marché que l'ouvrier, qui ne peut l'acheter qu'au litre. Nous pourrions retorquer que le riche, avant de consommer le vin acheté à la barrique, paie les gages du domestique qui l'a mis en bouteilles. Mais l'ouvrier canadien n'achète pas de vin, car le vin est, malheureusement, un article de luxe chez nous.

Nous affirmons de nouveau que, pour tout ce qui compose le commerce ordinaire de l'alimentation, du vêtement, de la chaussure, et, en général, des objets de consommation, le riche est le client du détaillier. Nous pourrions citer une résolution de l'association des épiciers de gros de Montréal, en vertu de laquelle les maisons de gros s'engagent à ne rien vendre au consommateur. Une résolution semblable, adoptée par les marchands de nouveautés en gros et portant leur signature, est affichée dans chacun de leurs magasins. Et cette prohibition s'applique non seulement à la clientèle riche en général, mais aux amis de la maison qui pourraient réclamer ce privilège comme une faveur personnelle.

Le riche, il est vrai, peut acheter certaines denrées en gros sur le marché, mais c'est le plus souvent du producteur lui-même, et ces achats se font en quantités telles qu'ils ne sont pas hors de la portée de l'ouvrier économe et prudent ; soit, par exemple, le beurre à la tinette, les pommes de terre et autres légumes au sac ou au baril. Un ouvrier qui achètera une tinette de beurre de 70 livres, coûtant de \$14.00 à \$16.00 suivant l'état du marché et la qualité, ne paiera pas un sou de plus par livre que le riche achetant 4 à 5 tinettes à la fois, ce qui est extrêmement rare.

Mais nous ne prétendons pas que l'ouvrier ne paie pas, souvent, plus cher que le riche ; nous disons qu'il

peut acheter à aussi bon marché, en agissant avec économie et prudence.

S'il ne le fait pas, ce n'est ni la faute du riche, ni celle du détaillier, c'est sa faute à lui, ouvrier ; et si nous avons la moindre autorité pour donner un conseil au Révérend Père Gohiet, nous lui donnerions celui d'enseigner plutôt aux ouvriers les petits secrets du gouvernement économique du ménage.

Il est évident qu'un ouvrier qui achète un quarteron de beurre à la fois doit payer plus cher que celui qui en achète une tinette, car il lui faut payer le travail nécessaire pour diviser la tinette en quarterons. Mais celui qui achète une livre et celui qui en achète dix paient exactement le même prix par livre.

Faire les achats de denrées en quantités normales et payer comptant, voilà le précepte qu'il faudrait prêcher aux ouvriers. Les détailliers auraient moins de travail, par conséquent moins de dépenses de commis ; ils n'auraient pas à s'assurer contre les risques des crédits, en surchargeant leurs prix d'une prime plus ou moins suffisante, et ils pourraient, en conséquence, vendre à bien meilleur marché.

Cela nous amène à parler du crédit dont on nous reproche d'avoir affirmé la nécessité. Ici, encore, nous devons restreindre notre démonstration à notre pays, au Canada. En France, où la différence des saisons est beaucoup moins marquée qu'ici, un ouvrier laborieux ne connaît guère le chômage que comme accident. Et cependant, les sociétés coopératives de consommation qui réussissent en France, sont celles qui sont constituées par les employés et ouvriers des grandes administrations ou des grandes industries ; parce que les sociétaires y sont assurés d'un travail permanent et du paiement régulier de leur salaire. En dehors de celles-là, combien en comptez-vous qui aient prospéré ?

Ici, au contraire, pour une foule d'ouvriers, le chômage est de règle pendant plusieurs mois de l'année ; les crises industrielles sont plus fréquentes et plus intenses, les faillites plus nombreuses. Voici un ouvrier chargé de famille, qui, ayant peine à joindre les deux bouts quand l'ouvrage donne, est forcé de chômer pendant deux ou trois mois ; que deviendrait-il, que deviendrait sa famille, lorsque ses maigres économies seraient épuisées, s'il ne pouvait pas acheter à crédit de son détaillier attiré qui, sachant son client honnête, compte être rem-

boursé sur les prochaines économies ?

Figurez-vous maintenant cet ouvrier membre d'une société coopérative de consommation. Les économies épuisées, la société lui fermerait ses portes ; quelle contenance aurait-il pour aller demander du crédit chez l'épicier du coin ? Si l'on veut éviter aux futurs sociétaires canadiens cette pénible démarche, il faudra que la société consente à faire crédit ; et alors, ou elle se ruinera, ou elle sera obligée d'augmenter ses prix pour couvrir les risques de ces crédits.

Nous ne savons que trop, hélas ! que l'on abuse du crédit : que ces abus ruinent souvent le marchand et quelquefois le consommateur. Qui en souffre le plus, le marchand qui a fourni les denrées et n'en est pas payé, ou le client qui a consommé les marchandises et ne les paie pas ? Nous avons souvent taxé de folie le fait, pour un marchand, de faire trop de crédit à ses clients ; mais le Révérend Père devrait, de son côté, expliquer aux ouvriers que c'est une faute grave, un vol, pour un consommateur, de s'endetter chez un marchand pour une somme qu'il ne peut pas raisonnablement s'attendre, qu'il ne s'attend pas à pouvoir payer et même qu'il n'a pas l'intention de payer.

Car c'est là toute la question. Si l'on pouvait établir une société où l'ouvrier paierait comptant aussi longtemps qu'il pourrait et n'abuserait pas du crédit, lorsque le crédit serait devenu une nécessité, on y trouverait des marchands détailliers qui se contenteraient d'un si léger bénéfice qu'une société coopérative de consommation ne pourrait leur faire concurrence.

Pensons au peuple, nous dit-on. Nous pensons au peuple tout entier et non pas à une seule classe ; et, pour le bénéfice plus ou moins hypothétique de cette classe, nous hésitons à bouleverser l'organisation sociale. Avant d'implanter dans l'esprit de l'ouvrier canadien, avec le poids d'une parole de prêtre, des idées de socialisme et de collectivisme, que d'autres pourront développer dans une direction tout à fait anti-sociale, nous estimons que l'on devrait d'abord faire la démonstration incontrôvertible de trois choses : 1o que les abus à réformer sont inhérents à l'organisation sociale existante ; 2o que l'on ne peut les réformer qu'en modifiant cette organisation ; 3o que la nouvelle organisation proposée est praticable et produira les résultats attendus,

étant donnés le lieu, le temps et le caractère de la population.

P. S. — Nous n'avons pas répondu à tous les arguments du R. P. Gohiet, parce que l'espace à notre disposition ne nous le permet pas aujourd'hui ; mais nous pourrions facilement démontrer que, comme pour le crédit, on ne peut reprocher au détailleur de vendre des marchandises de qualité inférieure, parce que c'est sa clientèle qui l'y force. Que les bénéfices de 50 p.c. réalisés sur quelques articles sont compensés par les bénéfices de 10 p.c. et moins, sur d'autres articles de plus grande consommation et que, tout compte fait, le bénéfice brut moyen dépasse rarement 20 à 25 p.c. Que le nombre des intermédiaires entre le producteur et le consommateur diminue de lui-même, par l'évolution naturelle du commerce produite par la facilité de plus en plus grande des communications ; et que ce qui disparaît, c'est l'intermédiaire de gros, les producteurs faisant souvent affaire directement avec le détailleur et quelques uns établissant eux-mêmes des magasins de détail. Que l'idée de s'adresser à des fournisseurs privilégiés, idée mise en pratique par les Patrons de l'Industrie, est précisément la contre partie de celle de la société coopérative de consommation, puisqu'elle admet la possibilité d'améliorer le sort de l'ouvrier sans supprimer le détailleur, mais en réformant la clientèle qui, naturellement, doit payer comptant au fournisseur privilégié.

Et que, en fin de compte, on arriverait au résultat qu'il désire, avec le plus complet désintéressement, nous le reconnaissons franchement, en réformant les habitudes vicieuses des consommateurs sans déranger l'organisation sociale ; ce qui nous dispense, croyons-nous, de discuter plus longuement, pour l'instant, les chances de succès que pourrait avoir ici la société coopérative de consommation.

### LA GOMME-GUTTE

La gomme-gutte est un des produits les plus intéressants du Siam et, sous le rapport de l'importance, elle vient immédiatement après le benjoin. On ne rencontre ce dernier que dans une zone très étroite au nord du royaume, tandis que la gomme-gutte est produite seulement dans les îles Koh Chang, Koh Kong et Koh Rong, ainsi que le long des

côtes du golfe de Siam situées entre le 10e et le 12e degrés de latitude nord.

D'après le *Trading World*, de Londres, l'arbre qui produit la gomme-gutte est connu au Siam sous le nom de "Ton Rong." Son tronc est droit, dépourvu de branches basses, à cause peut-être de la densité des forêts, et il atteint une hauteur d'environ 50 pieds.

L'arbre doit avoir au moins dix ans avant que l'on puisse en extraire la gomme. Cette dernière opération consiste à faire dans l'écorce une incision en forme de spirale et s'étendant depuis la base jusqu'à dix ou douze pieds de hauteur ; elle se pratique généralement pendant la saison pluvieuse comprise entre les mois de juin à octobre, parce que c'est à cette époque que la sève est la plus abondante.

La résine coule tout le long de l'incision et est reçue dans un bambou creux placé au pied de l'arbre ; elle est ensuite décantée dans des bambous de dimensions moindres où on la laisse pendant un mois jusqu'à ce qu'elle soit solidifiée.

Afin d'extraire la gomme on place les bambous sur un feu très vif, où ils se fendent et laissent à découvert l'article connu sous le nom de gomme-gutte en canons.

On peut faire deux ou trois incisions différentes et dans des sens opposés pendant la même saison. Toutefois, on évite autant que possible que l'eau ne se mélange avec la résine dans les incisions, le contact de l'eau produisant des boursouffures dans la gomme et une décoloration en noir qui en réduisent la valeur de 20 à 30 ticaux par picul.

La gomme-gutte de meilleure qualité et qui se vend le plus cher est celle qui est la moins boursoufflée et décolorée ; mais elle est difficile à obtenir parce que c'est précisément pendant la période des fortes pluies que la résine est recueillie.

Les bambous contiennent, en moyenne, moins d'une livre de gomme-gutte et il faut le contenu d'environ 170 bambous pour faire un picul.

Le prix demandé par les indigènes qui récoltent la résine est de 2 ticaux, 75c, pour 5 bambous et le prix local est de 2 ticaux pour 3 bambous ou 65 ticaux \$23.87½ le cent, soit environ \$41.75 le picul.

La totalité de la production de la gomme-gutte au Siam est achetée par des marchands chinois et expédiée ensuite à Bangkok sur des bateaux à voiles.—*Bulletin du Musée commercial*, de Bruxelles.





IL VEND LES BOULTERS

Les Conserves de  
**BOULTER**  
sont des  
**CONSERVES PURES**

# Ouvrez les deux Yeux

Les Conserves de la Marque Sans Rivale "LION" de BOULTER, ont un record pour toute votre existence. Sont-elles en faveur? Eh bien, voyez sur une autre page et vous aurez autre chose que des paroles. Les détailliers actifs apprécient leur valeur; les marchands négligents y arrivent un an après.

Usines a: PICTON, TORONTO et DEMORESTVILLE, Ont.

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 7 novembre 1895.

### FINANCES.

La crise que l'on attendait depuis quelque temps sur les bourses de Londres et de Paris, est commencée; naturellement ce sont les actions de mines d'or qui tombent et qui entraînent dans la faillite un certain nombre de spéculateurs. Déjà plusieurs faillites ont eu lieu à Paris et, quoique Londres ne soit pas encore aussi malade, le taux des avances de capitaux y est monté à 1 p.c. La banque d'Angleterre maintient son taux à 2 p.c. mais elle commence à diminuer son encaisse.

A New-York, les prêts à demande sont en hausse, aux taux de 2 à 2½ p.c.; avec l'escompte commercial entre 5 et 5½ p.c.

Sur notre place les prêts à demande se font de 4 à 4½ p.c. et l'escompte régulier aux banques est de 6 à 7 p.c.

Le change sur Londres est ferme. Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9½ à 10 et leurs traites à vue à une prime de 10½ à 10¾. Les transferts par le câble sont à 10¾ de prime. Les traites à vue sur New-York font de ¼ à ½ de prime.

La banque du Peuple a ouvert ses portes lundi, prête à payer 25 p.c. sur ses dépôts; nombre de déposants, ayant besoin de leurs fonds, sont allés retirer leurs 25 p.c.; beaucoup d'autres se sont abstenus; de sorte que la banque n'a pas eu à payer plus d'un demi-million, tandis que le quart de ses dépôts représente plus d'un million. La banque poursuit maintenant régulièrement ses opérations.

La bourse a été active et ferme. La banque de Montréal fait 224 et 224½; la banque des Marchands, 170½; la banque du Commerce, 141½.

La banque d'Hochelaga a été vendue 125; la banque Nationale, 70; la banque du Peuple, 20, puis 19, puis 18.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

Banque du Peuple.....	20	16
" Jacques-Cartier.....	103	100
" Hochelaga.....	127½	125
" Nationale.....	83	70
" Ville Marie.....	100	73

Les Chars Urbains ont haussé; ils font maintenant — les deux émissions étant désormais sur le même pied — 208, 208½ et 208¾. Le gaz a repris la hausse à la suite de l'approbation du contrat par le conseil de ville; il est aujourd'hui à 204. Le Toronto Street Railway est actif avec des variations de hausse et de baisse; il est descendu à 77, puis il a remonté à 80, pour redescendre à 77½;

il clôture avec meilleure tenue à 79. Le Richelieu fait 95.

Le Cable a eu aussi de l'activité; il est aujourd'hui à 164. Le télégraphe a fait lundi 164½; la Bell Telephone a eu des ventes à 158 et 158½.

Les compagnies de coton ont été cotées comme suit: Montreal Cotton Co, 126; Dominion Cotton Co, 100 puis 97½.

### COMMERCE

La température douce, l'été de la St-Martin, qui est sur nous en ce moment, paralyse les affaires. La pluie commencée cette nuit, s'est déjà ralentie; pourtant il nous faudrait une période suivie de pluie abondante, pour humecter la terre qui doit être labourée, remplir les ruisseaux, les abreuvoirs et les puits, avant l'hiver. Si les froids de l'hiver nous surprenaient dans une pareille sécheresse, les cultivateurs et leurs animaux en souffriraient beaucoup cet hiver.

Les livraisons de marchandises continuent; le refus des compagnies de chemins de fer de retarder au 18 novembre la mise en vigueur de leur tarif a gravement mécontenté le commerce et les chambres de commerce vont probablement demander au gouvernement d'intervenir.

Les paiements sont passables en général, et les échéances du 4 novembre ont été honorées au moins autant qu'on s'y attendait.

Cette Couronne

Est la Marque de Commerce de  
LA MARQUE LA PLUS POPULAIRE des

# Essences Culinaires

EN VENTE SUR LE MARCHÉ

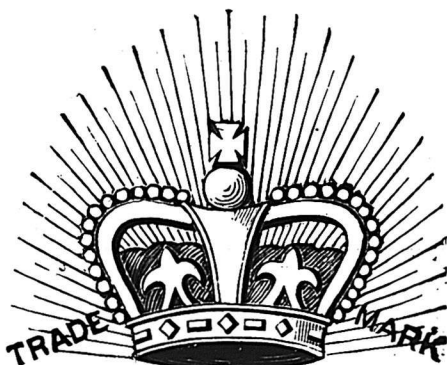
VOTRE STOCK EST INCOMPLET

SANS CETTE LIGNE FAVORITE.

ROBERT GREIG & CO.

MONTREAL

DEMANDEZ NOS LISTES DE PRIX.



REGISTERED



ARTICLES POUR EPICIERS,  
ESSENCES CULINAIRES,  
MOUTARDE,  
KETCHUP, HUILES, ETC., ETC

**Alcalis.**—Marché tranquille aux prix antérieurs, demande fort légère; nous cotons : potasses premières \$3.90 à \$4.00; de secondes, \$3.75 à \$3.80; perlasse nominales, \$4.60 à \$4.70 par 100 livres.

**Charbons et bois de chauffage.**—La hausse notée la semaine dernière sur le charbon anthracite (charbon dur) a surpris bon nombre de consommateurs; mais le temps doux du mois de novembre leur donne encore l'illusion que l'hiver se fera attendre longtemps, de sorte que la demande de la consommation est encore lente.

Nous rectifions nos cotes du bois de chauffage, rebuts de scieries, qui se vend un peu meilleur marché sur la fin de la saison.

**Cuir et peaux.**—Nous avons à noter une certaine tendance à la baisse dans les cuirs, due à ce que quelques tanneurs, ayant accumulé un stock trop considérable pour leurs moyens, font des efforts pour réaliser. Cependant le coût de l'article n'a pas diminué et nous ne serions pas très surpris d'avoir à noter une nouvelle hausse assez considérable avant longtemps, car les stocks en général sont presque épuisés et lorsque la demande reviendra, ce qui ne peut tarder, les tanneurs en profiteront pour mettre les prix en rapport avec le coût de la production.

**Les rapports des journaux des Etats-Unis** constatent un déficit de 400,000 peaux dans l'approvisionnement du marché comparativement à la même date, l'année dernière. Cela est certainement de nature à faire remonter les prix lorsque l'occasion se présentera.

Les peaux vertes restent aux prix cotés la semaine dernière. Les peaux d'agneaux sont maintenant à 60c la pièce.

**Draps et nouveautés.**—Le commerce de gros est tout à fait calme; peu de voyageurs persistent encore à terminer leur tournée, les autres sont rentrés et attendent le moment de faire la tournée des fêtes. Les ventes de la campagne sont par conséquent restreintes, quant à la ville, on n'y vend presque rien, vu que les stocks d'hiver sont à peine entamés. Le détail en général est dans

la tranquillité la plus complète. Pas de changement à signaler dans les prix.

**Epiceries.**—La distribution des marchandises se continue activement, mais les commandes ne se ressentent pas encore tout à fait de l'empressement qui accompagne les derniers jours de la navigation intérieure. Le temps est si doux!

Les sucres, sirops et mélasses sont en demande normale aux prix précédents.

Le marché des fruits secs est très animé. Les raisins secs de Valence et de Corinthe importés par le "Fremona" sont maintenant dans le port et, quoique la plus grande partie ait été vendue à arriver, ce qui en reste disponible est en grande demande à des prix qui se raffermissent de jour en jour. Les Malagas, qui ne sont pas en quantité énorme, donnent lieu à une compétition active—pour le bon marché des prix de vente. Une importante maison de la place nous cote les prix suivants :

Extra Loose Muscatels.....	\$1 35
Imperial London Layers.....	1 65
Imperial Cabinet L. L.....	1 85
Connaissere Clusters.....	2 15
Extra Dessert Clusters (Bevan)....	2 90
Royal Buckingham.....	3 40
Fine Dehesa.....	2 75

Avec l'escompte ordinaire de 3 p. c.

Les viandes en conserve sont maintenant haussées de 20 à 25c.

Les pruneaux sont aussi à la hausse, par suite de la rareté des provenances de Bosnie.

**Fers, ferronneries et métaux.**—Le mouvement est léger pour la saison. Les prix des clous sont fermes ainsi que ceux des tôles et des ferblancs. L'étain est en hausse de 1c. par livre. Les fontes sont stationnaires.

**Huiles, peintures et vernis.**—Rien à signaler qu'une continuation de la fermeté dans les huiles de poisson et les huiles de pétrole. L'huile de graine de lin est plus faible; nous la baissons de 1c par gallon. Nous baissons également de 1c l'essence de thérébenthine.

Les peintures sont très fermes. Les verres à vitres ont encore haussé de 5c en gros; nous ne changeons pas nos prix, mais nos lecteurs ne devront pas

s'attendre à acheter au-dessous de ces prix, même en quantités.

**Poissons.**—Le poisson est en demande normale pour la saison à des prix sans changement.

**Salaisons.**—Marché assez actif, sans variation dans les cours.

Les cochons abattus se vendent \$5.50 les 100 livres.

## Revue des Marchés

Montréal, 7 novembre 1895.  
GRAINS ET FARINES

### MARCHÉS DE GROS

**Mark Lane Express**, de Londres dit, dans sa revue des marchés anglais, de lundi dernier "Les blés anglais ont été de 24s 6d. Les blés étrangers ont eu un léger changement au désavantage des débentures qui demandent maintenant 26s pour le meilleur b'é de Russie, 25s pour le beau blé de Californie et 24s pour celui de Calcutta. Les farines étrangères ont été actives, la boulangerie préférant celles d'Amérique. On a remarqué le bon marché de l'orge à malter de Californie et des avoines d'Amérique. Les pois, maïs et graines oléagineuses ont aussi été à très bon marché. Les haricots ont eu une légère reprise, ceux de Californie se vendent 27s. Le maïs américain mélangé a été coté 16s. Aujourd'hui, les blés anglais sont en baisse de 6d. Pour les blés étrangers, ils ont été peu demandés, mais les prix n'en ont pas baissé. Les farines ont baissé de 3d. L'orge et l'avoine sont sans demande. Il y a eu une bonne demande en maïs, sans changement de prix. En blés étrangers, le no 2 roux d'hiver a été coté 25s 6d, le no 1 du printemps, de Californie, les blés durs de Duluth et de Manitoba, 26s 6d, l'Orégon, 27s 6d.

Les dernières dépêches reçues par le câble cotent les chargements de blé et de maïs à la côte, ternes, en route sans affaires. Les marchés anglais de province sont tranquilles; les marchés français de province sont fermes. Voici les

C'EST BON!

"GOLD DUST"

C'est une farine de blé-d'inde, obtenue par un "Procédé Américain," elle vaut bien n'importe laquelle et elle ne coûte pas cher, non plus. Ecrivez-nous et nous vous dirons tout ce qu'il faut à son sujet.

E. D. TILLSON, Tilsonburg, Ont.

dernières cotes de Paris : blé sur novembre 19 francs ; sur décembre 19.25 fr. ; farines 12 marques, sur novembre 43 fr. ; sur décembre, 43 fr. 25.

Le *Marché Français* du 19 octobre dit : " Les semailles se sont continuées dans de bonnes conditions ; elles tirent déjà à leur fin dans certaines régions et les agriculteurs se montrent généralement satisfaits à cet égard. Tout ce qu'on pourrait désirer maintenant ce serait de voir la température se relever un peu pour favoriser le développement des jeunes plants.

" Au point de vue des affaires, il n'y a rien non plus de bien nouveau à signaler ; c'est toujours d'un côté le même manque d'offres de la culture et d'autre part le même calme dans la demande ; en somme les prix parviennent à se maintenir sans grandes variations, mais les transactions ne dénotent que fort peu d'activité et cela aussi bien pour les grains que pour les produits fabriqués, de toutes catégories.

" Nous avons reproduit, hier le tableau des importations et exportations de céréales que vient de publier l'administration des douanes. Il résulte de ces documents que nos exportations de blé se sont élevées en chiffres nets, c'est-à-dire déduction faite des exportations sous forme de blé ou farine, à environ 900,000 hectolitres pendant les deux premiers mois de la campagne 1895-96.

" En admettant que les importations conservent une importance égale pendant les dix autres mois, cela nous conduirait pour toute la campagne à une importation totale de 5 millions et demi d'hectolitres environ, ce qui concorderait avec le chiffre que nous avons indiqué comme probable en publiant notre évaluation de la récolte du blé dans le monde entier."

Aux Etats-Unis, la " visible supply," a augmenté de plus de deux millions et demi de minot, la semaine dernière, restant encore de 27,037,000 minots inférieure à celle de l'année dernière à pareille époque. Les nouvelles des semailles du blé d'hiver en sont meilleures et d'après le calcul du *Orange Judd Farmer*, les superficies ensemencées sont plus considérables que l'année dernière.

Les prix, en conséquence, sont faibles sur tous les marchés.

Les prix du blé disponible sont :

New-York, No 2, roux d'hiver, 69 à 00 c	
Chicago, No 2, du printemps, 57½ à 58½ c	
Duluth, No 1, dur.....	56½ c
Détroit, No 1, blanc.....	65½ c

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Novembre,	Décembre,	Mai.
Chicago,	00	58½ à	63c
New-York,	00	65½	67½ c
Duluth,	00	55	54½

Une dépêche du *Star* dit que le blé est coté aujourd'hui à Winnipeg de 41 à 42c fret de Brandon.

C'est une baisse de 2c par minot pendant la semaine, baisse qui concorde avec celle des Etats-Unis, mais qui laisse encore les cours au-dessus du prix qui permettrait l'exportation, aussi les meuniers sont-ils seuls à acheter. Mais comme la plupart des meuniers de seconde importance ont été surpris et considérablement gênés par la hausse du printemps dernier, ils se sont décidés cette année à faire des approvisionnements suffisants pour ne plus s'y laisser prendre, et les acheteurs ne manquent pas pour tout le blé qui se présente.

La même influence maintient fermes les prix du blé dans la province d'Ontario, ajoutée à la pauvreté des livraisons. Les cultivateurs du Haut Canada ne se pressent pas à livrer leur blé, parcequ'ils espèrent en obtenir de meilleurs prix. Aussi le marché est tranquille, avec des prix fermes. Le blé roux est coté à 71c dans l'ouest, le blé blanc se vend 72c sur le Midland, tandis que le blé de Manitoba est offert à 66c pour le No 1 dur, dans l'ouest ; et à 70½ à 70 c dans l'est d'Ontario. Les pois se vendent au nord et à l'ouest à 5½ c. L'avoine mélangée s'est vendue en gare à Toronto à 28½ et la blanche à 27c. L'orge à moulée est cotée 31 à 32c à la campagne. Le sarrasin a un bon mouvement vers l'est à 35 et 36c. Un char de maïs s'est vendu en gare à 42c.

A Montréal, le mouvement de l'avoine n'est pas actif, mais les cours sont fer-

més et l'on peut obtenir assez facilement 31½c pour un char de no 2 d'Ontario ; pour de plus fortes quantités le cours est de 31c. On a offert de l'avoine de Manitoba sur notre marché à 30½c. Les stocks ici sont descendus samedi, à 31,672 minots. Dans la province, il ne s'est presque pas vendu d'avoine encore sauf ce que les cultivateurs apportent aux marchés de détail des villes.

Les pois sont assez fermes. Il y en avait samedi 60,136 minots en magasin à Montréal. L'exportation paie 67c à flot par 66 lbs, ce qui représente la livre rendus à la gare à Montréal.

L'orge à moulée n'a pas beaucoup de demande ; on l'offre à 41 ou 42c ; les acheteurs ne veulent guère payer plus de 40c par 48 lbs.

Le sarrasin est tranquille et se cote de 42 à 42½c en entropôt.

Le blé d'inde américain, droits payés, vaut de 43 à 45c le minot.

Les farines ont une bonne demande pour les derniers jours de la navigation ; les farines d'Ontario sont fermes, avec tendance à la hausse ; celles de Manitoba sont soutenues.

Nous baissions de 10c les cours des farines d'avoine :

Nous cotons en gros	
Blé roux d'hiver, Can. No 2. \$0 72 à 0 75	
Blé blanc d'hiver " No 2. 0 72 à 0 75	
Blé du printemps " No 2. 0 72 à 0 75	
Blé du Manitoba No 1 dur... 0 72 à 0 75	
" No 2 dur... 0 70 à 0 72	
" No 3 dur... 0 00 à 0 00	

Blé du Nord No 1.....	0 70 à 0 72
Avoine nouvelle No 2.....	0 31 à 0 31½
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 43 à 0 45
Pois, No 1.....	0 72½ à 0 75
Pois, No 2.....	0 66 à 0 67
Orge, par minot.....	0 41 à 0 42
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 42 à 0 42½
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 00 à 4 15
Patente du printemps.....	4 15 à 0 00
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	3 80 à 3 90
Extra.....	3 50 à 3 60
Superfine.....	0 00 à 0 00
Forté de boulanger (cité).....	4 00 à 0 00
Forté du Manitoba.....	3 90 à 4 00

.....L'IDEAL

ET LES PLUS RECHERCHES EN FAIT

D'ALIMENTS

POUR LE DEJEUNER DU DIX-NEUVIEME SIECLE.

SONT CEUX DE LA

..COMPAGNIE IRELAND..

Nous serons heureux d'envoyer des échantillons et toutes informations. ECRIVEZ-NOUS



AVOINE DESSÉCHÉE ET ROULÉE

BLE DESSÉCHÉ ET ROULÉ .....

FARINE DE SARRASIN (Self-Rising)

La IRELAND NATIONAL FOOD COMPANY, Ltée

MEUNIERES ET MANUFACTURIERS

ALIMENTS AUX CEREALES DE CHOIX POUR DEJEUNER.

POSSEDANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la préparation des céréales servant d'aliments pour le Déjeuner.

TORONTO, CANADA

# MAISON DE GROS EN ..... **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

**THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.**

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

## HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles, **MONTREAL**

**EN SACS D'ONTARIO**

Medium .....\$3 25 à 3 40  
Superfine ..... 3 15 à 3 25

**FARINE D'AVOINE**

Farine d'avoine standard,  
en barils..... 3 30 à 3 40  
Farine d'avoine granulée,  
en barils ..... 3 50 à 3 60  
Avoine roulée en barils..... 3 30 à 3 40

**MARCHÉ DE DÉTAIL**

Beaucoup de grain au marché de la Place Jacques Cartier, mardi dernier; comme les acheteurs étaient nombreux, le grain s'est bien vendu à des prix soutenus. L'avoine, au voyage, se vendait 65 à 70c, et à la poche, de 70 à 75c; le sarrasin s'est vendu de 85 à 95c.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 75c à 80c par 80 livres.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c par 56 lbs.

Les pois No 2, valent 70 à 75c et les pois cuisants de 80 à 85c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.00 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de 90c à 95c par 96 lbs.

Le sarrasin vaut 95c par 96 livres (2 minots).

**BEURRE**

**MARCHÉS ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, le 25 octobre :

" Toutes les sortes de beurres sont encore en hausse. Le marché de Copenhague a haussé encore de 8s par quintal.

Nous cotons :  
Crémeries canadiennes de choix, en boîtes et caisses..... 120 à 125s  
Crémeries des E. U. ou du Canada, d'été..... 95 à 105s  
" d'Irlande, boîtes, manquent  
" du Danemark, quarts 132 à 138s

**MARCHÉS DES ETATS-UNIS**

Canton, N. Y., 2 nov.— Mille tinettes de beurre ont été vendues à 21½c.

Utica, N. Y., 4 nov.— Trente-cinq tinettes de beurre de crémeries ont été vendues de 21 à 21½c.

New York, 4 Nov.— Beurre soutenu; de ferme de l'état, de 12 à 21½c. Crémeries do, 20 à 23c; crémeries de l'ouest, 14 à 23c. Elgin 23c.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Il y a une relâche marquée dans le marché du beurre, cette semaine, les exportateurs ne sont plus des acheteurs aussi pressés et les cours ont baissé de 1c presque sur les plus élevés; on n'offre plus aujourd'hui que 22½c pour le beurre de tout un mois et c'est à peine si l'on pourrait obtenir 23c pour le beurre frais de la semaine. Comme nous l'avons expliqué la semaine dernière, les arrivages d'Australie et de la Nouvelle-Zélande vont être mis sur le marché et pèseront sur les prix au moment

même probablement où le beurre acheté aujourd'hui arrivera en Angleterre.

Les épiciers paient aujourd'hui 23½c à 24c pour les crémeries de choix. Les autres beurres se tiennent dans les mêmes conditions, absolument, que la semaine dernière.

Les exportations de la semaine ont été plus considérables que d'habitude; mais il faut tenir compte du fait que plusieurs mille tinettes de crémeries des Etats-Unis y figurent avec le beurre canadien.

Par	Pour	Tinettes
Laurentian	Liverpool	744
Labrador	"	50
Pomeranian	Glasgow	679
Alcides	"	407
Dominion.	Bristol	7,080

Total 8950

Sem. corresp. 1894 790

**Exportations à cette date :**

1895.....	66,050
1894.....	30,093

**FROMAGE**

**MARCHÉS ANGLAIS.**

MM. Marples, Jones et Cie nous, écrivent de Liverpool à la date du 25 octobre :

" Il y a eu un fort mouvement d'affaires cette semaine et les cours se raffermissent encore, surtout pour le fromage de conserve de choix. Les fromages de seconde qualité ont aussi une demande active.

# J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 ET 335 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

## BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

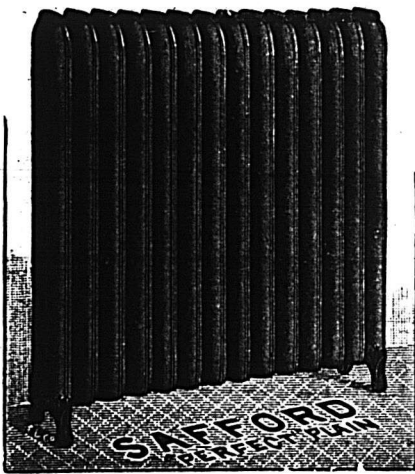
Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBERALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épipette blanche, 30, 50, 70 lbs Fournitures pour Fromageries.  
Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais " HIGGINS " et " ASHTON " pour Beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES



# The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

## RADIATEURS BREVETES de SAFFORD

Pas de **BOULONS,  
PAQUETAGE,  
FUITES.**

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

**H. McLAREN & CO., Représentants**

706 RUE CRAIG, MONTREAL.

**Nous cotons :**  
 Vieux fromage blanc ou coloré d'automne ..... 28 à 34s  
 Fromage nouveau, blanc ou coloré, irrég. .... 34 à 35s  
 Fromage nouveau, blanc, net et mûr. .... 38 à 40s  
 Juin d'Ontario, fancy, blanc ... 41 à 42s  
 Fin, août, pâle ou blanc. .... 43 à 44s  
 Très fin, sept., canad. blanc. .... 44 à 45s  
 " " coloré ..... 45 à 46s

**MARCHÉS DES ÉTATS-UNIS**

**Ogdensburg, N.Y., 2 nov.** — En vente aujourd'hui 1499 meules. On en a offert 10c pour les petites et 9½c pour les grosses. Pas de vente.  
**Waterton, N.Y., 2 nov.** — Ventes, 13 lots, 2000 meules se sont vendues à 10c; un lot, 150 meules à 9½c; 4 lots, 200 meules à commission.  
**Canton, N.Y., 2 nov.** — Pas de grosses meules en vente. Les petites meules se sont vendues de 10½ à 10¾c.  
**Utica, N.Y., 4 nov.** — Ventes, 2660 meules à 9½c; 216 à 9¾c; 280 à 10c.

**MARCHÉS D'ONTARIO**

**London, 2 nov.** — Dix huit fromageries ont mis en vente 4360 meules. Septembre et fin de saison. Ventes 190 à 9½c.  
**Ingersoll, 5. nov.** — En vente, 2447 meules d'octobre et novembre; pas de vente. Il a été offert 9½c pour le fromage d'octobre.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Il y avait lundi en vente au quai 3600 meules, qui se sont vendues sur la base de 9c, le même prix que la semaine précédente.

Nous approchons rapidement de la fin de la saison; la plupart des fromageries sont fermées et il n'arrive plus que quelques consignations, dont la qualité laisse généralement quelque chose à désirer et pour lesquelles on a de la peine à obtenir 9c.

Les exportations de la semaine dernière ont été:

Par	Pour	Meules
Laurentian	Liverpool	5,008
Labrador	"	15,553
Pomeranian	Glascow	988
Alcides	"	1,745
Hurona	Londres	12,659
Dominion	Bristol	17,001

Total..... 54,055  
 Sem. corresp. 1894..... 72,952

Exportation à cette date:  
 1895..... 1,477,450  
 1894 ..... 1,522,462

**ŒUFS.**

A Liverpool, les œufs canadiens vendent de 7s 9d à 8s 3d suivant câble-gramme privé d'hier.  
 A New-York, les œufs frais valent de

22 à 23c; les œufs de glaciers, de 16 à 17c.

Ici, nous cotons les œufs assez fermes entre 14½ et 15c la douz. pour les œufs mirés; les frais valent de 18 à 20c la douz.

**LEGUMES.**

Il y a abondance de légumes frais et de légumes secs sur nos marchés. Les haricots jaunes valent \$1.40 à \$1.50 et les blancs \$1.20 à \$1.30 pour le détail; les pois de 62½ à 65c par 60 lbs en gros et de 70 à 75c pour le détail. On cote:

Pommes de terre, le sac.....	\$0 35 à \$0 40
Choux, le 100 .....	1 00 à 1 25
Navets, le sac.....	0 50 à 0 60
Carottes, le baril.....	1 00 à 1 25
Oignons rouges.....	1 75 à 2 00

Au prix où sont les pommes de terre, il n'en vient pas de la campagne, sauf des environs de la ville. La récolte des Etats-Unis est énorme cette année.

**VOLAILLES ET GIBIER**

Il n'arrive encore que peu de volaille morte. Voici les prix que l'on paie: dindes, 8 à 9c la livre; poulets, 6 à 7c; carnards, 7 à 8c; oies, 5½ à 6c.

Les perdrix se vendent de 30 à 45c la paire, suivant qualité.

**FOIN PRESSE ET FOURRAGES**

A Boston on cote:  
 Choix à fancy en grosses balles..... \$17 00 à \$18 00

# La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

**CAPITAL ACTIONS, \$50.000**

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

**2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008**

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

1 PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

**PRIX DU BILLET, 10 CTS**

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

# Sirops de Fruits

NOUS AVONS EN STOCK UNE GRANDE QUANTITÉ de SIROPS ASSORTIS, TELS QUE:.....

Sirops de Framboises, Fraises, Citron, Vanille, Etc., Etc.

ECRIVEZ POUR PRIX ET ECHANTILLONS

••••

## LA CANADA LIQUOR CO.

253 et 255 St-Paul et 2 St-Vincent,

.....MONTREAL

# B. HOUDE & Cie, Québec, 350 RUE ST-JEAN.

BUREAU :

LES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS DE TABACS COUPES ET EN POUFRE DU CANADA.

**Demandez les Célèbres Tabacs :** HUDSON, GOLDEN LEAF, MORNING DEW, LE CAPORAL POUR CIGARETTES

**.....Tabacs en poudre :** ROSE ET FEVE, ROSE EXTRA, ROSE NO 1, NATUREL NO 2.

DEMANDEZ NOS LISTES DE PRIX.

Choix à fancy en petites balles.....	16 50 à 17 00
Beau à bon.....	15 00 à 15 50
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 15 00
Mêlé.....	12 00 à 13 00
Paille de seigle.....	13 00 à 14 00
" d'avoine.....	7 50 à 8 00

Arrivages de la semaine dernière 268 chars de foin et 24 de paille, et 7 chars de foin pour l'exportation. Semaine précédente, 225 chars de foin et 27 de paille.

Il n'y a que peu de changement dans le marché. Les arrivages ne sont pas considérables pour la saison et les stocks accumulés diminuent tranquillement. A moins d'une augmentation des recettes, nous devrions avoir un peu d'amélioration dans le marché. (Circulaire de Hosmer, Robinson & Cie, de Boston.)

A Chicago, le foin No 1 de choix est coté de \$13.75 à \$14 la tonne.

A New-York, le foin est tranquille, entre \$17 à \$18 la tonne.

A Toronto, on cote le foin pressé, en gare, par lots de char de \$14 à \$15 la tonne.

A Montréal, il y a toujours cette situation qu'il faut payer à la campagne en avance sur le marché. Les marchés de l'ouest et des Etats-Unis ne sont pas en hausse et, à expédier du foin acheté aux prix actuels, on serait certainement en perte; mais comme on espère un relèvement des prix cet

hiver, à l'étranger, on continue à acheter et l'on est rendu à payer \$11 pour No 1 et 2 ensemble, et quelquefois \$11 pour No 2 seul, lorsqu'il est bien placé pour l'exportation. En ville, le foin pressé est ferme. Le son et le gru sont stationnaires.

**Nous cotons au détail :**

Foin pressé No 1, la tonne.....	13 00 à 14 00
do do No 2 do .....	12 00 à 12 50
do do No 3, do .....	0 00 à 00 00
Paille vieille do .....	4 50 à 5 50
Moulée, extra la tonne.....	23 50 à 24 00
do No 1 do .....	00 00 à 22 00
do No 2, .....	00 00 à 21 00
Gru blanc do .....	00 00 à 18 00
do No 2, do .....	00 00 à 17 00
do No 3, do .....	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do .....	15 00 à 16 00
do (Ontario) do .....	15 50 à 16 50
do au char .....	14 00 à 15 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé-d'inde, granulée 100 lbs.....	1 25 à 1 50
Farine de blé-d'inde commune 100 lbs.....	1 10 à 1 15
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 25 00

**AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.**— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez **E. DUROCHER.** Tel. Bell 2664

## COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL Réunion hebdomadaire du conseil de la Chambre de Commerce de Montréal (Board of Trade,) tenue mardi le 5 novembre.

Présents, MM. John McKergow, vice-président au fauteuil; Charles F. Smith, Geo. Hague, John T. McBride, David McFarlane, Wm McNally, Henri Miles, Arch. Nicoll, Wm Nivn, Jos E. Rendell, David Robertson et G. F. C. Smith.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du contrôleur général répondant à une requête de l'association des épiciers en gros, demandant un délai de quatre ans au lieu de deux, pour la sortie des marchandises des entrepôts et voulant, de plus, obtenir la permission d'opérer des transactions sur les dites marchandises en entrepôt. Dans le premier cas, pour des raisons valables, la permission pourra être accordée par le gouverneur-général en conseil. Quant au second point, la législation y fera un changement, si les exigences du commerce le nécessitent. Voilà qui a été considéré satisfaisant.

Le Board of Trade avait demandé au C. P. R. et au G. T. R., de ne changer le tarif d'été pour leur tarif d'hiver que le 18 novembre, au lieu du 1er comme il avait été décidé. Les deux compagnies ont envoyé une réponse négative. D'ordinaire ces compagnies n'adoptaient les taux d'hiver qu'au 15 décembre.

Détaillé à 15 c. la bouteille, avec un bon profit.

VOUS POUVEZ L'AVOIR  
A MONTREAL

- Chez
- HUDON, HEBERT & Cie
  - KINLOCK, LINDSAY & Co.
  - LAPORTE, MARTIN & Cie
  - LOCKERBY BROS.
  - L. CHAPUT, FILS & Cie
  - CAVERHILL, HUGHES & Co.
  - HUDON, ORSALI & Cie
  - GEO. CHILDS & Co.
  - PROVISION SUPPLY Co.
  - C. LACAILLE & Cie
  - CARTER, GALBRAITH & Co.



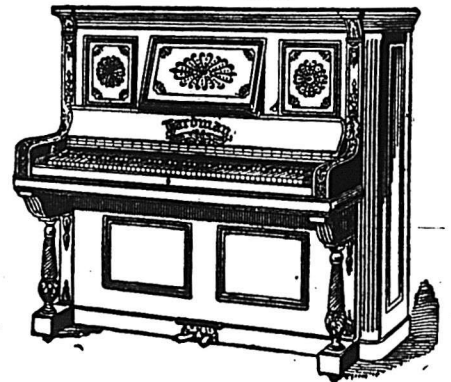
- N. QUINTAL & FILS
- RANSOM, FORBES & Co.
- D. C. BROSEAU & Cie
- P. GRACE & Co.
- ROBT. GREIG & Co.
- J. A. MATHEWSON & Co.
- D. H. RENNOLDSON
- BIRKS, CORNER & Co.

A QUEBEC

- Chez.....
- N. TURCOTTE & Cie
  - N. RIOUX & Cie
  - DROUIN FRERES

## MAISON LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU

Fondée en 1860.  
1637 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL  
Tel. Bell 1297.



Seuls importateurs des célèbres pianos  
HARDMAN, New York,  
The GERHARD HEINTZMAN CO., Toronto,  
WARMWITH, Kingston

PIANOS et ORGUES

fabriqués au Canada.  
Est Réparations et échanges à des conditions très acceptables et toutes sortes de PIANOS d'OCCASION en mains

# COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

## Le Café Dandelion Royal

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnent des forces. Hautement recommandé par la Faculté de médecine. Embaqueté seulement en boîtes de ferblanc. Le prix en est minime. Tous les Epiciers devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix Courant."

THE ROYAL DANDELION COFFEE CO'Y, 468 KING STREET, WEST, TORONTO, ONT.

Mardi prochain, M. McLeod Stewart, d'Ottawa, adressera la parole aux membres de l'association sur les bénéfices du canal de la rivière Ottawa.

Le bureau des inspecteurs de cuir et de peaux vertes a mis sous examen quatre candidats et a choisi MM. A. Bissonnette et F. Genest; le gouvernement a été notifié du choix.

La nouvelle de la retraite du capitaine Ritchie, commandant du "Parisian" et servant les intérêts du port depuis 36 ans, a été annoncée. Il a été résolu de présenter une adresse et un souvenir au capitaine.

### CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Assemblée régulière du conseil tenue le 1er novembre.

Étaient présents: MM. Laporte, président; J. Contant, vice-président; J. Fortier, J. X. Perrault, J. Haynes, A. Amond, O. Faucher.

M. Haynes fait fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du rapport du comité nommé pour étudier les amendements à la charte. Ce rapport est adopté avec amendements à certaines clauses et suspension d'autres articles qui réclament une discussion plus approfondie par le comité, qui est prié

de continuer son étude de ces amendements ainsi que de tous les autres amendements qui pourraient être proposés par le conseil de ville, les députés au parlement ou les autres associations.

Il est résolu que MM. le président, Perrault et Haynes soient délégués auprès du maire pour le prier de soumettre aux délibérations du Conseil de Ville la résolution de la Chambre de Commerce relativement à l'urgence d'un tramway jusqu'au sommet de la montagne du Parc Mont-Royal.

### CHAMBRE DE COMMERCE DE GASPÉ

Une assemblée générale de la Chambre de Commerce de Gaspé a été tenue mercredi soir, le 16 octobre, au Bassin, à l'arrivée de l'Admiral.

En l'absence du président, M. Frédéric Veit, le vice-président, a pris le fau euil.

La conduite de la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs et de son alter ego la Compagnie Atlantique et Lac Supérieur a été fortement blâmée et il a été unanimement résolu, dans l'intérêt public, d'adresser des requêtes aux deux gouvernements d'Ottawa et de Québec leur demandant de prendre possession du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Cette compagnie, qui n'a versé aucun capital dans l'entreprise, a reçu des

subsidés suffisants pour bâtir le chemin, et non seulement elle n'en a pas encore construit la moitié, mais les travaux de construction sont complètement arrêtés depuis deux ans. Elle n'a pas payé non plus les employés qu'elle a sur la partie du chemin construite avec l'argent du public, et ces employés, ne voulant pas travailler sans être payés, viennent de se mettre en grève.

A cette assemblée il a été aussi résolu de demander au gouvernement de Québec de publier le cadastre fait déjà depuis plusieurs années pour le comté de Gaspé.

### ASSOCIATION DES EPICIERS DE MONTRÉAL

L'assemblée régulière mensuelle de l'association des épiciers de Montréal, a eu lieu mercredi, le 6 novembre, au Monument National.

Étaient Présents: MM. S. D. Vallières, président, au fauteuil; J. O. Levesque, V. Raby, John Johnson, J. E. Manning, B. Taylor, J. P. Dickson, R. J. Hall, Thos. Gauthier, l'échevin Connaughton, etc., etc.

M. Vallières, en prenant le fauteuil pour la première fois comme président, remercia l'association de l'honneur qu'on lui avait fait et promit de faire tout son possible, avec le concours des membres, pour en remplir les devoirs.



## BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

### Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.

SAUCES  
CONFITURES " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie,  
Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES  
et de la SAUCE.... NABOB

AGENTS AU CANADA

J. Alex. Gordon & Co.  
MONTREAL

## BERNIER & CIE.,

GRAINS, FARINES, **GROS**

SON ET GRU,

DETAIL MOULÉE,  
GRAINES DE SEMENCE

271 & 273 rue CASCADES

SAINT HYACINTHE

## Restaurant Commercial,

1612, RUE NOTRE-DAME,

Montreal.

Excellents LUNCH et DINER.  
Vins, Liqueurs et Cigares de premières marques.  
Les Hommes d'Affaires de la campagne, de passage à Montréal, y trouveront tout le confort désirable.  
Salons particuliers pour Dames.  
Service soigné.

THEO. LANCTOT, Prop.

NOUS OFFRONS AU COMMERCE

10000 CAISSES DE CONSERVES Tomates, Pois, Blé-d'Inde, Saumon

... LES MEILLEURES MARQUES ...

# L. CHAPUT, FILS & CIE

## Epiciers en Gros

### MONTREAL

La question de tenir une exposition des produits alimentaires, cet hiver, sur la suggestion du PRIX COURANT est mise en discussion; la discussion est remise à une prochaine assemblée.

M. Raby propose la formation d'un comité pour entrer en pourparlers avec la Chambre de Commerce de Montréal, en vue de l'affiliation de l'association avec la Chambre. La proposition, insuffisamment développée, n'est pas prise en considération.

On soulève aussi la question de permettre aux épiciers licenciés de vendre les spiritueux importés dans toutes les espèces de bouteilles, chopines, quarts ou demi-quarts, où ils sont importés. Rien n'est décidé à ce sujet.

M. Hall attire l'attention de l'association sur les grands établissements de nouveautés qui se sont mis à vendre des épicerie au-dessous du prix coûtant.

Un comité est nommé pour dresser une requête au conseil de ville demandant qu'on empêche cette concurrence déloyale aux épiciers. Ce comité devra convoquer une assemblée extraordinaire de tous les épiciers pour faire signer cette requête. Ajournement.

La compagnie du moulin de Cookshire donne un nombre considérable de contrats de bois cet automne.

Il n'est pas encore décidé si les scieries incendiées de Sawyerville s'ont reconstruites, les apparences sont que Sawyerville les a perdues pour toujours.

#### NOTES FINANCIERES

Les débetures de la corporation municipale de Granby, portant 4½ pour cent d'intérêt, au montant de \$25,000, rachetables en trente ans, ont été vendues à 106½. C'est un heureux résultat dont doivent se féliciter les membres du conseil municipal et qui démontre le bon crédit de la corporation de Granby.

Les obligations de la Dominion Cotton Co, émises au moment où cette compagnie a acheté les manufactures de coton d'Hochelaga et autres, au montant de \$1,500,000, viennent à échéance le 2 janvier prochain. La compagnie a réussi à placer un montant égal de nouvelles obligations à Londres au pair, à 4½ p.c. Les premières portaient 6 p.c. C'est une économie de \$125,000 par année qu'elle peut ainsi réaliser.

#### PETITES NOTES

Tout le monde sait, dit la *Science Française*, que le son se propage très vite et très loin, au sein d'une masse solide. Le philosophe Biot a déterminé exactement la vitesse du son dans la fonte. Il a trouvé qu'il parcourait 3570 mètres (11712½ pieds) à la seconde.

Les vibrations sonores savamment conduites par le moyen des tuyaux acoustiques ou portevoix, le transmettent, pour ainsi dire, indéfiniment. Ainsi

s'explique ce fait presque incroyable: un observateur placé à l'entrée du grand Canon du Colorado, peut percevoir distinctement les appels de voix d'un homme situé à l'autre extrémité de la gorge, laquelle ne mesure pas moins de vingt-neuf kilomètres (18 milles)! C'est dans des circonstances favorables la portée maxima de la voix humaine.

Le développement des chemins de fer électriques a pris des proportions énormes sur ce continent. Depuis 1888, près de \$130,000,000 ont été dépensées pour la transformation des tramways. L'étendue du parcours est aujourd'hui de plus de 11,000 milles et les fonds engagés dans cette exploitation s'élèvent à \$984,485,000.

On a parlé souvent de grêlons monstres. Les derniers orages qui ont désolé récemment certaines parties de la France, ont fourni de nouveaux exemples caractéristiques. Dans plusieurs villages de la Seine Inférieure on en a ramassé ayant la grosseur d'un poing d'homme et à Aubermesnil, près de Neufchâtel, ils pesaient jusqu'à cinq cents grammes.

Voici qu'aux Etats-Unis on commence à remplacer les chapeaux de paille par des chapeaux de bois. On découpe le bois en fragments extrêmement fins qu'on soumet à l'humidité; les filaments ainsi obtenus se plient avec une grande faci-

LA MARQUE PAR EXCELLENCE

# Raisins Secs de Californie

## GRIFFIN & SKEELEY CO.

LES PLUS GRANDS EMPAQUETEURS ET LES PLUS FORTS DETENTEURS DE RAISINS EN CALIFORNIE. NE FOURNISSENT QUE LA MEILLEURE QUALITÉ. PRIX TOUJOURS SATISFAISANTS.

ARTHUR P. TIPPET & CO., Agents de GRIFFIN & SKEELEY CO.

MONTREAL



**EMPOIS....**  
**BRANTFORD**

**CHALLENGE CORN**

CELUI QUI SE VEND le plus RAPIDEMENT

**LILY WHITE GLOSS**

TOUJOURS LE VIEUX FAVORI

Voyez la nouvelle boîte (tin) de 6 lbs. Elle se vend a première vue

**BRANTFORD STARCH CO., Limitée**  
**BRANTFORD, ONT.**

lité, ils sont plus légers et ont enfin l'avantage sérieux de coûter moins cher que la paille.

Un prince des Indes possède une horloge d'un mécanisme très compliqué et curieux. En bas du cadran se trouve un gong supporté par des pivots. Au dessous, sur une tablette, on voit une pile d'ossements gisant pêle-mêle, en nombre suffisant pour reconstruire douze squelettes humains complets. Quand les aiguilles de l'horloge indiquent une heure, les ossements d'un squelette se lèvent et s'assemblent, le squelette saisit un maillet et va en frapper un coup sur le gong. Quand il est deux heures, deux squelettes se lèvent et vont frapper chacun un coup, et sur l'heure de midi et de minuit, toute la pile d'ossements se lève et s'assemblent en douze squelettes, vont frapper le gong et reviennent tomber en pièces sur la tablette.

Le dernier congrès des chemins de fer, qui vient de se tenir à Londres, a examiné la question du cadran de vingt-quatre heures, c'est-à-dire la notation des heures de 1 à 24 sur les cadrans des innombrables horloges des voies ferrées. D'après le résumé que la *Revue Scientifique* en donne, le congrès s'est prononcé en faveur de cette réforme qui conduit, paraît-il, à beaucoup de préci-

sion et de simplicité dans l'exploitation. Les expériences faites aux Indes anglaises, au Canada et en Italie sont favorables à cette modification, étudiée depuis cinquante ans et toujours ajournée; après une longue discussion, le congrès a résumés ses travaux par les conclusions suivantes: la numération continue des heures de 1 à 24, dans les horaires, offrirait de grandes facilités dans l'organisation du service des chemins de fer. Les administrations et les pays qui ont expérimenté ce système s'en déclarent très satisfaits, y trouvent beaucoup d'avantages et le public s'y habitue sans difficultés. Après cette adoption, il y aura toujours, bien entendu, des gens fantaisistes ou distraits qui voudront chercher midi à quatorze heures; mais ils ne seront pas plus nombreux qu'au paravant et le fonctionnement général sera plus logique.

#### NOTES COMMERCIALES

La vente du charbon des mines de la Nouvelle-Ecosse pour les neuf mois expirant le 30 septembre a diminué de 244,000 tonnes comparé à la période correspondante de l'année dernière. Cumberland, pour sa part, a vendu 75,000 tonnes de moins. Pictou 57,000 et le Cap Breton 135,000 tonnes. Ceci, en dépit des transactions de la Dominion Coal Company. Cependant, si ce n'eut

été cette compagnie la diminution pour le Cap Breton aurait été de 100,000 tonnes de plus-qu'elle a été.

M. André Lebon, ministre du commerce de France, déposera, à la rentrée de la chambre, un projet de loi portant ratification d'une convention conclue avec la Compagnie française des câbles sous-marins pour la pose d'un nouveau câble de Brest à New-York, avec ramification directe sur les Antilles et, de là, sur le Brésil.

Le câble que la Compagnie française possède depuis 1879 à Brest est insuffisant pour les besoins du trafic sur New-York, et surtout pour les communications directes avec les Antilles.

La sécheresse a été tellement grande à St-Hyacinthe que l'eau commence à manquer dans bien des campagnes.

Plusieurs cultivateurs sont obligés de faire de grandes distances pour s'en procurer.

Au Granite Mills, on se sert de la vapeur, le pouvoir d'eau n'est plus suffisant.

Au Rapide Plat le manque d'eau se fait également sentir, et les pouvoirs électriques sont au repos une partie du jour.

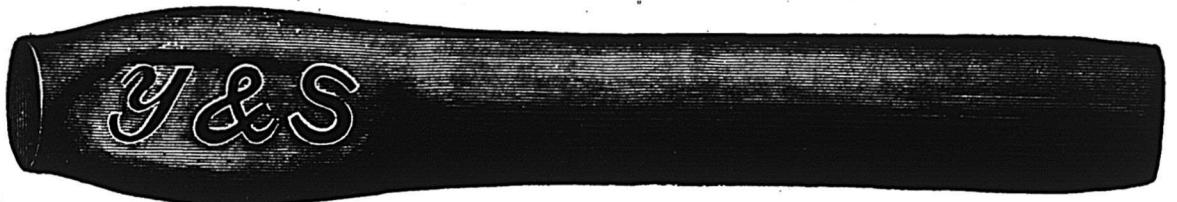
La pluie que nous avons eue, n'est pas suffisante pour remédier à ce contretemps, ni permettre aux cultivateurs de faire leurs labours.

Avez-vous donné votre commande.....

DE



**REGLISSE**



POUR votre approvisionnement d'hiver? Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à ..... et vous reconnaîtrez que la meilleure **Réglisse** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Aciné de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

**YOUNG & SMYLLIE**

**BROOKLYN, N. Y.**

**PROVINCE DE QUEBEC**

**Cour Supérieure.**

ACTIONS		
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Ascot.</b>		
Lemieux P. E.	C. J. Edgar	175
<b>Broadlands.</b>		
Martin A.	R. Evans et al	191
<b>Beauport.</b>		
Galarneau Geo.	Marie Simard et vir	208
Galarneau Geo.	Marie Simard et vir	156 1/2
<b>Berthier.</b>		
Phillippe Dme Wm.	Banque Molsen	1000
<b>Barnston.</b>		
Irving J.	J. MacLean	138
<b>Charlesbourg.</b>		
Paradis et al.	Banque Nationale	100
<b>Clifton.</b>		
Bouchard N. et al.	J. Beaulne	260
<b>Compton.</b>		
Pope Jas.	C. Lavers esql.	180
<b>Dudswell.</b>		
Adams C. H.	L. Beauchemin	170
<b>Eastman.</b>		
Whitehead G. H. et al.	L. Messier	369
<b>Ely Tp.</b>		
Molleur Rose et al.	Dme Onés. Guertin	150
<b>Farnham.</b>		
Godin L.	J. Aubertin	269
<b>Granby.</b>		
McCanny J. H. esql.	Dme Marie J. Bray	1913
<b>Graham.</b>		
Galipeau Jos.	Crédit Foncier	829
Lavigne C. B.	W. J. Watts	261
<b>Ham.</b>		
Lavertu Jos.	W. Dionne	275
<b>Hinchinbrooke.</b>		
McClatchie J. H.	E. T. Mut. F. Ins. Co	114
<b>Longueuil.</b>		
Roy Jos.	O. Massicotte	203
<b>Lachine.</b>		
Martin Alf.	E. C. Amos	1000
<b>Maskinongé.</b>		
Marchand T.	H. Laporte	114
<b>Montréal.</b>		
Arnold Ann.	R. J. Longheed (dom.)	200
Ascher H. S. G.	A. Campbell	899
Bernier O.	J. H. Battetell	100
Bernfeld K.	W. H. Gibson et al	165
Bélanger A.	J. A. Chevrier	466
Brousseau P.	Dme L. Tardie	200
Boivin J. G.	G. Slater et al	126
Bourdon A. et al.	N. A. Hurteau	50 cl.
Beauchamp J. A.	J. L. Caverhill et al	112
Bowles J.	A. F. Gault et al	386
Brousseau A. et al.	Dme P. Beaudry	434
Bastien T. et al.	G. H. G. Dillon et al	181
Beaugrand R.	G. Lapierre	135
Hélat N.	S. Beaudin et al	189
Cie Carrosserie de Montl.	J. O. Labrecque et al	116
Cyr J. B. et al.	D. Cyr	273
Chabot J. B.	C. Gagnon	500
Connors R.	Meldrum Bros	233
Cornellier C. A.	N. McEvan	139
Can. Trdg & Shipg Co.	E. Lec'ere	150
Charbonneau I.	Dame L. P. Tees	127
Clendinning Wm & Son Co.	F. N. Trambaly	252
Couture A.	Dame D. Houle	46 cl.
Cole W. L.	Z. W. Stephens	1360
Colson J.	Dame Z. Mercier	26 cl.
Dansereau A.	Banque Nationale	26 cl.
Donohue J. W.	J. L. David	401
Daoust R.	Montreal L. & M. Co	36 cl.
Donohue W.	C. L. Letang et al	216
Doré E. et al.	R. Wilson	152
Duclos F.	J. Jobin	119
Demers W.	J. Mercier et vir	46 cl.
Drapeau T. A.	J. T. Archambault	3000
Esinhart J.	A. N. Esinhart	3000
Evans Dme H.	F. Hawkins	150
Fortin O.	L. P. Berard et al	160
Finnie R. G.	W. Evans	387
Foster J.	J. C. King	306
Frigon H.	L. Robert et al	510
Old I.	Dme M. Ferns	233
Giroux J. et al.	Crédit Foncier	597
Girard S.	F. Boudreau	135
Gauthier G. P.	J. R. Wilson et al	36 cl.
Gambel W. H.	A. Jolicœur	110
Gervais P.	J. I. Caverhill et al	131
Génét J. A.	I. Lemieux	109
Guyon W. W. et al.	N. Lesage	106
Goldberg M.	H. Johnson	175
Gougeon H.	Cie Letourneux, fils et Cie	109

Gosselin Dme S et al.	H. Z. Resther	130
Hansen J. F. et al.	N. A. Hurteau	237
Jeffrey A.	M. Dincean	412
Jamieson H. G.	Dme Lander	180
Kelly W. H.	F. O. Lamarche	100
Lapointe D.	Dme A. C. Mills	168
Laporte E. et al.	Crédit Foncier	360
Lefebvre C.	Dme R. Letourneau et vir	5324
Leclair H.	C. L. Letang et al	326
Lagerbe C. J.	R. W. Crompton	270
Lebeau Dme M.	Dme M. Bourdon	142
Lésperance J. C.	M. A. Foster	46 cl.
Lalonde J.	Dme E. K. Lalonde	1000
Leicht M.	G. H. Featherston	150
McDonnell C. A.	A. Jacobs	500
Moreau & Racine	Dme R. Fortin et vir	275
Martin N.	R. Evans et al	191
McCool F.	J. Versailles	341
Magnan A. et al.	P. Picotte et al	30 cl.
McCormick P. P.	G. H. Featherston	167
Meredith R. et al.	M. Connolly	15000
Mrs Accid. Ins. Co.	A. Ramsay	30 cl.
McCauley H.	A. McCauley	160
Martin A.	E. C. Amos	1000
Nicoll A.	Comm. Union Ass. Co	716
Quimet I.	D. Cadieux	139
Paquet E.	Dme F. Richardson	30 cl.
Pouliot A.	H. Renaud	115
Pineault G. E.	Dme E. Montreuil	249
Pintou H.	N. F. Bédard	263
Primeau Dme A. et al.	Dme H. Primeau et al	20 cl.
Prudhomme J. G. M.	J. Crowley	110
Robertson K.	P. Kearney	50 cl.
Bobston Dame A. et vir.	Banque Molsen	10 cl.
Ritchot G.	T. Cravel et al	434
Reburn W. A.	J. H. Wilson	251
Sénécal N.	G. Dastous	372
Shoolbred & Co.	G. Y. Smith et al	1066
St Germain D. et al.	Curé et Warden	50 cl.
St. Sempie J.	L. A. Wilson	241
Turcotte Alp. et al.	P. A. Drolet et al	177
Trepanier J. A.	J. Tessier	173
Thérien E.	J. Lacas	200
Washington Bldg. & T. Co.	Dme E. J. Ross et al	4790
Wiseman R.	W. Evans	136
Wernstein L.	F. Weir et al	50 cl.
<b>Newport.</b>		
Prouty J. R.	L. W. Eldrige	3000
<b>Orford.</b>		
Charest P.	H. Moe	468
<b>Plessisville.</b>		
Rivard P.	J. B. Gosselin	151
<b>Place Sans Bruit.</b>		
Routier Chas.	Marie Labbé es nom esql	259
<b>Québec.</b>		
Côte Dme Delima	J. A. Rousseau	151
Desbiens Wm	H. Belleau	126
Fortier Marie L. A. et al.	N. Dion jr	185
Girard Josephine.	P. A. Drolet	200
Koppel Bernfeld	W. H. Gibson et al	166
McGreevy T.	B. du Peuple	4855
O'dell L. S. et al.	J. N. Gregory	1050
Pelletier E. fils.	Dme M. Simard	317
Quebec Steamship Co.	J. Chartier	190
Samson Marie A.	J. Auclair	200
Sheenan Thos.	D. Mc'Larry	122
Simard Jean.	O. Migner	108
<b>Rivière Désert.</b>		
Goldberg Max	H. Johnson	175
<b>Scottstown.</b>		
Leblanc F.	C. Hébert	472
<b>Sorel.</b>		
Guevremont J. B. jr.	J. Meunier	109
<b>Stratford.</b>		
Jalbert dit Carleton J.	F. W. Andrews	165
<b>Sherbrooke.</b>		
Archambault J. T. L. et al.	B. Nationale	250
<b>Ste-Anne de Lotbinière.</b>		
Ponton H.	N. F. Bédard	263
<b>St-Augustin.</b>		
Gingras B.	Dme W. Cantin et vir	135
<b>St. Ferdinand d'Halifax.</b>		
Champlain S.	A. Kennedy	5600
<b>St. Grégoire.</b>		
Guillemette O.	O. Tourigny	150
<b>St. Hilaire.</b>		
Demers P.	J. Noiseux	3000
Forest Nar.	J. Noiseux	3000
Marcel Mlle Amanda.	J. Noiseux	3000
<b>St. Hugues.</b>		
Lemieux Emelie.	C. Maily	472
<b>St Hyacinthe.</b>		
Benoit Nap.	C. Benoit	300
<b>St Laurent.</b>		
Deguire L.	B. Nationale	171
<b>St-Malo.</b>		
Julien Nap. F.	Marie Simard et vir	791
<b>St. Paul.</b>		
Mongeau C.	N. Charron	956
<b>Ste Justine.</b>		
Campeau Jos.	J. Blonde	150

<b>St Raphael de l'île Bizard.</b>		
Boileau P. et frères.	N. Tanguay	414
Boileau P. et frères.	E. Duplin	305
<b>Ste Rose.</b>		
Lacas Horn.	E. Lacas	133
Ouimet Isaie.	Dme D. Cadieux	138
<b>St Sébastien.</b>		
Poirier L. et al.	Eastern Tps. Bank	513
<b>St Séverin.</b>		
Goulet R.	W. Grandmont	300
<b>St Stanislas.</b>		
Renfret Ernest.	T. Bournival et al	139
<b>St Tite.</b>		
Grenier Bev. I. B.	Banque de Québec	5001
<b>St Téléphore.</b>		
Tobin P.	J7 Tobin	1500
<b>St Valérien.</b>		
Goderre Jos.	Chalifoux & Fils	140
<b>St-Vincent de Paul.</b>		
Provost Emery.	Dme M. Magor	46 cl.
<b>St Valentin.</b>		
Malloux Jos E.	Delle Royale Ethler	124
<b>Trois Rivières.</b>		
Burdick Geo. H.	A. Baptist	1300
Guilbert O.	L. Brunelle	426
Ryan J.	T. F. G. Folsy & Mfg. Co	355
Smardon Mme R. et al.	B. J. Cartier	525
<b>Upton.</b>		
Hetu G. E.	O. Chalifoux & Fils	261
<b>Valleyfield.</b>		
Beaudet G. esql.	Dame Marie Beaudet et vir	496
Ellis J. J.	O. Shore	864
<b>Warwick.</b>		
Fortin L.	Crédit Foncier F. C.	276
<b>Cour Supérieure.</b>		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS		
<b>Acton.</b>		
St. Germain H.	P. Gravel et al	184
<b>Bergerville.</b>		
Levy C. E.	Z. Marchand	20 cl.
<b>Belœil.</b>		
Provost P.	A. L. Hurtubise	103
<b>Belcourt.</b>		
Lacroix Elz.	E. Duchêne esql.	226
<b>Chicoutimi.</b>		
Bergeron G. A.	A. T. Potter et al	163
Potvin Thos.	J. X. Letellier	200
<b>Côteau du Lac.</b>		
Lalonde J. B. et al.	A. Jetté	271
<b>Dudswell.</b>		
Adams C. H.	J. L. Mitchell et al	168
<b>Isle d'Orléans.</b>		
Blondeau Ant.	O. Plante	185
<b>Louiseville.</b>		
Lefebvre P.	Annie Béland et vir	166
<b>Lachine.</b>		
Fortin Osias.	L. P. Bérard et al	110
<b>Lachute.</b>		
Palliser Thos et al.	Sun Life Ass. Co	1585
<b>Longue Pointe.</b>		
Quinn Jas.	W. Evans	105
<b>Longueuil.</b>		
Thuot dit Duval.	A. Trudeau	1034
<b>Maisonneuve.</b>		
Lafamme E. esql.	Elie Desjardins	2163
<b>Mile-End.</b>		
Leduc T.	H. Porter	322
<b>Maskinongé.</b>		
Marchand Isaie.	T. Vanasse	641
<b>Montréal.</b>		
Barazy Therese de Mall.	Crédit Foncier	3611
Bordeau Dme Geo.	P. Vanier	909
Brodeur C.	A. Brodeur	153
Bélair A. P.	C. Hilaire	149
Beausoleil J. M.	P. Valliere	175
Beaudoin P. esql.	F. Haot et al	130
Brodeur D.	B. Nationale	631
Barré L. J.	H. Lemire	374
Brodeur D.	Dme O. Mongeau	102
Cooper A.	W. Drake	644
Cyr G.	E. J. Eckersley	105
Clendinning Wm. et al.	F. E. Nunn et al	753
Corbeil E.	J. H. Maillette	311
Carbonneau C. E.	P. A. Elliott	480
Collins Mary.	W. A. Reburn	40 cl.
D'Ivery O. R.	G. Marsolais	834
Dussault Oct.	J. B. Deschamps	171
Dom. Constr. Co.	J. Crathern	228
Doré Méline.	J. H. Lalonde	100
Featherston A. M. et al.	B. Jacques Cartier	525
Favreau A. J. et al.	R. J. Demers	103
Foster J.	J. C. King	386
Featherston A. M.	A. G. Walford	181
Gélinas F.	Dme M. Parent	595
Gauthier Ign. et al.	Z. Renaud	168

**ALFRED GERVAIS, COMPTABLE**  
 Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur.  
 Billets Escomptés. Spécialité: INVENTAIRES  
 Telephone 2935.....  
 1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

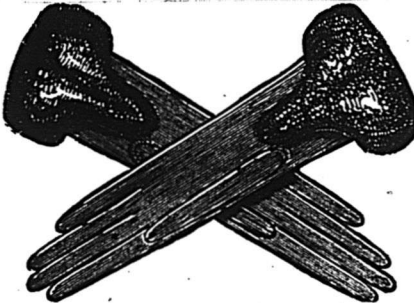
**THIBAudeau BROTHERS & CO.**  
 Importateurs de  
**Marchandises Seches**  
 332 RUE ST-PAUL,  
 THIBAudeau FRERES & CIE  
 — QUEBEC —  
 THIBAudeau BROTHERS & CO  
 — LONDON —

SPECIALITE DE  
**TAPIS & PRELARTS**



**A. RACINE & CIE**  
 IMPORTATEURS ET JOBBERS  
 — EN —  
 Marchandises Seches  
 Générales  
 DE TOUTES SORTES.  
 340 et 342, Rue St-Paul  
 — ET —  
 179 et 181 rue des Commissaires,  
 MONTREAL.

**J. Z. DESORMEAU & CIE,**  
 Manufacturiers de **GANTS** et Mitaines en Kld.....




VEAU, CHEVREUIL,  
 AGNEAU, ANTILOPE.

Bureaux : 298, 300 rue St-Paul, Montrea.  
 N. B.—Nos voyageurs sont maintenant sur la route avec un assortiment complet de nos échantillons.

— Etablie en 1830. —  
**BENNING & BARSALOU**

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.  
**Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.**  
 86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL  
 Références : LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL  
 Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.  
 Téléphone 1744. Boite de Poste 215.  
 Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

**THOS. MEALEY & CO.,**

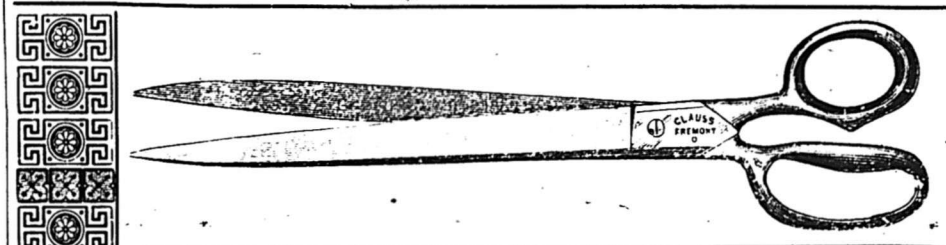
FABRICANTS DE ..  
  
**DOUBLURES QUATÉES POUR TAPIS**  
**.....ET COUSSINS D'ESCALIERS**  
 BUREAU  
 24, RUE CATHARINE, NORD,  
 HAMILTON, ONT.

**BURNS & LEWIS**

**Habillements Confectionnes en Gros**  
 LONDON, ONT.

Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ECHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.  
 Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.  
**Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.**  
 Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

**Les Ciseaux "CLAUSS"**



**SONT CONNUS**  
 DANS LE MONDE ENTIER. **CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide E, Toronto.**  
 Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous vous épargnerons de l'argent.

**C. X. TRANCHEMONTAGNE**

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

**TOUJOURS EN MAINS :** Beaver, Vénitien, Melton, Chevots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

Héto A.	Bank of British N. A.	209
Héto Alex.	D. A. Lafortune et al	100
Hopkins Dme Wm	F. Hawkens	150
Héto F. X.	Dme E. Pinsonnault esq	132
Joyal A. esq	L. H. Pettier esq	2070
Ja obs Wm	J. Scott et al	201
Leandre Robert	A. J. A. Roberge	324
Leclair D.	Dme Castonguay et vir	100
Levesque J. A.	S. Davis et al	118
Lefleur L. H.	J. J. Bailey	110
Lefleur L. H.	J. Bailey	110
Lalumière Gus.	M. J. A. Decelles	290
Lemieux A.	W. J. Proulx et al	101
Logan J.	Dame Jane Hall	180
Loiselle E.	Dme E. Pinsonnault esq	102
Mayer Jos.	A. Pruneau	132
McGrail M. J.	M. T. McGrail	2000
Martin W.	G. E. Bremner et al	2e cl.
Meunier D.	P. Braut	278
Mullarky M. C.	S. R. Wickett	7500
Murray J. C.	F. Gagnon et al	412
Noranda Célairre.	Dame A. Legault et vir	108
Neville Chas.	L. A. Fortier et al	101
Paillé M. G.	E. J. Bisailon et al	104
Phillips H. S. et al	T. Parent	100
Queens Hotel Co.	E. Poirier et al	891
Quintal Cy.	Dame Marie Brossard	2e cl.
Ryan Wm.	H. Laporte et al	126
Robert L.	A. J. A. Roberge	324
Rielly Edm.	J. L. Caverhill et al	119
Scotte D.	E. J. Levert	160
Slobotsky Fannie.	P. Demers	175
Staff W. B.	Dme Haensgen et al	389
Tremblay Jos.	J. A. St Julien	178
Thyer Jos.	A. Primeau	132
Terry J. H.	S. Davis et al	180
Thurlow A. E.	J. Currie	175

**Notre Dame de Grâces**

Larivière Sauveur	L. Abinovitch	348
<b>Pointe Claire.</b>		
Fraser Dme Marie H. esq	W. Strachan	6/20
<b>Québec.</b>		
Cameron J. D.	L. Dudley et al	302
Hurdy P. M.	J. Paradis	200
Lurette Elizabeth	M. White	216
<b>Rigaud</b>		
Gauthier G.	A. C. Gauthier	102
<b>Stukely.</b>		
Handyside N.	E. Esty et al	133
<b>Sherbrooke.</b>		
Robertson J. G.	Sherbrooke L. & Mfg Co	8687
Scott R. et al.	J. F. Maskill	228
<b>St Alexandre</b>		
Mansau N.	Sun Life Ass. Co	4583
Mansau Noel.	N. Demers	256
<b>St Armand.</b>		
Beaugregard J. M.	Dme P. Martindale et vir	125
<b>Ste Blaise.</b>		
Royal L. L. et al.	B. du Peuple	103
<b>Ste Cunégonde.</b>		
Fortin Louis et al.	T. Gauthier	1180
<b>St-Henri.</b>		
Cowan Thos.	C. Marrow	281
<b>St Hyacinthe.</b>		
Chalifoux H. T. et al.	F. Jacobi	241
Guertin A.	J. Leggat	106
<b>St Jean.</b>		
Succ. L. Decelles.	Corp. St. Jean	213
<b>St Laurent.</b>		
Langevin J. B.	D. A. Lafortune et al	148
<b>Ste Montique.</b>		
Lafere Jos.	J. McD. Hains	123
<b>St Valentin.</b>		
Hebert Chas et al.	D. Salt	669
Malloux Jos E.	F. Ethier	191
Malloux Jos E.	E. Choquette	100
<b>Vaudreuil.</b>		
Vinet D. J. N.	Dme Sarah Crowley	100
<b>Verchères.</b>		
Duphily Theop.	A. Pigeon et al	258

**Cour de Circuit**

**JUGEMENTS RENDUS**

**DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS**

<b>Ascot.</b>		
Lane R. J.	C. A. Jenkins	15
Smiley Geo.	J. Hope	35
<b>Acton.</b>		
Morelle F. & Co.	E. Prevost & Cie	14
<b>Bord à Plouffe</b>		
Clermont J. B.	A. Beauchamp	40
<b>Brome Tp.</b>		
Shover J.	C. S. Boright	21
<b>Clarendon</b>		
Armstrong J. S.	J. Robertson Co	45
<b>Coteau du Lac.</b>		
Kennedy J.	W. Hay	61
<b>Côte des Neiges.</b>		
Rhéaume O.	J. Lortie	50
Grenier Chas.	T. Gaudry	34

<b>Côte St Paul</b>		
Finnie R. G.	P. Lee	69
Leduc Gil.	A. Beaudoin	22
<b>Dudswell</b>		
Gamsby J. B.	Dominion Ice Co	55
<b>Durham</b>		
Dunton Geo.	Dme A. Matheson et vir	38
Glrad E.	E. Lortie	15
<b>Farnham</b>		
Donahue E.	C. A. Liffeton Co.	36
<b>Garthby</b>		
Martel Nap.	G. I. Picard	51
Pichette Mag.	F. C. Gingras	41
<b>Hamford</b>		
Garneau Jos.	Jt Fortier	16
<b>Iberville.</b>		
Cyr Rose et al.	B. du Peuple	52
<b>Inverness</b>		
McVitty Wm	D. Dubois	11
<b>Joliette</b>		
Moreau Jos.	O. Foucher	20
<b>Les Piles</b>		
Dubé Jos.	D. Ceruti	16
<b>Lac à la Tortue</b>		
Normandin A.	J. N. Godin & Cie	27
<b>Lachine</b>		
Martin Alex.	L. Abinovitch	22
<b>Lachute.</b>		
Deschambault A.	M. Barsalou	82
<b>Marston.</b>		
Lamontagne A.	Bécigneul	70
<b>Maisonneuve.</b>		
Goyette Elle.	T. Bloau	34
Reeves Dme Victorina.	A. Bélanger	34
<b>Mill End</b>		
Pelletier G.	J. E. Villeneuve et al	10
<b>Montréal.</b>		
Aubry Léon.	Dme S. Themens et al esq	40
Asselin Jos.	Dme E. Lussier	16
Amyot Jos.	L. Foisy	10
Aubry F.	Dme E. Bertrand	23
Aubin L. T.	L. A. Fortier et al	18
Baker Wm H.	Dme E. B. Smith et al	16
Beaman H. J.	A. F. C. Ross	40
Boyd T. B.	S. H. J. Tasse et al	22
Bayard F.	Dmr E. Dufresne, vir et al	20
Bachand Jos.	A. Champagne	25
Benoit Dme Marie L.	R. A. Piécourt	33
Booth E.	J. Duhamel et al	40
Bothe ell R.	Dme C. Lynch	12
Beaudoin H.	J. Hoolahan	18
Belleisle Ferd.	J. B. Montambault	30
Berthiaume J. E. D.	B. Normandin	13
Bénard Chas et al.	J. A. Ethier et al	22
Benoit Dame Marie.	J. Lefebvre	26
Beaudoin J. Edw.	H. A. Robert	41
Brown D. C.	Dame E. B. Scott et vir	22
Benoit Chas et al.	R. J. Demers	58
Beaudoin Jos.	J. B. Galarneau	11
Bacon E.	Dme M. Betournay	33
Bélaïr Dme L.	F. X. Rousseau	40
Bourbon Elie.	T. E. Howard	27
Bourbon E. H.	J. F. Gravel	50
Bourassa S.	La Cie de Pub. de La Patrie	35
Baker L.	P. E. Layton et al	12
Béaulin Mag.	Dme A. M. M. Easty	10
Beamer M.	Dme R. Bourmier	30
Blain S.	Dme D. Perrault	48
Bolduc H.	H. Dassyyva	12
Barrette C. H. et al.	E. Choquette et vir	67
Bennett C. G.	R. Campbell	30
Berlinguette R.	E. Lamotte	50
Brunet F. X.	H. Pelletier	19
Cameron Thos.	M. Kannon	14
Cameron Henry	N. Piuze	25
Cle mont E.	Cie Letourneux fils & Cie	56
Cadioux L.	B. Bernard	49
Crevier Alb.	E. Gohier et al	50
Chartrand Jos L. et al.	J. B. Thibaudan	20
Danford P.	H. Ross	13
Dauphinais Célairre.	W. E. Ross	19
Desjardins Wilf.	W. W. Ogilvie	92
Desjardins Wm.	J. A. Richard	42
Debiarge has.	M. Malleck	11
Dupuis Jos.	F. X. Demers	17
Dorion P.	J. Coulombe	3
Daignault Alex.	D. Corbell	28
Dagenais Jos.	C. Lachapelle	62
Duquette J. A.	Bq. Nationale	71
Dupuis J. E.	L. H. Laramée	21
De Kog.	L. Demers	33
Deptie Jos.	E. B. Douinque	24
Dagonais T.	J. E. Beaudry	40
Desroches Jos.	A. Lemay	28
Demers A.	L. Meunier	23
Desjardins C.	E. Mireault	43
Dalgé Geo.	J. H. Pelletier	10
Dansereau C. A.	O. Cauchon	86
Deschamps Mich.	P. Dansereau et al	15
Duclos E.	Dme D. Poirier	18
Duffort A.	J. L. Carle & Cie	26
Dussault S. et al.	F. Machabé	36
Eglauch Dme W.	N. Garand et al	82
Ewing Jas.	A. Mallette	64
Emery H.	Dme A. Mills	23
Filiatrault Al.	J. P. Viger	60
Frament S.	B. Courtemanche	13
Francoeur A.	L. Hotte	15
Frénette T. E.	P. Philippe	15

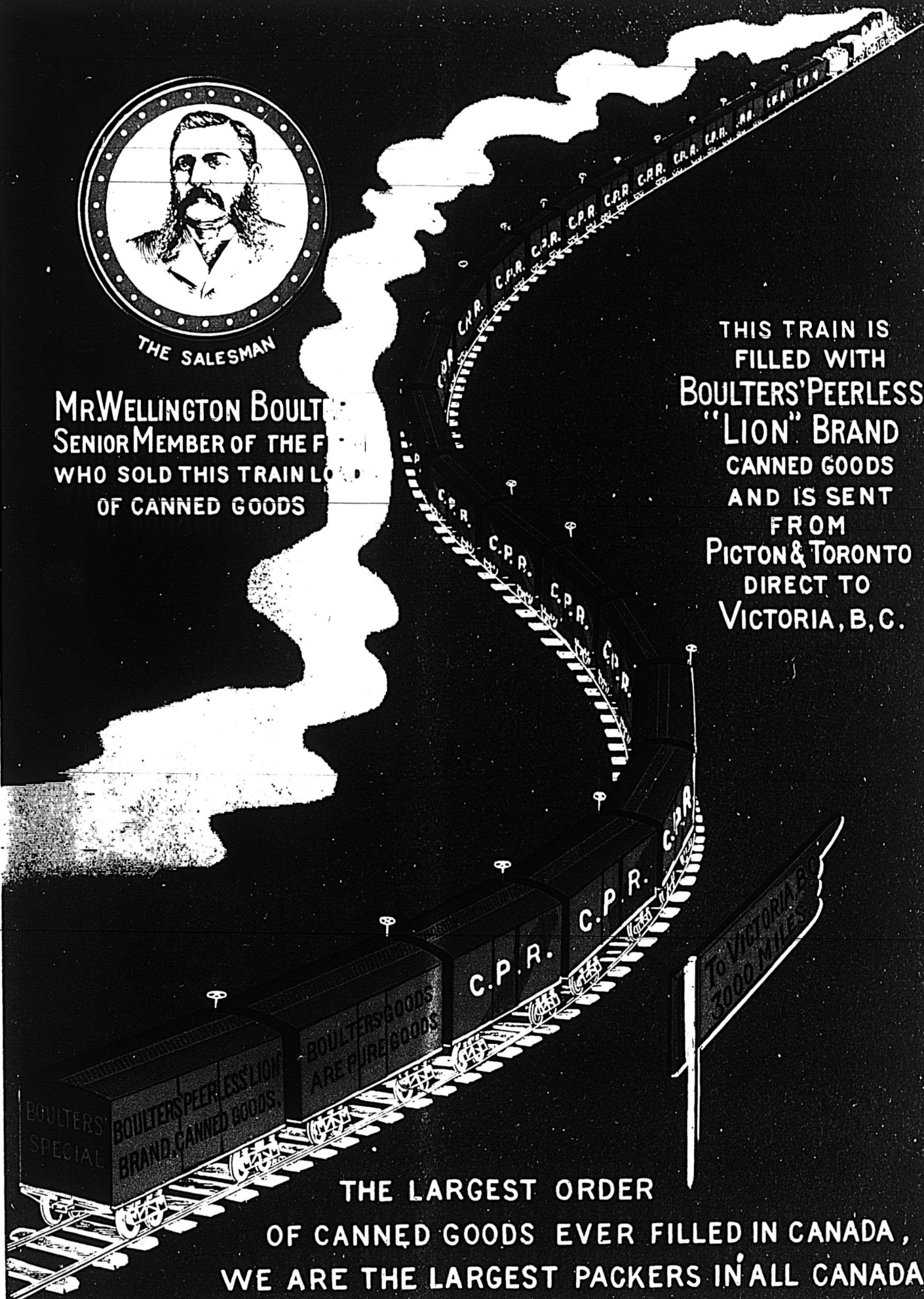
Fournier Paul.	J. O. Dupuis et al	34
Fox M.	Banque Nationale	15
Graburn J.	A. T. Pratt et al	31
Gellan Jas.	J. M. Aird	28
Godin Frs. B.	J. A. Desjardins	12
Grenier A. A.	Dme M. Grier	21
Godin M.	O. Brunet	67
Gagnon Dme Heloise.	J. O. Dupuis et al	57
Gabard J.	N. Champagne	12
Gagnon Chas et al.	H. Meunier	19
Gauthier A.	A. Maheu	42
Gauthier D.	A. Bertin	10
Gendron J. H.	N. G. Valiquette	35
Gareau F.	J. Dorion	40
Garrett F. S.	S. A. Morin	34
Gervais D.	L. Paquette	40
Guindon Dme Marie et vir.	P. Milot	48
Hanson Chs D.	S. C. Marson	43
Hérard L. J.	S. Coulson	22
Hallbar H. A.	R. B. Hall	10
Heurteau A.	L. A. Fortier et al	36
Heimerding H. C.	J. G. Sancer et al esq	68
Hébert J. T.	E. Ostigny	27
Howard D. knma.	Dme H. Brady	81
Jarry T.	E. A. Primeau et al	12
Jutras O.	J. Lonergan	16
Jutras Jos, jr.	C. A. Sharpo	17
Jeffrey Wm.	W. Meikle	24
Joyal A.	S. Demers	39
Kandestin B.	M. L. Morris	63
Karbs Jos.	J. M. Aird	17
Kelly J.	G. Marsolais et al	18
Lacasse A.	A. Pallascio	68
La Cie Imp. Desaulniers.	J. C. Wilson	57
Lebel Henri.	E. Larivière et al	14
Lemoine L.	R. N. Walsh	53
Lachapelle A.	A. Champagne	25
Lebaron A.	F. Martin et al	18
Lussier Dme Louise.	G. W. Foisy et al	31
Lundberg J.	M. Paquette	50
Lacroix Alf.	P. Poulin	11
Lebrun Jos.	J. Rebitaille	46
Littna S.	E. Bourque	25
Lamoureux O.	A. Lefebvre	28
Lavoie A. et al.	E. Degagné et al	27
Larue Marie A.	A. E. de Lorimier	41
Lanthier L.	U. Lamoureux	11
Laforge F.	J. Dagenais	12
Laframboise A.	J. A. Girard	40
Leblanc N.	J. B. Renaud	25
Lefeur V.	D. J. Ouimet	36
Lamarre Geo.	A. Dufresne	15
Lafrance A.	J. Labonté	13
Long J. et al.	R. J. Demers	12
Lalonde Wm.	Dme A. Dansereau et vir	16
Leblanc O. et al.	L. H. Archambault et al	43
Leprohon Joséphine.	P. Dorval	20
Laberge H.	J. J. Lomax	31
Lynn P.	Dme A. Ashton	50
Lalonde W.	T. Girouard	39
Leber H. et al.	E. Choquette et al	27
Lefebvre A.	F. Brownly	42
MacDonell K. D.	S. K. Parsons	31
Martineau A.	E. Lafontaine	11
McGuin J. I.	M. Westin	37
Mulligan A. L.	R. E. Painchaud	40
Mallabar H. A.	B. B. Hall	10
Marois Jos.	J. Leroux	73
McGregor J.	W. J. Brennan	21
Masson E.	J. Krenitzky	20
McKenzie Wm.	N. Mallette	28
Moreau Dme Julie.	W. Larose	10
Michaud D.	D. Provost	46
Nolan Annie.	J. McCarthy	16
Maranville Chs et al.	A. Champagne	47
Malette A.	L. Chamondon	87
Martineau Ch.	Dame Laverdure et vir	20
Morin A.	N. Loisele	28
Martin Alp.	J. Pellerut	21
Meunier F. A.	J. Lemieux	18
Monday O. J.	O. Boisvert	99
Mack Edw.	Williams Mfg Co	15
McArthur J. W.	L. Perrault	14
Monette O.	C. Laurier	40
McCee H.	C. Parent	14
Maillet Jos.	J. O. Dupuis et al	44
MacLean D. W.	Dme J. Reynold	63
Nadeau Jos.	J. A. Grenier	13
Nantais Nap.	P. Rose et al	16
Nolin N. O.	J. M. Dufresne	96
Owen H.	J. C. Wilson	37
Owen H.	A. C. Gray	10
Ouellet E.	Thos. Davidson Mfg Co	37
O'Rourke S. et al.	C. A. Gervais	30
Paquet P.	L. Ouimet	37
Pick H. H.	S. Mann	55
Pappalardo Frank.	F. J. A. Demers	45
Papineau Vincent.	C. L. Letang et al	59
Proulx W. J.	R. J. Demers	41
Pelletier A.	S. Girouard	15
Pearson Jas.	Metropolitim Mfg Co	16
Prudhomme J. A.	L. Cousineau	20
Paradis P. P.	J. U. Emard	19
Préfontaine A.	F. A. Boucher	12
Patton J. N.	J. Eveleigh	52
Plante Jos.	Dme E. Pelouquin et vir	63
Payette D.	G. Grothé	40
Quinn Wm.	F. J. Brady	30
Roy Guill.	E. Vermette	20
Remillard O.	S. Roussel	28
Ringlands Geo.	C. Thompson et al	17
Robert A.	A. Valiquette et al	47
Robert A.	N. Versailles	30
Roy F.	I. Fillon	24
Robert G. A.	E. Lalumière	19



THE SALESMAN

MR. WELLINGTON BOULTER  
SENIOR MEMBER OF THE FIRM  
WHO SOLD THIS TRAIN LOAD  
OF CANNED GOODS

THIS TRAIN IS  
FILLED WITH  
BOULTERS' PEERLESS  
"LION" BRAND  
CANNED GOODS  
AND IS SENT  
FROM  
PICTON & TORONTO  
DIRECT TO  
VICTORIA, B. C.



THE LARGEST ORDER  
OF CANNED GOODS EVER FILLED IN CANADA,  
WE ARE THE LARGEST PACKERS IN ALL CANADA.

W. BOULTER & SONS, PICTON, TORONTO, & DEMORESTVILLE.

## LE VENDEUR

Mr WELLINGTON BOULTER

Le plus ancien associé de la maison qui a vendu ce train chargé de Conserves.



## CE TRAIN

Est complètement chargé des conserves de la Marque Sans Rivale "LION" de BOULTER, il est parti de Picton et Toronto directement pour Victoria, C. A. (3,000 milles).

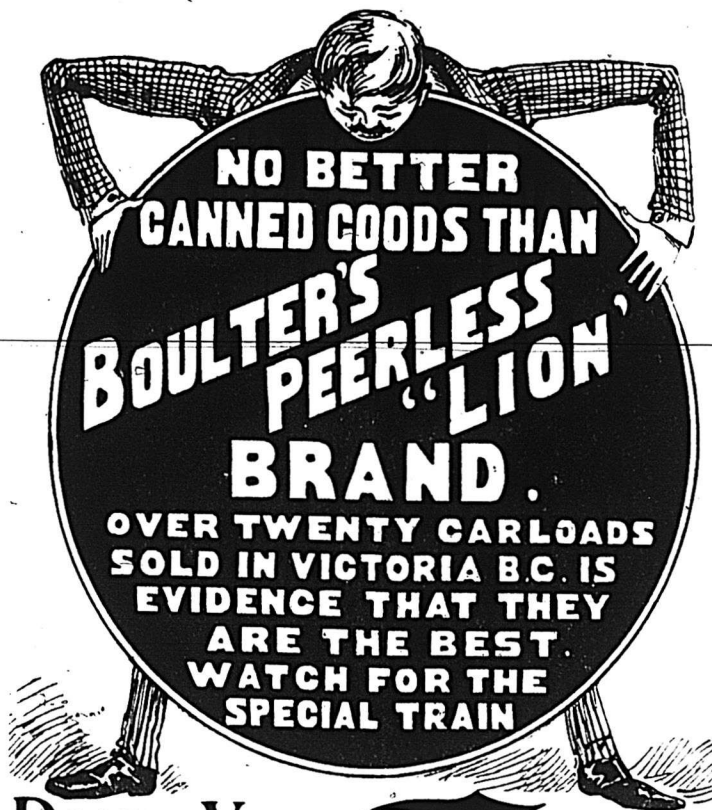
**Le plus Gros Ordre en Conserves qui ait jamais été exécuté au Canada.**

Nous sommes les plus Grands Empaqueurs de tout le Canada

# W. BOULTER & SONS

— Picton, Toronto et Demorestville

Dans les BOULTERS' vous avez absolument LE MEILLEUR CHOIX de marchandises ..... qu'on puisse mettre en Boîtes .....



C'est pourquoi nos

Nos étiquettes rendent réellement

C'est tout dire. La

ventes sont ENORMES

votre magasin attrayant

"QUALITÉ" vend nos marchandises

## Ouvrez les Deux Yeux

DEMANDÉE pour distribuer à Noël à vos clients qui achètent nos marchandises. Ce PRÉSENT est pour ceux que nous n'avons pas encore décidés. Rappellez-vous que VOUS NE SEREZ PAS désappointés par nous.

Nous avons une nouveauté

**IL FERA VENDRE nos marchandises PROMPTEMENT.**

**DES AFFAIRES, pas de paroles.**

Rondeau D.....	Dme M. M. Venne	15			
Ryan C.....	H. W. Garth et al	18			
Renaud P. H. & Cie.....	Tassé, Wood & Cie	23			
Riendeau L. A.....	J. Harris et al	21			
Riendeau H.....	J. Gravel	10			
Rousin A.....	P. Dansereau	91			
Roy E. T.....	J. Dewitt jr	44			
Roussin A.....	G. G. Gaucher	49			
Richards O.....	G. P. Browne	79			
Rose J. B.....	A. Deblois	54			
Ste. Marie H. A.....	J. B. Smith	38			
St. Pierre Dme.....	L. Lavigne	36			
St. Laurent A.....	J. J. Laurent	11			
Seabrook Alf.....	G. Woods	22			
Shaw Wm.....	Dme S. J. Murtagh	15			
St Onge J.....		22			
Ste Marie Jos.....	Dme H. Picotte	45			
Swallow R.....	J. E. Roy	20			
Takahashi K. T.....	G. F. Warwick et al	20			
Thériault H.....	L. C. Rousseau	10			
Tanguay E.....	A. Champagne	25			
Thérien Dme Hermine.....	O. Lagacé	30			
Tessier N. J.....	G. E. Mathieu	12			
Turcot D. et al.....	A. Renaud	97			
Talbot Thos.....	J. B. Johnson	25			
Turner Mlle Mary D.....	R. Campbell	16			
Tessant E.....	H. A. Chaussé	38			
Taillefer H.....	A. Taillefer	15			
Vineberg Dme H. et al.....	S. C. Marson	58			
Wilding O. W.....	N. B. De-martean	42			
Walker H. P.....	Dme S. Delongchamp	32			
Wilson Chas.....	M. L. Morris	12			
Walsh A. G.....	A. Dionne et al	34			
Whelan Wm.....	J. Mason	16			
	<b>Notre-Dame de Grâces.</b>				
Prud'homme Max.....	Dme A. Beauséjour	14			
	<b>North Ham.</b>				
Garneau Jos.....	J. Fortier	16			
	<b>Notre-Dame de Lourdes.</b>				
Côté P.....	A. Laurendeau	25			
	<b>Pointe Claire.</b>				
Denis L.....	H. Duchesneau	43			
	<b>Pointe Gatineau.</b>				
Carlisse L. N.....	L. H. Hébert	44			
	<b>Québec.</b>				
Lirette Elizabeth.....	M. Boulanger	72			
Lirette Elizabeth.....	M. Tanguay	84			
Robitaille Alf.....	N. G. Vézina	53			
	<b>Sherbrooke.</b>				
Renaud P. H. & Cie.....	Tassé Wood & Cie	2			
	<b>Stanstead.</b>				
Wright W. C.....	G. A. Lebaron	40			
	<b>Ste. Adèle.</b>				
Lafleur Mag.....	Onés. Godmer	29			
	<b>Sweetsburg.</b>				
Galen G. N.....	G. E. Fuller	13			
	<b>St. Camille.</b>				
St. Michel E.....	J. H. Crépeau	40			
	<b>Ste-Onnégonde.</b>				
Brisebois A.....	W. Choquet	57			
Bourdon Alph.....	P. Desjardins	41			
Cahier Z.....	Williams Mfg. Co	35			
Distin J. H.....	Inton	24			
Riendeau T. et al.....	R. Wilson	32			
	<b>St Etienne.</b>				
Bilodeau X.....	C. Deguire	45			
	<b>St Eulalie.</b>				
Godin M.....	N. Legris	55			
	<b>St-Henri.</b>				
Giroux E.....	J. B. Pilon	50			
Laroche L. et al.....	P. P. Martin	83			
Maio F.....	J. Bonhomme	12			
Perron H.....	P. F. O. Charlebois	10			
Renaud Mag.....	T. W. Burdon	12			
Taillefer J. B.....	A. Garmaise	10			
Perron H.....	P. F. C. Charlebois	10			
Ranger N.....	J. Bienvenu	10			
	<b>Ste. Hélène de Chicoutimi.</b>				
Neault J.....	J. Baril	35			
	<b>St-Hyacinthe.</b>				
Allard A.....	L. Plante	25			
Allard A.....	J. Dubois	20			
Aubertin P.....	J. B. Blanchet	36			
Bélangier A.....	L. A. Beaudry	19			
Bérard E.....	M. O. David H. Cie	13			
Delisle N.....	E. St-Jacques	25			
Lussier C.....	C. E. Gagnon	58			
Morin A.....	E. Ostigny	15			
Nadeau F.....	M. O. David & Cie	22			
	<b>St Ignace.</b>				
Kennedy J.....	W. Hay	61			
	<b>St Jérôme.</b>				
Flilion Damase.....	Dme Rose A. Valade	65			
Gauthier Wilf.....	Thos. McCormick	25			
Thérien Jules.....	L. J. A. Lambert	20			
	<b>St Laurent.</b>				
Lomer O.....	H. Meunier et al	23			
Major Phillas.....	Dme H. Lefrançois	15			
	<b>St Léonard.</b>				
Pesant Nap.....	N. Côté	23			
	<b>St-Louis du Mile-End.</b>				
Blouin C. L.....	L. A. Fortier et al	35			
Bernard Chas et al.....	J. A. Ethier et al	22			
Dagenais.....	W. J. G. Roger	39			
Sauvier E.....	J. Laverdure	55			
Vallières Thos.....	F. X. Martel sr	24			
	<b>St Maurice.</b>				
Biron T.....	P. Grenier	63			
	<b>Ste Marguerite.</b>				
Beauchamp Ed.....	J. B. B. Prévoist	14			
	<b>St Paul.</b>				
Whitney W. J.....	Moody & Son.	78			
	<b>St Rémi.</b>				
Roy L. et al.....	J. F. Gravel	21			
	<b>Ste Sophie.</b>				
Beaudoin D.....	G. J. Picard	55			
Desrochers G.....	G. J. Marchildon	75			
Gervais A.....	J. O. Dupuis et al	30			
	<b>St Jean.</b>				
Audelin Ant.....	A. R. Archambault	81			
	<b>Ste Justine de Newton.</b>				
Lacombe Xavier.....	R. Déguire	30			
	<b>St Jovite.</b>				
Dury Alph.....	Is. Ouellette	12			
	<b>Ste Monique.</b>				
Gaudet Alb.....	Jean Forget	46			
	<b>St Pierre les Bequets.</b>				
Demers J. T.....	O. I. Marchildon	97			
	<b>Ste Rose.</b>				
Cloutier Adé.....	A. Cloutier	27			
	<b>Ste Sophie.</b>				
Kennedy P. N.....	W. W. O'gilvie	49			
	<b>Ste Thérèse.</b>				
Couture Pierre.....	Az. Trépanier	27			
Dejardina J. L.....	J. Robinson	93			
	<b>St Vincent de Paul.</b>				
Aubry Moise.....	B. du Peuple	48			
	<b>Terrebonne.</b>				
Durand Jos.....	C. Bernier	25			
Monette Dme Mathilda.....	S. Girouard	20			
	<b>Thetford.</b>				
Tanguay Nap.....	W. H. Wiggett	65			
	<b>Valleyfield.</b>				
Avon Cy.....	J. A. Paré	18			
	<b>Winchester.</b>				
Bowen P. C.....	P. Kearney	34			
	<b>Warwick.</b>				
Frawley Wm.....	Z. Rhéault	12			

# OFFRE SPECIALE !!!

NOUS OFFRONS POUR LIVRAISON IMMEDIATE, A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS :

Vins PORT et SHERRY de toutes Qualités,  
Cognacs " P. RICHARD," en futs et en bouteilles,  
Champagne " COUVERT," Clarets, Etc.

Venant de nous arriver par vapeur "AVLONA" et autres.

Ecrivez pour Prix et Echantillons. :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

# Laporte, Martin & Cie

ÉPICIERIERS EN GROS

MONTREAL

## Renseignements Commerciaux

## PROVINCE DE QUÉBEC

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

**Montréal.**—Lee & Patton, entrepreneurs.

Van Vorst & Co., foir.  
Canada Piano Co.  
Malone & Howes, imprimeurs.  
Z. Elie & Cie, barbiers.  
The Singer Ladies Underwear Mfg Co  
Plouffe & Frère, bouchers.  
Cie de Vaisselle de Montréal.  
S. Davis & Sons, fabricants de cigares.  
D. Ritchie & Cie, fabricants de tabac.  
Coaticooke.—Bryan & Patterson, boulangers.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

**Montréal.**—G. W. Craig & Co., courtiers; Chs. H. Craig, seul.  
Gladu & Boileau, vermicelle, etc.; L. J. Gladu et P. Boileau.  
Jodoin & Cie, hôtel; M. Jodoin et J. Edmond.

Les Patrons de l'Ind. de la P. de Québec; J. N. Varville, G. A. Dauth, W. Smith, J. McCabe et T. A. King.

Piché & Fontaine, chauss. A. A. Piché et A. Fontaine.

J. Watson & Co., plombiers; W. Paterson, seul.

Geo. Wells & Co., machinistes; Marie J. Pullen, épouse de Geo. Wells, seule.

Besner & Bros, bois et charbon; Albert et Emmanuel Besner.

Durocher & Campeau, entrepreneurs; O. Durocher et M. A. Campeau.

Oroil & McCullough, laiterie; J. H. Croll et Alex. McCullough.

J. D. Germain & Cie, tailleur; A. Gauthier, Gauthier, seuls.

Hurteau & Foucher, pianos et orgues; A. Hurteau et Dme Marie Renaud, épouse de Jos. U. Foucher.

Jobin & Matte, ferronnerie; Dme Cordélia Matte, épouse de Alex. alias Alex. Deschênes et Jos. Jobin.

Montreal Cycle Storage Co; Jas. Brown, seul.

A Ross & Son, fabricants d'imitation de cachemire; Alex. Ross et James Ross.

Lymburner & Mathews, fondeurs; J. E. Mathews et L. M. Lymburner.

Martin & Tremblay, commerçants; J. Tremblay et Z. Martin.

Jos. Langevin & Fils, commerçants; Jos. et Omer Langevin.

Nap. Tourangeau & Cie, ouvrages en bois; Dme Corinne Paquin, épouse de Nap. Tourangeau, seul.

Doré & Piché, nouveautés; J. P. Piché, seul.

Huot & Champagne, électriciens, A. Huot et A. Cléo. Champagne.

A. E. Battle, tailleur; S. Battle, seul.

Eltenberg & Cie, tailleurs; Ralley Kill, épouse de J. Eltenberg, seule.

J. Gagnon & Cie, bouchers; A. Blanchard et Jos. Gagnon.

G. H. Messier & Cie, barbiers; Geo. H. Messier et Eu. Messier.

Cie de Pharmacie Nationale: Ed. Giroux, jr, gérant; et F. X. Langelier, commanditaire pour \$3,000, jusqu'au 1er oct, 1896.

S. Davis & Sons, fabricants de cigares M. E. Davis et M. H. Davis.

Malbœuf & Dumas, entrepreneurs; Nap. Malbœuf et J. D. Dumas.

St. Lawrence Machinery Supply Co; Geo. Hunt, J. E. Naud et E. F. Valiquet.

Bedford.—Horskin & Hubbard, fonderie; H. Horskin et H. Hubbard.

**St. Hyacinthe.**—T. Robitaille & Cie, tailleurs; T. Robitaille, veuve de W. Larose, seule.

**Québec.**—Méthot & Lortie, pâtisseries etc.; Arthur A. Alf. Lortie et Jos. Méthot.

Leclerc & Dubois, fabricants de chauss.; Jos. Cléo. Leclerc et E. Dubois.

Sewell & Knox, gérant de l'Académie de Musique; B. Sewell et F. Knox.

**St. Etienne de Beaumont.**—A. Chabot & Fils, mag. gnl.; A. Chabot, Théo. Chabot et O. Chabot.

**Acton.**—Fréchette & Tanguay, pompes funèbres; E. Fréchette et A. Tanguay.

**Maisonneuve.**—Leicht & Whalen, embouteilleurs; M. Leicht et M. Whalen.

**Sherbrooke.**—Forest & St Germain, mag. gnl.; J. E. Forest et H. St Germain.

**Sherbrooke Ice Co.**; W. S. Dresser, Chs W. Bryant et R. C. Gall.

**St Henri de Lévis.**—Larochelle & Fils, mag. gnl.; C. Larochelle, Jos. Théo. Larochelle.

**Ste Monique.**—Lafrance & Guérin, scierie; Théo. Lafrance et Jos. Guérin.

**Trois-Rivières.**—F. S. Carufel & Cie, imprimeurs; Alphonse Coulombe, épouse de E. S. Carufel, seule.

**St Tite.**—L. P. Marchand & frère, mag. gnl.; L. P. et Onés. Marchand.

**St Alban.**—J. H. H. Leduc & Cie, mag gnl.; Jos. H. Leduc et Alarie Aimé Leduc.

**St Casimir.**—Jos. Linteault & Cie, embouteilleurs; Jos. Linteault et Jos. L'Heureux.

## FONDS A VENDRE

**Montréal.**—H. P. Poirier, buvette. Jos. Mercier, confectons.

Patenaude & Cie, bois et charbon; aux ench. 4 nov.

H. Nolton, photographe; sur soumissions.

A. Renaud & Cie, épiciers; 4 nov.

F. W. Wilson, tabac et cigares. Ar. Chabot, épicier; 12 nov.

**St. Jean.**—I Bourguignon, imprim.-éditeur.

**St. Pierre les Bequets.**—Oct Chandonet, mag. gnl.

**Black Cape.**—Wm Howatson, jr, mag. gnl.; 2 nov.

**St. Dominique de Jonquière.**—D. Brosard, mag. gnl.; 7 nov.

**St. Hyacinthe.**—J. A. Guertin, chauss. Québec.—A. Vaillancourt, bijoutier.

**Baillaregeon.**—F. X. Bilodeau, mag. gnl.; 12 nov.

## FONDS VENDUS

**Montréal.**—Grossman & Robitaille, colporteurs; à 62c.

Ed. Ouellette, plombier; à 71c.

O. Baron, fabricant de chauss.; à 40c.

Denis Whelan, bois et charbon. Jos. Lafontaine, tabac et barbier; à F. Charland & Cie.

M. Havard, nouveautés; à 59c.

H. Leber, épicier; à 71c à Mme Leber. J. Larivière, hôtel; à S. Vallée.

D. Meunier, hôtel; à 22c.

A. Renaud & Cie, épicier. **Ste-Adèle.**—S. Valiquette, mag. gnl.; à 56c.

**Ste-Geneviève de Batiscan.**—A. Vézina & Cie, mag. gnl.; à 58c.

**Armagh.**—A. Morin, scierie; à Jos. Morin.

**St-Charles.**—Alex. Boucher, liqueurs; à Jos. Bilodeau.

Geo. Bernard, scierie; à Nap. Bernier.

**Waterville.**—C. J. Draper, mag. gnl. **Chambord.**—Filion & Simard, mag. gnl.; à 37c.

L. Letourneau, mag. gn.; à 37c.

**Shawville.**—Wm. Wilson, mag. gnl.; à 61c.

**Ste-Cunégonde.**—A. Dépatie, buvette; à D. Beaucage.

**St-Camille.**—A. Fortin, scierie; à I. Lapointe.

**Beauport.**—D. Grenier, épicier; à 31c.

**Chicoutimi.**—A. C. Blais & fils, mag. gnl.; à A. Lapointe, 62c.

**Verchère.**—Théo. Duhilly, mag. gnl.; à 71c.

## INCENDIES.

**Montréal.**—P. Amesse, fondeur; ass. Québec.—M. Bigaouette, commerçant.

M. Payette, pâtissier; dom. par eau, ass.

Wm Tracy, pâtissier; dom. par eau, ass.

O. Lecompote, vaisselle. **Sherbrooke.**—Dominion Lime Co.

**Pont Rouge.**—MHe O. Lesage, mag. gnl.; assuré.

F. Vézina, mag. gnl.; pas d'ass.

**Granby.**—Elkins & Peasley, meubliers. M. E. Sheridan, menuisier.

**Egypte.**—Désiré Chaput, mag. gnl. et fabricant de fromage; partiel.

**Jellby.**—J. White, fabricant de fromage; assuré.

## DÉCÈS.

**Montréal.**—Alex. Poupart, bois et charbon.

**St-Charles.**—Alf. Labadie scierie.

**Ste-Hélène de Kamouraska.**—Laurent Bossé, commerçant.

**Québec.**—A. Martin, cordonnier. Jos Paquette, cordonnier.

J. Tremblay, restaurant.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

**Montréal.**—R. Côté & Cie, tailleurs. Phi. Leduc, épicier.

V. Bougie, buvette. R. Brooks, épicier.

Jas. McLean, provisions. A. W. Brooke, épicier.

Raphael Harold Mfg. Co. Dupuis, Frères & Cie, provisions.

Elliott, Wescott & Co, provisions en gros.

**Armagh.**—Onés. Noël, mag. gnl.

**St-Charles.**—Emile Dayer, embouteilleur.

**St-Pierre Rivière du Sud.**—E. Boissonault, fabricant de fromage.

**St-Alphonse.**—Ernest Emond, tailleur.

**Sherbrooke.**—Mlle Gauthier, modiste. Québec.—Alph. Plante, menuisier.

**Hemmingford.**—J. Edwards, mag. gnl. **Port Daniel.**—W. A. MacPherson, épicier.

**Shawville.**—K. L. Lawndes, mag. gnl. **St. Rémi de Tingwick.**—Oct. Dhaes, mag. gnl.

Jos. Proulx, mag. gnl.

**St. Stanislas de Kostka.**—A. Dulude, cordonnier.

**St. Aimé des Monts.**—M. Côté, mag. gnl.

## DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

**Montréal.**—Mme Marie Louise Janvry dit Bélair, épouse de M. James Hoolahan, jr., commerçant.

**St. André.**—Mme Aimée Ladouceur épouse de M. Placide Turpin, cultivateur.

## DIVIDENDES DE FAILLITES

**Lévis.**—N. T. Turgeon, le 11 nov.

**Québec.**—Daly & Co, le 11 nov.

**Hull.**—Aldège Leblanc, le 25 nov.

## CURATEURS

**Gentilly.**—Kent & Turcotte, à Arthur Genest.



**Knowlton.**—J. E. Fay à John S. Williams.  
**St. Etienne de Lauzon.**—Lefavre et Taschereau à Frs X. Bilodeau.  
**St. Angèle de Laval.**—H. Brisson à Arsène Prince.  
**St. Pierre les Becquets.**—Kent et Turcotte à Oct Chandonnet.  
**Waterville.**—Millier & Griffith à Chas. J. Draper.

**CESSIONS.**

**Montréal.**—A. Courville & Cie, buvette.  
 A. Jetté, meublier.  
 L. F. Rhéaume, nouveautés; ass. 2 nov.  
 Jos. Bourdon, grains et farines; ass. 11 nov.  
 Chas D. Mazé, entrepreneur, demande.  
 O. Dauphinais & Cie, nouveautés.  
 Wm Clendinneng & Son, fondeurs.  
 W. L. Cole, chaussures.  
**Cowansville.**—A. L. Vanasse, épicerie et ferronnerie; ass. 12 nov.  
**St Jérôme.**—J. D. Fournelle, chauss. offre 65c. cpt.  
**Joliette.**—Mme G. Piché, modiste; à Kent et Turcotte.  
**Ste Anne de Sorel.**—J. H. Houde, hôtel.  
**St Guillaume d'Upton.**—A. J. Allaire, mag. gnl.  
**East Clifton.**—N. Bouchard, commerçant; ass. 5 nov.  
**Magog.**—A. A. Côté, hôtel; ass. 4 nov;  
**Fecteau Mills.**—Nap. Toupin, mag. gnl.; demande.

**EN DIFFICULTÉS**

**Montréal.**—O. Richards, restaurant; absent.  
**Nouvelle.**—N. C. Corbett, bois de sciage; susp. de paiements.

**CONCORDATS**

**Montréal.**—Havana Cigar Co.  
 E. O'Malley, chauss.; à 25c cpt.  
 Singer Ladies Underwear Mfg Co.; à 40c.  
 H. Archambault, épicier; à 50c cpt.  
**Trois-Rivières.**—Z. Gauthier, épicerie; à 25c cpt.  
**Ways Mills.**—Johnson & Son, fabricants de lainages; demande, ass. 5 nov.  
**Trois Saumons.**—G. Caron, jr., mag. gnl.; à 75c.

**PROVINCE D'ONTARIO**

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

**Toronto.**—Bastow & Ness, épiciers.  
**London.**—Ochoon & Mattashed, tailleurs.

**Galt.**—Botsford & Mutchmore, nouveautés.  
**Dunnville.**—Griffin & Swayze, épicier et chauss.  
**Woodstock.**—R. O. Smith & Co, livres.  
**Hamilton.**—Derby & Allan, épiciers.  
**Lawry, Thom. & Son,** salaisons.  
**Kingston.**—Carver & Folleat, entrepreneurs.

**NOUVELLES SOCIÉTÉS**

**Toronto.**—Bastow & Ness, épiciers; F. W. Bastow, seul.  
**London.**—Ochoon & Mattashed, tailleurs; M. Mattashed, seul.  
**Galt.**—Botsford & Mutchmore, nouveautés; K. W. Mutchmore, seul.  
**Woodstock.**—R. O. Smith & Co., livres.  
**A. Goodeve,** seul.  
**Hamilton.**—Derby & Allan épiciers; Wm. J. Allan, seul.  
**Lawry Thomas & Son,** salaisons; Thos Lawry, seul.  
**Kingston.**—Carver et Folleat, entrepreneurs; J. Carver, seul.

**FONDS A VENDRE**

**Toronto.**—Mary A. Ayre, hôtel.  
 S. Wolf, tailleur; aux ench.  
**J. A. Killackey,** épicier; sur soumissions.  
**Ottawa.**—D. Hunter, tailleur.  
**Anrrior.**—Fergusson & Frère, nouveautés, 13 nov.  
**Kingston.**—Jos Salter, meublier.

**Mount Forest.**—Ir. Robinson, écurie de louage.  
**Innerkip.**—Wm. Locke, carrossier.  
**Meaford.**—F. Abbott & Co., mag. gnl.  
**Owen Sound.**—J. H. Notter & Co., épiciers.  
**Ridgetown.**—Rob. Davidson, tailleur; aux ench. 6 nov.  
**St. Thomas.**—G. R. Permington, Dry Goods Co.; aux ench. 6 nov.

**FONDS VENDUS**

**Toronto.**—W. A. Bradshaw & Co., fabricants de savons; à Pugsley, Dingman & Co.  
 MacWillie Bros, épiciers; à Ness Bros.  
 B. Hicks, fruits, etc.  
 J. W. Lawry, écurie de louage; à J. Jackson.  
**Oakville.**—D. Gould, pharmacien; à J. F. Capell.  
**Dresden.**—Ellen Ryan, hôtel; à Allan McIntosh.  
**London.**—A. J. Clark, épiciers; à Ochoon & Patterson.  
**Amherstburg.**—Catherine Brown, hôtel; à W. R. Pizer.

**Ottawa.**—M. Delorme, hôtel.  
 J. A. Torney, plombier.  
**Cornwall.**—S. Crosbie, hôtel; à J. Mulligan.  
 E. Duemo, hôtel; à J. McEniry.  
**Forest.**—Chas Anderson, écurie de louage; à A. McLellan.  
**Osborne.**—Wm Krone, forgeron; à Geo. Martin.  
**Cardinal.**—Kavanagh Bros., mag. gnl; à J. W. Leacy & Co.  
**Crayden.**—G. E. Hinch, mag. gnl.; à J. B. Wees.  
**Galt.**—Mlle M. Walter, épicerie; à M. Martin.  
**Orangeville.**—Gray & Co., ferronnerie; à Corbett & Co.  
**Mitchell.**—M. McGrath, hôtel.  
**Orillia.**—W. N. Hartman, pharmacien.  
**Port Arthur.**—J. W. Crooks, pharmacien; à T. S. T. Smellie.  
**Port Colborne.**—R. S. Armstrong, pharmacien; à F. K. Brown.  
**Sarnia.**—Jos. Ellison, hôtel.  
**Sutton West.**—Jas. Abbie, boulanger; à A. French  
**Stratford.**—D. Mathews, hôtel; à T. E. Winter.  
**Lindsay.**—S. Perrin, pharmacien.  
**Loretto.**—Maria Gamble, hôtel et mag. gnl.; à I. A. Small.  
**Port Elgin.**—J. E. McIntosh, bijoutier; à Mlle McIntosh.  
**Otterville.**—The Smiley Hemstreet Co. (Ltd.), mag. gnl.; à Samson Smiley.  
**Nilestown.**—W. Duncan, mag. gnl.  
**St. Thomas.**—T. S. Edwards, vaisselle; à A. W. Graham.  
**Woodstock.**—McDonald & Thomson, meuniers; à J. Ireland.  
**Wallaceburg.**—S. Lalonde, épicier; à Eliza Harrington.  
**Windsor.**—Ths Robinson, épicier; à G. H. Nairn & Co.  
**Windsor.**—J. Saunders, hôtel; à J. Milens.

**INCENDIES.**

**Toronto.**—J. Crawford & Co. tailleurs; dom. par eau.  
 MacWillie Bros, épiciers, partiel; assurés.  
 S. Greenwood, charbon.  
**Peterboro.**—Geo. McWilliams, moulin à planer.  
**Clinton.**—S. S. Cooper, moulin à planer.  
**Lancaster.**—Bolters & Co. pharmaciens.  
 Wm. Henderson, bijoutier.  
 McDonell & Darragh, nouveautés.  
 R. J. McDougall, mag. gnl.  
 J. McPherson, hôtel.



Pour etre compris, il faut etre bref

LISEZ,

REFLÉCHISSEZ,

ORDONNEZ

LA POUDRE A PATE..... **SNOW DRIFT**

ET VOTRE MAGASIN SERA RECHERCHÉ  
 PAR LA CLIENTÈLE.

**THE SNOW DRIFT Co., Brantford, Ont.**

Mme. E. McNaughton, modiste.  
*Lindsay*.—Chas. Bartlett, boucher.  
*Wallaceburg*.—Sydenham Glass Co.  
*Ottawa*.—Wm Beardsley, Chauss. ;  
 assuré.  
 Wm. Robertson libraire, assuré.

## DÉCÈS.

*Hamilton*.—Ant. Koch, hôtel.  
 E. H. Bowen, tabac.  
*Caledonia*.—D. T. Hinds, écurie de  
 louage.  
*Uxbridge*.—W. Coombe, tailleur.  
*London*.—F. McNeil, épiciér.  
*Elmira*.—J. Uttley, provisions.  
*Cornwall*.—F. J. Nicholson, boulanger.  
*Sault Lancaster*.—James Hayside,  
 bois de sciage.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

*Cornwall*.—Timothy Laplante, hôtel.  
*Gananoque*.—J. Hunt, boucher.  
*St-Thomas*.—S. Goodwin, meublier.  
 C. Stockton, épiciér,

## CESSIONS

*Toronto*.—Rob. Douglas, épiciér ; à  
 Geo. H. May.  
 H. W. Cuff, provisions ; à J. B. Bou-  
 stead.  
 Geo. Hall, boulanger ; à J. Shilton.  
 W. B. Walcoln, manufacturier ; à W.  
 J. Cameron.  
 Elizabeth Morrison, bijoux, etc ; à J.  
 B. Boustead.  
 Stutchbury & Co., libraires ; à N. B.  
 Eagen, ass. 11 nov.  
*Ottawa*.—MacCracken, Boyle & Co.,  
 bois de sciage.  
 J. A. Fournier, march. de fantaisie ;  
 à James Bailliff.  
 MacCracken, Boyle & Co., bois de  
 sciage.  
 J. Erratt, meublier.  
*Ste-Catherine*.—A. L. Mitchell & Co.,  
 carrossiers ; à W. B. Allan.  
*Blanchard Tp.*—Wm. J. Dunlop, fa-  
 bricant de fromage ; à Gillean McLean.  
*Cobourg*.—A. D. Longmore, imprimeur ;  
 à John Ruse.  
*Crediton*.—Is. Smith, forgeron ; à H.  
 Eilber.  
*Fort Williams*.—Pat. Manion, hôtel ;  
 à Chas. W. Jarvis.  
*Franktown*.—E. D. Edwards, mag.  
 gnl. ; à Geo. H. Findlay.  
*Kingston*.—J. S. Salter, meublier ; à  
 A. E. Smythe.  
*Sudbury*.—Edw. Trought, imprimeur ;  
 à W. A. Quibell.  
*Whitby*.—H. B. Taylor, charbon ; à J.  
 F. Paxton.  
*Woodstock*.—E. A. Dunn, épiciér ; à  
 Alf. S. Ball.  
*Smiths' Falls*.—Alex. Allen, ferron-  
 nerie ; à B. E. Sperham.

*Berwick*.—Wm. Stark, laitier ; à D.  
 E. McIntyre, ass. 9 nov.  
*Owen Sound*.—J. Lemon, potterier.  
*Freelton*.—J. Ross, mag. gnl. ; à F. H.  
 Lamb.

*Strathray*.—Geo. J. Newton & Co, épi-  
 ciers.  
*Gananoque*.—A. McCann, forgeron, à  
 D. Darling.  
*Brighton*.—T. D. Waller, épiciér ; à  
 A. Abbott.  
*Cobden*.—J. Burton, mag. gnl. ; à J.  
 Ferguson ass., 15 nov.

## EN DIFFICULTÉS

*Toronto*.—Wm. Galbraith, commiss. en  
 farine ; ass. créanciers.  
 B. H. Scott & Co., épiciér ; saisie.  
*Windsor*.—J. W. Drake, meublier ;  
 offre 20c cpt.

## CONCORDATS.

*St-Thomas*.—M. A. Payne & Son, bi-  
 joutiers,

## MANITOBA ET TERRITOIRES

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Winnipeg*.—McBean Bros, grains.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

*Winnipeg*.—McBean Bros, grains ; D.  
 G. McBean, seul.

## CESSIONS.

*Winnipeg*.—Phillip Brown, à S. A. D.  
 Bertrand.  
*Sydney*.—E. McDonald, moulin à pla-  
 ner ; à A. H. Gillis.  
*Windsor*.—N. McLennan, charpentier ;  
 à M. H. Goudge.  
*Medicine Hat*.—D. M. Calder, phar-  
 cien.

## INCENDIES.

*Winnipeg*.—Gowans, Kent & Co.,  
 vaisselle en gros ; pertes, \$8,000 ; ass.  
 \$7,000.

## DÉCÈS

*Glace Bay*.—D. McKinnon, tailleur.

## FONDS A VENDRE.

*Winnipeg*.—The Ferguson Co. librair-  
 rie.

## FONDS VENDUS

*Stonewall*.—Thos. Holloway, fruits,  
 etc ; à D. J. Rutherford.  
*Whitewood*.—J. Fisher, hôtel ; à J. W.  
 Taylor.  
*Carberry*.—Phoenix Hall Co., confec-  
 tions, etc.  
*Marquette*.—W. K. Cahoon, scierie, à  
 R. Ramsay.  
*Winnipeg*.—W. H. B. Gibbs, phar-  
 macien ; à E. T. Howard.

## NOUVELLE ECOSSE

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Horton-Landing*.—F. W. Curry & Co.,  
 mag. gnl.  
*Halifax*.—French & Pennam, plom-  
 biers.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS.

*Halifax*.—French & Pennam, plom-  
 biers ; F. J. Pennam, seul.

## CESSIONS

*New Glasgow*.—Geo. Bevan, restau-  
 rant.  
*North Sidney*.—Ed. McDonald, moulin  
 à planer.  
*Windsor*.—N. McLennan, charpentier.  
*Ingonish*.—Burke & McPherson, mag.  
 gnl.

## INCENDIES

*Northport*.—Ferguson & Brownell,  
 mag. gnl. ; ass. \$2,000.

## COLOMBIE ANGLAISE

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Lowe Inlet*.—Lowe Inlet Packing Co.  
*Vancouver*.—Scott & Urquhart, bou-  
 chers.

Reed & Barber, hôtel.  
 McKinnell & Bissett, buvette.  
*Kelowna*.—Lefebvre & Longheed,  
 écurie de louage.  
*Vernon*.—Wright & Lawrence, écurie  
 de louage.  
*Victoria*.—Cookson & Plows, plom-  
 biers.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

*Lowe Inlet*.—Lowe Inlet Packing Co. ;  
 John Rood, seul  
*Vancouver*.—Scott & Urquhart, bou-  
 chers ; M. Urquhart, seul  
 Reed & Barber, hôtel ; Ths. P. Reed,  
 seul.  
*Kelowna*.—Lefebvre & Longheed,  
 écurie de louage ; M. Longheed, seul.  
*Vernon*.—Wright & Lawrence, écurie  
 de louage.  
*Victoria*.—Cookson & Plows, plom-  
 biers ; Chas. Cookson, seul.

## FONDS A VENDRE

*Victoria*.—Lewis, Lewis, poêles.

## FONDS VENDUS

*Nanaimo*.—J. R. Wray & Co, tailleurs ;  
 à J. G. Campbell.  
*Genoa*.—Hughitt & McIntyre, scierie.  
*Vancouver*.—G. W. Manning, boucher ;  
 à Léonard Scott.  
 Smith, Neville Bros, tanneurs ; à  
 Priestman & Co.  
*New Westminster*.—T. C. McCullouch,  
 poisson ; à H. T. Green.  
*Alberni*.—British Columbia Paper Mfg  
 Co. ; à Alberni Paper Mills.

**SOMERVILLE'S  
 ..PEPSIN GUM..**

L'UNIQUE GOMME A MACHER  
 QUI SOIT PARFAITE.

AIDE LA DIGESTION,  
 GUERIT LA DYSPEPSIE.

5 cts LA BARRE

C. R. Somerville, - - London, Ont.

**SEL**

pour Empaqueurs de Viandes,  
 pour Beurrieres,  
 Brut, (ROCK SALT) pour les  
 Animaux,  
 pour la Table et tous autres  
 usages.



**Verret, Stewart & Co.**

REPRESENTANTS DE LA "SALT UNION OF ENGLAND."

**MONTREAL ET QUEBEC**

**La Chambre de Commerce de Joliette** a sur ses ordres du jour la question d'un chemin de fer électrique depuis Joliette à Lanoraie, pour la se relier avec les bateaux des compagnies de navigation. La chambre de commerce espère démontrer la praticabilité de cette entreprise, qui ne sourirait pas à la Compagnie du Pacifique.

L'association des marchands de poisson de Londres avait obtenu une défense de vendre sur le marché le saumon de la Colombie Anglaise, pour la raison que ce saumon serait tout simplement de la truite saumonée. Mais des experts, ayant examiné le poisson, ont déclaré que c'était bien des salmonidés. Les marchands de poisson ont, en conséquence, retiré leur opposition.

Dans la cause de **A. Beach, de Georgeville vs. la Corporation du Canton de Stanstead**, jugement vient d'être rendu, à la Cour de Révision, en faveur du demandeur.

Voici les faits :  
En 1893, le demandeur bâtit et garnit un hôtel, à Georgeville, place d'été située sur les bords du lac Memphremagog. Au printemps de 1894, le demandeur voulut que la licence soit confirmée, ce qui lui fut refusé par la Corporation du Canton de Stanstead. De là des procédures judiciaires qui ont fait changer d'idée au conseil de la dite Corporation, et la licence fut donnée.

En mars dernier, le demandeur déposa encore son certificat pour obtenir sa licence de 1895. Elle lui fut encore refusée, parce qu'on ne voulait souffrir aucun hôtel dans le Canton. Alors, le 30 mai dernier, le demandeur présenta une requête au juge de la Cour Supérieure, de ce district, dans le temps, demandant l'émission d'un bref de mandamus contre la Corporation défenderesse, afin de l'obliger à lui donner une licence pour vente de boissons alcooliques, ou à payer une pénalité de \$2,000. M. le juge Pagnuelo renvoya la requête avec dépens. De là le demandeur est allé en Cour de Révision, où le jugement de première instance vient d'être renversé.

**TOUR DU MONDE.** — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 43 (26 octobre 1895).

- 10 La Sicile, par M. G. Vullier, avec neuf gravures d'après des dessins de l'auteur.
  - 20 Dans la Haute-Gambie, par le Docteur Rançon, avec cinq gravures d'après des dessins ou photographies.
  - 30 A travers le Monde. Missions, Excursions, Nouvelles, Bibliographie, etc. Six gravures, d'après des dessins et photographies.
  - 40 Conseils aux Voyageurs. Comment on peut voyager en Perse, II.
  - 50 60 Tour du monde-Guide et Tableaux Graphiques. Itinéraires des principales Villes d'Europe vers l'Egypte.
- Chaque Livraison, 50 centimes.  
ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.  
Hachette et Cie., boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

## Bois de Sciage

EN GROS ET EN DETAIL  
Un assortiment des plus variés.  
A vendre aux plus bas prix du marché.

CHEZ  
**THIBODEAU & BOURDON**  
No. 1203 Rue Ste-Catherine.  
Coin de l'Avenue Papineau MONTREAL

**AVIS DE FAILLITE**  
DANS L'AFFAIRE DE  
**ALEX. COURVILLE & CIE,**  
restaurateurs, 1563 rue Notre-Dame, Montréal.

FAILLI.  
Les soussignés vendront à l'encan public, EN BLOC, au No. 69 rue St. Jacques, Montréal.

**Mercredi, le 13 Novembre '95, à onze h. A. M.**  
l'actif mobilier des susdits, consistant en :

Meubles et garnitures du restaurant, vins, liqueurs, cigares, le tout se montant, d'après l'inventaire, à \$ 769 15  
La licence, à 498 09

\$1,177 15

Pour plus amples informations et conditions de la vente, s'adresser à

**CHS. DESMARTEAU, Curateur,**  
1598 rue Notre-Dame, Montréal  
**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**



(N) recevra à ce bureau ju-qu'à mardi, le dixième jour de décembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour travaux de Rimouski" pour la construction d'un prolongement au quai de Rimouski, P.Q., et la formation d'un bassin de marée au même endroit suivant le plan et le devis exhibés au Palais de Justice de Rimouski, et au Département des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque, acceptée égal à cinq pour cent du montant qui sera inscrit, et payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si l'ajudicataire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

**E. F. E. ROY,**

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,  
Ottawa, 15 Octobre, 1895.

**AVIS DE FAILLITE**  
DANS L'AFFAIRE DE  
**DENIS WHELAN,**

Montréal,

FAILLI.

Les soussignés vendront par encan public aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St Jacques, Montréal.

**Mercredi, le 13 Nov., 1895**

A ONZE HEURES A. M.

L'actif mobilier du failli, comme suit :

10—Fonds général de commerce au Lac Nantel, comté de Terrebonne, consistant en :  
Marchandises sèches ..... \$ 87 75  
Chaussures ..... 36 65  
Épicerie et provisions ..... 313 37  
Ferrerieries, verreries ..... 213 17  
Roulant ..... 302 50 \$1281 44

20—Dettes de livres (au Lac Nantel) d'après liste ..... \$1369 01  
30—Dettes de livres (à Montréal) d'après liste ..... 746 63

Pour inventaire, listes des crédits et autres informations, s'adresser à

**A. LAMARCHE,**

Curateur.

**MARCOTTE FRERES,**  
Encanteurs.  
DANS LA MEME AFFAIRE

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'au 15 novembre 1895, pour 6000 cordes plus ou moins de bois de chauffage mêlé, pour être pris sur les lieux au Lac Nantel, sur les lots 4, 5, 6, 7 et 9 du septième rang, sur le lot No 6 du 6ème rang, sur les lots Nos 1, 2, 3, 4 du 8ème rang et sur le lot No 5 ou 6 du 8ème rang dans le comté de Wolfe

Pour autres informations, s'adresser à  
**A. LAMARCHE,**  
Curateur.

Bureaux de Lamarche & Benoit,  
No 1709 rue Notre-Dame.

**AVIS DE FAILLITE**  
DANS L'AFFAIRE DE  
**S. D. MARQUIS,**  
de la cité de Montréal.

Les soussignés vendront par encan public, au No 69 rue St-Jacques, Montréal.

**Mercredi, le 13 Novembre '95 à onze h. A. M.**

Quarante parts de vingt-cinq piastres de la Compagnie de glace de la Puissance.

Pour plus amples informations, s'adresser à

**CHS. DESMARTEAU, Curateur,**  
1598 rue Notre-Dame, Montréal.

**MARCOTTE FRERES,**  
Encanteurs.

## MANUFACTURE D'ACIER FONDU

— DE —  
**FRIED. KRUPP,**  
A ESSEN, (Allemagne.)

Représentant en Canada :

**JAS. W. PYKE,**  
35 Rue St. François-Xavier, Montréal.

Bandages de Roues en Acier et Roues bandées en Acier. Essieux et Tourillons d'Essieux, etc.



Est le plus grand, le mieux équipé, et donne l'enseignement le plus complet des collèges du Canada. Demandez la Prospectus-Souvenir contenant une description des sujets enseignés, les méthodes d'enseignement individuel et les vues photographiques des départements où neuf professeurs expérimentés donnent les cours Théoriques et Pratiques. Le personnel enseignant a été réorganisé pour la prochaine année scolaire, et augmenté de trois professeurs très compétents en matière commerciale. Les cours d'études seront repris le 3 Septembre.

S'adresser à

**J. D. DAVIS,**

12 carré Victoria, MONTREAL, Can

## BANQUE D'HOCHELAGA.

BUREAU PRINCIPAL, --- MONTREAL.

Capital versé ..... \$800,000  
Réserve ..... 3,000,000

DIRECTEURS :

F. X. ST-CHARLES, Président.  
R. BICKERDIKE, Vice-Président  
C. CHAPUT, J. D. ROLLAND,  
J. A. VAILLANCOURT,  
M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-général,  
C. A. GIROUX, Assisant-gérant,  
A. W. BLOUIN, Inspecteur.

SUCURSALES :

Trois-Rivières, Joliette, Sorel, Valleyfield, Louisville, Vanleek Hill, Ont., Winnipeg, Man., Montréal, 1376 Ste-Catherine, et 1756 Ste-Catherine près Sanguinet, et 2201 Notre-Dame ouest.

DÉPARTEMENT D'EPARGNE :

Au Bureau Principal et aux Succursales.

CORRESPONDANTS :

Londres, Anglt., Clydesdale Bank, limited.  
Paris, Fra. { Crédit Lyonnais.  
Comptoir National d'Escompte.  
Crédit Industriel et Commercial.  
Société Générale.  
Berlin, Deutsche Bank.  
Bruxelles, Crédit Lyonnais.  
Anvers, Banque Centrale Anversoise.  
Nëw-York { National Park Bank.  
Importers and Traders Nat. Bank.  
Ladenburg, Thalmann & Co.  
Boston, Third National Bank.  
National Bank of Redemption.  
Chicago, National Live Stock Bank.  
Illinois Trust and Savings Bank.

Collections dans tout le Canada aux taux le plus bas.  
Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

# PARADIS & JOBIN

## Comptables et Liquidateurs.

S'occupent d'audition et de révision de livres.

Perception de dettes.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

Agents pour la "North America," compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau: Bâtisse de la Cie du Richelieu,

**44 Rue Dalhousie,**

**QUEBEC.**

**NAP. MATTE,**

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

## Chronique de Québec

Mercredi, 6 Nov. 1895.

L'incident principal de cette semaine a bien été la rentrée des chambres de la législature et l'envahissement de la capitale par les députés et les fonctionnaires. Le discours du trône contient la promesse d'abolition des taxes provinciales, et, à ce point de vue, intéresse grandement la presque totalité de vos lecteurs. On dit qu'en même temps on fera disparaître l'impôt sur les professions libérales. Il ne restera de tout ce vaste échafaudage de taxes que les droits à percevoir sur les successions et les mutations de propriétés.

Il ne m'appartient pas de commenter les effets de cette législation; je puis dire cependant, au point de vue local, qu'elle est vue avec d'autant plus de faveur que la loi actuelle pèse plus lourdement sur un grand nombre de commerçants. Quelques plausibles qu'alent été les motifs qui ont engagé nos gouvernants à taxer les affaires, il est certain que cette mesure était loin de favoriser la classe qui y était soumise. Sa suppression aura pour conséquence de diminuer les dépenses déjà si considérables des établissements commerciaux et de faire disparaître ce qui, aux yeux de plusieurs, constituait une imposition injuste et vexatoire.

La semaine un peu raccourcie par les fêtes religieuses, a été cependant bien active. En somme, la saison aura donné tout ce qu'elle promettait, et nous aurions tort de nous en plaindre. Chaque négoce a eu son encouragement.

Ce n'est pas encore l'exubérante prospérité après laquelle tant de gens soupirent, mais c'en est comme un avant-goût. C'est l'opinion des hommes d'affaires que dans tout notre district la position est notablement améliorée. Les cultivateurs ont beau dire, et répéter, selon leur éternel refrain, que la récolte a été *ben passable* mais que *tout se donne*, il n'est pas possible de se cacher le fait que l'argent circule plus que d'habitude à cette saison. Les années dernières, les gens empruntaient et grèvaient leurs propriétés pour faire leurs emplettes d'automne; cette année au moins, la récolte suffit dans la généralité des cas. Aussi, faut-il voir pour s'en rendre bien compte, l'animation qui règne à l'arrivée de chaque petit vapeur qui fait le trajet entre Québec et les paroisses échelonnées sur les deux rives du fleuve, en amont et en aval.

C'est un interminable défilé de gens qui profitent des derniers beaux jours pour acheter leurs toilettes d'hiver. Toute cette population se répand dans les magasins et y laisse de l'argent, c'est incontestable. Des malins disent bien que dans bien des cas, il serait plus sage de payer le compte du marchand de la campagne qui a avancé à crédit toute l'année, plutôt que de venir faire à la ville des dépenses souvent superflues.

Il y a du vrai là-dedans, mais il n'en est pas moins certain que cette affluence a son bon résultat pour le commerce local.

Ce qui a également contribué à jeter assez d'argent dans la circulation cette semaine, c'est la réouverture des portes de la succursale de "La Banque de

# JOBIN & ROCHETTE

## Manufacturiers de Chaussures

ATELIER et BUREAU: .....

Coin rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch, QUÉBEC.

SUCCURSALE: .....

Bâtisse de la Rich. Rue Dalhousie, B.-V., QUÉBEC.  
& Ont. Nav. Co.

ET MARCHAND DE

MARQUE.... **CLAQUES** J.-CARTIER

EN GROS SEULEMENT.

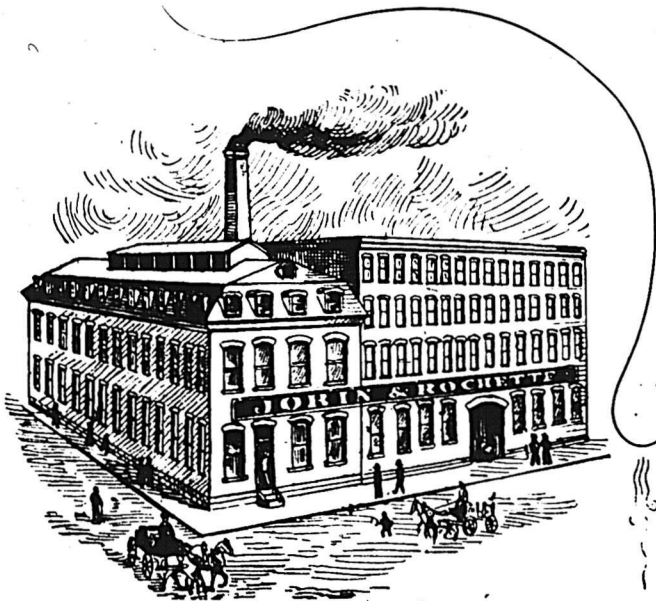
Grande nouveauté pour les saisons du Printemps et d'Été. Et toujours en mains, assortiment complet de Chaussures de travail et fines et pour tous les goûts.

SPECIALITÉS:—Chaussures de couleur dans les patrons les plus nouveaux et sur les formes les plus nouvelles, ayant adopté pour ces ouvrages, les bouts "RAZOIR," "AIGUILLE" et "PICCADILLY," qui sont la mode du jour.

Ayant aussi en mains, ouvrage fait au *Goodyear Sock Stich*.

Ayant aussi obtenu la Médaille d'Or à la dernière Exposition Provincial, offerte par l'Honorable Joseph Sheyn, pour la meilleure collection de Chaussures fabriquées dans Québec-Est.

Les commandes par lettres recevront toujours notre plus grande attention.





certitude dans le marché aux cuirs. On produit le moins possible dans la crainte de subir des pertes sérieuses en cas où les fluctuations du marché s'accroîtraient, et, cet état de choses paralyse les affaires. Malgré tout, on se flatte encore qu'un changement peut survenir à bref délai.

Il suffit de quelques jours pour améliorer les choses et, les hommes d'expérience sont d'opinion qu'ils ne seraient pas surpris de voir une période active succéder au marasme actuel de fabrication. C'est à espérer, car le besoin s'en fait déjà sentir.

L. D.

Nous avons remis, avec notre numéro dernier, les comptes d'abonnements pour nos lecteurs de Québec, nous les prions de faire remise en adressant simplement :

**LE PRIX COURANT,**

Montréal.

Ventes enregistrées

de Québec.

Semaine terminée le 2 novembre 1895.

CHARLESBOURG

Partie des lots 705 et 707. Mme Veuve Pierre Renaud à la Corporation de Limoulu, pour les fins de l'aqueduc. \$225 [94998].

Parties des lots 696, 699 et 703. Jean-Baptiste Magnan à *idem*. \$60 [94997].

Partie des lots 694, 695 et 696. Charles Narcisse Hamel à *idem*. \$70 [94998].

Partie du lot 692. Mlle Ann Marshall Johnston à *idem*. \$25 [94999].

Partie du lot 691. Succession de George Johnston à *idem*. \$25 [95000].

Partie du lot 689. Barthélemy Bédard à *idem*. \$120 [95001].

Parti du lot 688. Mme Eléonore Nor-

mandeau dit Deslauriers, épouse de Edouard Dussault à *idem* \$22.50 [95002].

Partie du lot 675. Fabrique de Charlesbourg à *idem* \$20 [95003].

Partie du lot 670. Louis Duhaut à *idem*. \$200 [95004].

Partie du lot 672. Jean-Baptiste Galarneau à *idem*. \$30 [95005].

Partie du lot 672. George Galarneau à *idem*. \$75 [95006].

BEAUPORT

Lot 641, avec bâtisses. Le Shérif du district de Québec à Philéas Parent. \$200 [95013].

Lot 639-30 et 639-1, avec maison, etc. Honoré Grenier à Jos. Edouard Bédard. \$650 (à réméré) [95018].

Partie du lot 531-7-A. Mme Philomène Parent, épouse de Honoré Giroux à Louis David Guérin. \$200 [95021].

ST-AMBROISE

Partie des lots 880 et 861 (terre à bois de 1/2 arp. x 30 arp.) Pierre Renaud à Jules Renaud. \$72 [95034].

Partie du lot 1112. Mme Veuve Charles Mauger et al. aux Commissaires d'écoles de la municipalité de St. Ambroise. \$31.10 [95035].

SILLERY.

Lots 129 et 130, avec bâtisses. Le Shérif du district de Québec à "The Canadian Mutual Loan and Investment Co." \$65.25 [95009].

ST-GABRIEL

Lot 123 John Neilson et al à Carl Nathaniel Wolf. \$53 [95038].

Lot 121. Joen Neilson et al à Henri Lefebvre. \$8 [95039].

Partie du 118 Succession de William Neilson à Mme Veuve Hopper Ireland. \$20 [95040].

Partie du lot 121, avec fromagerie, etc; terrain, 40 x 60. Henri Lefebvre à Roch Massicotte. \$270 [95041].

Partie du lot 118; terrain, 30 x 180. Succession de William Neilson à Mme Agnès Janet Neilson, épouse de John Billing. \$6 [95042].

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE QUÉBEC

Allan vs. Phillips et al.

Rue St-Jean, Québec.—Partie du lot 2809 du cadastre, quartier St-Louis; avec maison en pierre à 3 étages, etc.

Rue Dauphine.—Lot 2775 du cadastre, quartier St-Louis; emplacement avec bâtisses.

Avenue des Erables.—Lot 98-107 du cadastre de la paroisse de Notre Dame de Québec; emplacement vague.

Vente au bureau du Shérif, Québec, le 11 novembre à 10h. a.m.

NOTES SPECIALES.

MM. Roméo Provost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidéicommissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débtures municipales.

VINGT PIASTRES POUR UNE HISTOIR.

Our Monthly journal publié par la Manufacturers Life Insurance Company, Toronto; offre \$20.00 pour le meilleur argument en faveur de l'assurance sur la vie, présenté sous la forme d'une histoire n'ayant pas plus de quinze cents mots. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'Editeur de Our Monthly, 63, rue Yonge, Toronto.

La maison Laporte, Martin & Cie, vient de recevoir une des plus importantes consignations de thés de la saison.

Ce lot consiste en près de 2,100 paquets de leurs thés Japans marques 'Victoria et Princesse Louise' et d'autres marques; ces thés se recommandent par leur qualité supérieure, et la grande demande que la maison en a eu depuis quelque temps est une preuve incontestable de leur supériorité.

Des échantillons seront envoyés sur application.

— TELEPHONE 706 —

GEO. BROUSSEAU

FERBLANTIER,

PLOMBIER

ET.....

COUVREUR



MANUFACTURE ET REPARATION DE BALANDES.....



ESTAMPES FAITES SUR CUIVRE UNE SPECIALITE

Seul Manufacturier du Célèbre Poêle "L'ETOILE."

79-83 rue St-Paul, B. V., QUEBEC.

HARENGS, MORUE, SAUMON, TRUITE. } AUSSI Fleur de blé nouveau de toutes sortes pour familles et Boulangers  
 PRIX SPECIAUX POUR QUANTITE D'UN CHAR

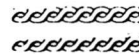
P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

VERMICELLE et MACARONI

Vous avez tout intérêt à demander nos échantillons et nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

SIMEON GOSSELIN & CIE, MANUFACTURIERS, 160, RUE SAUVAGEAU, QUEBEC

THÉS NOUVELLE RECOLTE



EX. EMPRESS OF INDIA  
 " EMPRESS OF JAPAN

Un grand assortiment de THÉS verts, noirs et du Japon. Aussi, assortiment complet d'Epiceries et Liqueurs

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, Québec.

POUR LES FETES

NOUS AVONS LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE

POUPEES, BONBONNIERES, JOUETS, BOITES DE FANTAISIE, ET TOUTES SORTES D'ARTICLES POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN.

BOISSEAU & MARCOTTE, Successeurs de BOISSEAU & BILAND, IMPORTATEURS

41 et 43 rue St-Pierre, QUEBEC

L'EAU A LA BOUCHE.

La salive que nous avalons avec la nourriture que nous prenons est un des agents les plus actifs de la digestion. Quand la nourriture est prise avec hâte, la bouche ne fournit pas une quantité suffisante de salive pour digérer la nourriture et une indigestion en est le résultat. Pour vous soulager immédiatement, mâchez un morceau de gomme de Pepsin Tutti Frutti de Adams, elle aide la digestion à merveille. Pour digérer complètement, prenez un morceau après chaque repas.

En envoyant votre adresse (écrire lisiblement) à la Adams & Sons Co., 11 et 13 Jarvis St. Toronto, vous recevrez gratuitement la poupée en papier Tutti Frutti et un petit livre.

Les articles de qualité supérieure sont, en définitive, ceux qui coûtent le meilleur marché au consommateur. Le détailleur sait bien le faire remarquer à ses clients et il en tire profit. Inspirer la confiance à la clientèle en lui disant la vérité, c'est s'attacher cette clientèle.

La maison J. H. Bégin, 121, rue St. Joseph, St. Roch, Québec, offre aux marchands tous les genres de chaussures en caoutchouc aux meilleures conditions du marché dans les articles de bonne qualité et dans les marchandises de qualité supérieure; elle ne recommande pas les articles de qualité inférieure qui ne donnent satisfaction à personne: ni à l'acheteur ni au vendeur.

Voir son annonce dans une autre page.

Hier, 7 novembre, est parti de la station Union, à Toronto, un train décoré composé de 17 chars entièrement chargés des conserves de la Marque Sans Rivale "LION" de Boulter. Ce train est parti par le C.P.R. directement à travers les lacs et sur rail, à destination des acheteurs de Victoria, C.A. Ce train extraordinaire porte 408,000 lbs de conserves de la marque Sans Rivale "Lion," représentant une valeur totale de \$18,-

000. Chaque char est orné de drapeaux d'oriflammes et de bannières portant le nom de cette entreprenante maison, qui non-seulement est la plus grande de tout le Canada pour la fabrication des conserves, mais de plus, a l'honneur de faire le plus grand envoi qui ait jamais traversé ce continent.

L'illustration de ce train et le portrait du plus ancien membre de cette maison qui a vendu ce train de marchandises apparaissent sur une autre page. MM. W. Boulter & Sons méritent des éloges pour une semblable expédition d'excellentes conserves. Il est évident qu'ils dépassent leurs concurrents. Leurs articles parlent par eux-mêmes; des faits valent mieux que des paroles.

Leur nouveauté, un objet très recherché, dont il est question dans une autre page, promet d'être un article vraiment utile et propre à attirer le client. Plus tard, on fera connaître cet article au commerce.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Bloomfield vs Berthelot.

Rues Cadieux et Pantaléon, Montréal.—Lot 916 et p. des 915-6 et 7 quartier St-Louis, deux terrains, le 1er de 66.2 en front, 59.10 en arrière x 148, avec maison en brique Nos 671 et 675, rue Cadieux, évaluation \$13,000. L'autre de 36.4 en front, 34.5 en arrière x 59 vacant; évaluation civique \$650.

Vente au bureau du shérif le 11 nov. à 11 h. a.m.

Smith et al vs Talioreti.

Rue Jacques Cartier. — Lot 913 du quartier St-Jacques, terrain 26.6 x 66-6, maison en brique Nos 376 et 378 rue Jacques Cartier. Evaluation civique, \$4,500.

Vente au bureau du shérif, le 12 nov. à 10 h. a.m.

Peltier vs Pelletier.

Rue Jacques-Cartier, Montréal — Lot 912, quartier St. Jacques; terrain 25 x 67; maison en brique No 372 rue Jacques-Cartier. Evaluation civique, \$1,700.

Vente au bureau du shérif, Montréal, le 11 novembre à 10 h. a.m.

L'assemblée annuelle de la Compagnie de Pulpe des Laurentides a eu lieu à Grand'Mère le 30 courant.

C'est la compagnie qui possède le plus grand établissement à Grand'Mère.

Tout un village s'est groupé autour de cet établissement, et presque tous les steamers quittant Montréal pour l'Angleterre prennent une partie de cargaison de pulpe, à ces moulins.

Il y a mille et une manière d'apprêter les huîtres. En voici une nouvelle que nous offrons aux amateurs :

Beurrer une lèche-frite, étendre un lit de crackers pilés bien fin, placer un lit d'huîtres sur le précédent en les plaçant côte à côte. Humecter avec l'eau des huîtres cela suffira pour humecter les crackers. Assaisonner de sel, de poivre et largement, de beurre en morceaux. Poser un autre lit de crackers, puis d'huîtres, et alternativement, jusqu'à ce que le plat soit plein. Faire le dernier lit de crackers plus épais que les autres, assaisonner, et enfin ajouter un peu de lait ou de crème. Humecter bien, et faire cuire au four. Un feu lent et un fourneau froid gâteraient tout.

Sommaire de LA REVUE NATIONALE, livraison de novembre 1895.—Chants et plaintes de matelot par Faucher de Saint-Maurice; Jeanne d'Arc par le Revd. Père Lacasse; Souvenirs d'école militaire par Ch. des Ecorres; Le Malachigan par A. N. Montpetit; Le bimétallisme par J. Hogue; Derniers vœux par A. Poisson; Fontaine vs. Boisvert par P. Lemay; Les cimetières de Montréal par J. Germano; Chronique par A. Buies; Le soir de la Toussaint par E. Chouinard; La Fiancée par E. J. Barbeau; Chronique de l'étranger par J. D. Chartrand; L'Ayeux, chanson avec musique par Dr P. E. Prévost; Mode et monde par Française.

Portraits et dessins dans le texte. Bureaux, 33 & 37 St. Gabriel, Montréal.

PAPIER A ENVELOPPER, Blanc, Manille, Etc. ARTICLES POUR FUMEURS, COUTELLERIE, BIJOUTERIE, LIBRAIRIE, MARCHANDISES SECHES, EPICERIES, CORDONNERIE, JOUETS, Etc., Etc.

BELAND & VEZINA,

En gros seulement. .... Commandes par téléphone, télégraphe ou autrement, remplies avec soin et promptitude.

35 rue St-Pierre, QUEBEC

LA FABRIQUE DE SACS EN PAPIER de Quebec

Fabricants de Sacs en Papier de toutes sortes. Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun, Goudronné, Papier à Lambris, Feutre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

Prix réduits et défiant toute compétition. .... Une visite est sollicitée

AVIS AUX MARCHANDS

Soyez en garde contre ceux qui vous offrent des escomptes extravagants sur les CLAQUES, c'est pour des marchandises inférieures ou pour des listes de prix faites en conséquence.

Adressez-vous chez J. H. BEGIN à QUEBEC, et vous serez toujours certain d'avoir les plus basses cotations et vos commandes seront remplies avec promptitude.

J. H. BEGIN, - - - ST-ROCH, QUEBEC

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 NOVEMBRE 1895.

Allumettes.		Prix en gros		Vernis à harnais, gal.		Prix en gros		Cacao, boîte 1/2 lb.		Prix en gros		Poissons:		Prix en gros											
Télégraphe, la caisse.		\$3	50	"	doz.	1	10	1	20	Saintoin & Cie:		Clams, 1 lb.	doz.	1	40	1	50								
Tiger		3	00	"	à tuyaux, gal.	0	70	0	75	Papier jaune, lb.	0	33	Homards		1	90	2	00							
Telephone		3	30	"	Parisien, doz.	0	70	0	75	Ménier:		"	boîte plate.	"	2	50	2	00							
Star No. 2		2	50	"	Royal polish, doz	0	00	1	25	Papier Jaune.	lb.	\$0	33	\$0	36	"	1	30	1	40					
Carnaval		2	80	"	Pipes, en boîtes	0	65	0	90	Chamois.	"	0	42	0	48	"	0	00	2	40					
Parlor		1	75	"	Grainé de lin; lb.	0	00	0	03 1/2	<b>Confitures et Gelées</b>			Maquereau		1	30	0	40							
Louiseville		\$2	50 à	2	65	"	0	00	0	04	<b>Confitures:</b>			Sardines 1/2 canad.		0	04 1/2	0	00						
<i>Bryant &amp; May.</i>												<b>Crosse et Blackwell, doz.</b>				1.90 à 2.50									
Safety No 9		grosse	2	00									<b>De Michel Lefebvre et Cie:</b>												
Tiger		2	5	00									Canistres de 1 et 2 lbs. la lb.				0				13				
		2	2	00									do 3, 4 et 5 lbs.				0				12				
													do 6, 7 et 10 lbs.				0				11				
													Seaux de 7 lbs. la lb.				0				11				
													do 14 "				0				11 1/2				
													do 28 "				0				11				
													Tumblers de 8 onces. la douz.				\$1				25				
													do de 1 lb.				2				25				
													<b>De A. C. Dionne:</b>												
													Canistres de 1 lb.				douz				1	50			
													do de 2 lb.				douz				2	60			
													<b>Gelées</b>												
													Michel Lefebvre et Cie:												
													Canistres de 1 et 2 lbs. la lb.				0				11				
													do 3, 4 et 5 lbs.				0				10				
													do 6, 7 et 10 lbs.				0				09 1/2				
													Seaux de 7 lbs. la lb.				0				10				
													do 14 "				0				09 1/2				
													do 28 "				0				09				
													Tumblers de 8 onces. la douz.				\$1				25				
													do de 1 lb.				2				25				
													Tablettes de Gelées, Lazenby,				13 variétés pints.				1				20
													<b>Conserves alimentaires.</b>												
													Blé d'Inde.				doz.				0	75	0	90	
													" Yarmouth 2 lbs.				0				00	1	50		
													" Windsor				0				80	0	85		
													Hoegg Baked Beans.				1				20	4	25		
													Windsor				1				20	1	25		
													Haricots de Boston.				2				10	2	25		
													Pois canadiens 2 lbs.				0				90	1	05		
													Petits pois français. boîte				0				10	0	11		
													Petits pois extra fins. boîte				0				15	0	16		
													" extra sur fins				0				17	0	18		
													Tomates				doz.				0	75	0	90	
													Haricots verts				0				80	0	90		
													Champignons la boîte				0				14	0	24		
													Truffes la douz.				4				80	5	00		
													Olives				4				00	4	50		
													Citrouilles, 3 lbs.				0				90	0	95		

**Clotures! Balustrades!**  
Toutes sortes de Travaux en fer.



Toronto Fence & Ornamental  
IRON WORKS  
78 Adelaide O., Toronto, Ont.

Province de Québec,  
District de Montréal } **COUR SUPÉRIEURE.**  
No. 56.

PERONNE LAROCHELLE de Montréal, épouse  
commune en biens d'Elie Bourbon, des Cité  
et District de Montréal

vs Demanderesse.  
ELIE BOURBON, commerçant du même lieu,  
Défendeur.

La Demanderesse a, ce jour, institué une action  
en séparation de biens contre son mari.

Montréal, 21 Septembre 1895.

LOUIS MASSON,  
Avocat de la Demanderesse.

**LA BANQUE JACQUES-CARTIER**  
Dividende No. 60

Avis est par le present donné qu'un dividende de  
trois et demi (3 1/2) pour cent, sur le capital payé de  
cette institution a été déclaré par le semestre cour-  
rant, et sera payable au bureau de la Banque, à  
Montréal, le et ap es lundi, le deuxième jour de  
décembre 1895.

Les livres de tran fert seront fermés du 15 au 30  
novembre prochain, inclusivement.

Par ordre du bureau de Direction.

A. DE MARTIGNY,  
Dir.-Gérant.

**GRATIS! GRATIS!**

Un Echantillon de la  **GOMME A MACHER**

**BANNER DE ADAMS**

 Vous sera envoyé gratis  
sur demande.....

**ADAMS & SONS, 11 et 13 Jarvis St., TORONTO, Ont.**

METTEZ-VOUS CELA DANS LA TETE

**Johnston's Fluid Beef**

**DONNE DES FORGES**





Prix en gros	
<b>EN SACS D'ONTARIO</b>	
Medium.....	3 25 3 40
Superfine.....	3 15 3 25
<b>FARINES D'AVOINE</b>	
Farine d'avoine standard,	
en barils.....	3 30 3 40
do en sacs.....	1 60 1 65
do granulée en barils.....	3 50 3 60
do en sacs.....	1 70 1 75
Avoine roulée en barils.....	3 30 3 40
do do en sacs.....	1 60 1 65
<b>ISSUES DE BLE</b>	
Son d'Ontario au char, l.....	14 00 15 00
" de Manitoba ".....	15 00 16 00
Grue de Manitoba, char.....	15 00 16 00
Grue d'Ontario char.....	17 00 18 00
Moulée.....	20 00 21 00
<b>Huiles et graisses.</b>	
<b>HUILES.</b>	
Huile d. morue T.N. gal. \$0 40 à \$0 45	
" loup-marin raffi. " 0 40	0 45
" paille " 0 35	0 37
" de lard, extra " 0 65	0 75
" "No.1." " 0 60	0 70
" d'olive p. mach. " 0 80	1 00
" à salade, " 0 70	0 00
" d'olive à lampion " 1 20	2 00
" de spermaceti " 1 35	1 60
" de marsouin " 0 50	0 60
" de pétrole, par char.....	0 15
" " p. 20 qrt.....	0 15 1/2
" " de 1 à 19 qrt.....	0 15 1/2
" Américaine, par char.....	0 00
" " par art. 17 1/2 à 20	
Huile de ricin (Castor) de Robert Greig & Co.	
1 once.....	la grosse 4 20
1 1/2 ".....	" 5 40
2 ".....	" 6 00
2 1/2 ".....	" 7 80
3 ".....	" 8 40
4 ".....	" 10 00
1 pints.....	" 12 00
1 quart.....	" 21 00
<b>Huile à salade Luzenby.</b>	
" 1 pt.....	doz. 0 00 1 10
" 1/2 pt.....	doz. 0 00 2 15
" pints.....	doz. 0 00 3 75
" quarts.....	doz. 0 00 6 50
Crème à sal. petits doz. 0 00	2 00
" grands doz. 0 00	3 75

Prix en gros	
<b>Huile olive Barton &amp;</b>	
G. qts. 0 00	8 50
" " pints 0 00	9 50
" " Robert Greig & Co.	
" " 1/2 pints.....	caisse 2 dz 1 25
" " pints.....	2 50
Huile de foie de m. Nor. g. 2 00	2 50
" Ter. g. 1 00	1 50
<b>Liqueurs et spiritueux.</b>	
<b>Brandies. (drolts payés.)</b>	
Hennessy * caisse.....	12 50 à 12 75
Hennessy * V O caisse.....	16 25 0 00
" gallon.....	6 75 0 00
Martel * caisse.....	12 25 12 50
" gallon.....	0 00 6 65
Jockey Club *** caisse.....	7 50 0 00
" V.O.....	8 75 0 00
" V.S.O.....	10 00 0 00
" V.S.O.P.....	12 00 0 00
" W.V.S.O.P.....	17 00 0 00
P. Richard carte blanche 12 qts	8 75
" 24 pts	9 75
" 48 pts	10 75
" carte d'or 12 qts	12 25
" 24 pts	13 25
" 48 pts	14 25
" Imp. flasks 16 à la c.	10 25
Rivière-Gardrat, caisse.....	10 00 0 00
" gallon.....	4 15 0 00
B. Liét Fils & Co. caisse 12 qts	10 50
" 24 pts	11 50
" 48 pts	12 50
" gallon	3 75
"Optima," caisse.....	17 00 0 00
Derby, caisse.....	0 00 6 00
" gall.....	3 25 0 00
Bisquit Dubouché, caisse.....	9 00 0 00
" gall.....	4 15 4 10
Renault & Cie, caisse.....	15 25 0 00
" gall.....	4 10 4 30
Laurier fils, caisse.....	0 00 7 00
J. Auberville et Cie, caisse.....	0 10 6 00
Brunier fils & Cie.....	0 00 5 50
National.....	0 00 5 00
<b>Rhums.</b>	
Jamaïque gallon.....	4 25 à 6 15
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 25
" " 2 1/2 pts imp.	14 25
Diamant " 12 bout.....	7 50

Prix en gros.	
White Ball, gal., 12 bout.....	7 50
des Lys. " 12 ".....	11 50
" " 12 lit.....	13 75
St. John, caisse.....	7 75 00 00
St Jos-ph, Jamaïque, caisse.....	11 50
St Félix, Martinique, caisse.....	10 50
<b>Caisse verte, rouge.</b>	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.....	5 85 11 25
Jno. De Kuyper 25 à 49 c.....	5 80 11 20
" 50 c. et plus.....	5 75 11 15
Melchers et Eagle 1 c. à 24.....	5 05 10 20
" 25 à 49 c.....	5 00 10 10
" 50c et plus.....	4 95 10 00
Visser.....	1 à 24c. 5 60 10 75
" 25c et plus.....	5 20 10 35
Méous.....	5 60 0 00
Bull's Head.....	4 50 8 50
Star.....	4 25 8 00
Jno. De Kuyper caisse bl.....	3 60
<b>Gins en fûts.</b>	
De Kuyper, barriques, le gall.....	2 80
" quarts.....	2 85
" octaves et 1/2 ".....	2 90
" au gallon.....	2 95
Tous autres gins : 5c. de moins.	
<b>Whiskeys Importés.</b>	
H. Fairman & Co.....	7 50 8 50
" gallon.....	3 90 4 00
Royal Eagle " caisse.....	9 25 9 50
Sheriff's " ".....	9 50 18 00
" gallon.....	4 05 4 15
Mackie's R.O sp Scotch c'se.....	10 25 10 25
" Islay " ".....	8 25 8 50
Glenfalloch " ".....	8 75 8 80
" Highland " ".....	3 55 3 70
Glenlivet " ".....	9 00 9 25
" " ".....	10 00 10 15
" old gall.....	4 15 6 25
Watson old Scotch, caisse.....	7 25 8 25
" qts.....	8 25 9 25
" pts.....	0 00 5 00
J Jameson & Son * Ir.....	0 00 11 50
" " ".....	0 00 11 50
Geo Roe & Co " ".....	9 00 0 00
" " ".....	9 75 10 50
Banagher " ".....	9 75 10 25
" gal.....	3 90 4 15

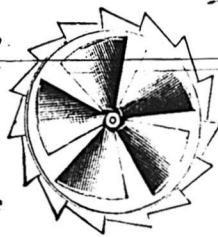
Prix en gros	
<b>Spiritueux Canadiens, gal. imp.</b>	
Dunville & Co Ir. c'se	7 75 0 00
Watson old Irish, caisse qts	7 25 8 25
" pts	8 25 9 25
Esprit de vin, 65, O. P.....	4 25 4 40
" 50 O. P.....	3 76 3 85
" 25 U. P.....	2 05 2 15
Rye " 25 U. P.....	2 05 2 15
Rye Imperial gall.....	2 65 2 90
Club ".....	3 45 3 65
Toddy ".....	1 95 2 10
Malt ".....	2 00 2 10
Vieux Rye, 4 ans.....	2 20 2 35
" 5 ans.....	2 40 2 65
" 6 ans.....	2 50 2 75
" 7 ans.....	2 60 2 80
Corby I. X. L. caisse.....	0 00 8 50
" X. T. C.....	0 00 6 50
Imperial 1889 qts.....	0 00 7 65
" " flasks.....	0 00 8 15
" " 1/2 flasks.....	0 00 8 65
Club 1889 qts.....	0 00 9 15
" " flasks.....	0 00 9 65
" " 1/2 flasks.....	0 00 10 15
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Dominion Rye Whiskey.....	6 85
Columbian ".....	6 25
Rock & Rye.....	5 75
Empire Rye.....	6 75 7 00
<b>Apéritifs.</b>	
Angostura, caisse 2 doz.....	00 00 15 25
Orange Bernard, caisse.....	6 60 0 00
Vermouth Noilly Prat, c.o.....	0 00 6 60
Vermouth Italien, caisse.....	6 35 6 75
<b>Liqueurs Ousenier.</b>	
Crème de Menthe glaciale verte.....	caisse 10 75 11 00
Curaçao blanc.....	00 00 10 75
Curaçao Orange.....	" 00 00 10 75
Prunelle.....	" 13 00 13 50
Kummel doux.....	" 00 00 12 25
Crème de Cacao.....	" 00 00 14 75
Anisette.....	" 00 00 10 75
Cherry Brandy.....	" 00 00 11 25
Marasquin.....	" 00 00 12 25
Kirsch.....	" 00 00 10 25
Kirsch fin.....	" 00 00 11 25
Kirsch rassis.....	" 00 00 13 25
Absinthe, 12 bout.....	" 00 00 12 00
Absinthe, 12 litres.....	" 00 00 13 50

# LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne et le plus efficace pour la ventilation parfaite des

- |                   |             |
|-------------------|-------------|
| Edifices Publics, | Résidences, |
| Manufactures,     | Ecuries,    |
| Eglises,          | Cabinets    |
| Maisons           | d'aisance,  |
| d'éducation,      | Etc., Etc.  |



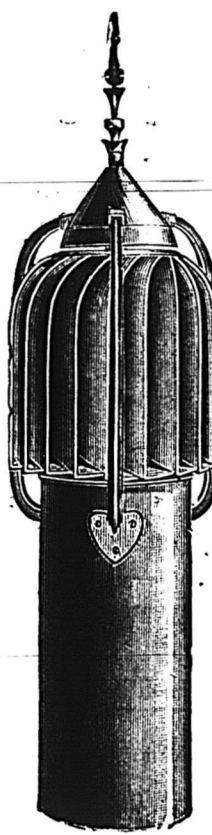
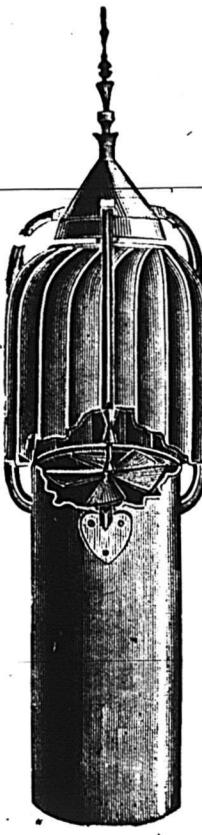
L'une des principales propriétés de ce ventilateur, c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc. Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

## LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.



# BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

No 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'alimentation.

# SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières Nouveautés en

## MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

## RENAUD, KING & PATTERSON

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le "PRIX COURANT."

## CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 NOVEMBRE 1895

Prix en gros.	
Amer Cusenier.....	caisse 00 00 11 00
Bitter.....	00 00 11 00
Sirops de Gommés, d'Orgeat, de Groseilles, de Limon, de Grenadine.....	
caisse 00 00 8 50	
<b>Produits de la Grande Chartreuse.</b>	
12 lit. 24 1/2 lit.	
Chartreuse Blanche, c'se	17 00 18 25
Jaune, " "	22 00 23 25
Verte, " "	26 50 27 75
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
" " "	5 4 " 1 20
" " "	4 2 " 0 90
" " "	2 8 " 0 60
Spécifique dentifrice	4 2 " 0 90
" " "	2 1 " 0 45
<b>Abbaye de la Chaise Dieu.</b>	
Chartreuse jaune	caisse 24 1/2 15 50
verte	24 1/2 18 50
<b>Liqueurs A. Marspoil.</b>	
Marc, Kirsch, Menthe, la caisse assortie 12 lit.	12 50
Autres liqueurs, caisse	11 50
Sirops divers, caisse	8 50
<b>Liqueurs Simon Aîné.</b>	
Kola-Koff, caisse	10 00
Prunelle, " "	13 50
Kirsch, " "	13 00
Maraschino " "	14 00
Crème Cacao " "	14 00
Anisette " "	13 50
Kummel " "	12 75
Suc. Jaune " "	15 75
Suc Vert " "	17 75
<b>Mélasses.</b>	
No 1	No 2
Barbades tonne gal.	0 37 0 24
" tierce et quart.	0 40 0 37 1/2
" au char, tonne.	0 36 0 33
" an char, tierce.	0 39 1/2 0 36 1/2
Trinidad.....	0 00 0 00
Porto Rico, tonne.....	0 00 0 35
" au char 0 00	0 34
<b>Moutardes.</b>	
Moutardes Françaises de Robert Greig & Co., Crown Brand.	
Pony.....	la grosse 9 00
Petite moyenne.....	7 80
Moyenne.....	10 80
Grande.....	12 00
Spoon.....	18 00
Mng.....	16 20
Tumbler.....	12 00
Cream jug.....	21 00

Prix en gros	
Au gallon.....	0 75
Moutarde Keene.....	0 59 0 75
" Coleman.....	0 40 0 75
" Durham, jars.....	0 00 0 60
Moutarde Superfine, A. C. Dionne	
Pots de 1/2 lb.....	0 00 0 60
1 lb.....	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00 1 00
<b>Pâtes et denrées alimentaires</b>	
Macaroni importé, lb.....	0 09 0 10
Vermicelle " "	0 09 0 10
<b>Maison S. Gosselin &amp; Cie, Québec.</b>	
Macaroni.....	0 04 0 00
Vermicelle.....	0 04 0 00
" boîte de 5 lbs	0 25 0 00
10 lbs	0 50 0 00
Lait concentré, doz.....	1 90 0 00
Dessicated wheat, le sac	2 35 2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	3 10 3 50
Farine préparée, Brodie	
XXX, 6 lbs.....	2 60
" " " " " "	3 " 1 35
" " " " " "	6 " 2 47
" " " " " "	3 " 1 25
" " " " " "	3 " 1 25
Risicuits Gluten, lb.....	0 12 1/2
Orge mondée (pot).....	2 00 2 25
perlée.....	3 75 4 00
<b>Poudre à pâte Cook's Friend.</b>	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses.....	\$2 40
" 2 6 " " "	0 80
" 3 4 " " "	0 45
" 10, 4 doz. 1/2 caisses.....	2 10
" 12, 6 " " "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte fer blanc, ch	3 10
" " " " " "	1 75
" " " " " "	1 10
<b>Poudre à pâte Snow Drift.</b>	
Boîtes 1 lb. 4 doz.....	p. doz. \$0 75
" " " " " "	1 20
" " " " " "	2 00
" " " " " "	6 50
" " " " " "	10 00
Boîtes de 10 lbs.....	la lb. .16
" " " " " "	.16
<b>Poissons.</b>	
Harengs Shore.....	brl. 0 00 4 00
" " " " " "	brl. 0 00 2 25
" " " " " "	brl. 0 00 0 00
" " " " " "	b. 0 00 0 00
Harengs Cap Breton.....	brl. 4 25 4 50
" " " " " "	brl. 0 00 2 50
Morue sèche.....	cwt. 5 00 5 50
" verte No 1 en quart. lb.	0 00 0 25

Prix en gros	
" No 1 large quart.. lb.	0 00 0 23
" No 1 Draft lb.....	0 00 0 03
Morue désossée.....	lb. 0 06 0 64
Poisson blanc lac Sup. 1/2 brl.	0 00 5 50
Truite des lacs.....	1/2 qt. 0 00 0 00
Saumon Labrador.....	brl. 0 00 0 00
Saumon Labrador.....	1/2 brl. 0 00 0 00
Maquereau No 1.....	brl. 0 00 0 00
Saumon Colombie A.....	1/2 brl. 0 00 8 75
do do baril.....	0 00 12 00
Anguille.....	lb. 0 00 0 00
<b>Produits de la ferme.</b>	
<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>	
<b>Beurre.</b>	
Townships frais.....	" 0 17 0 19
" 2de qual.....	" 0 14 0 16
De l'Ouest.....	" 0 14 0 15
Rouleaux.....	" 0 00 0 00
Beurre de beurrieres d'automne.....	" 0 00 0 23 1/2
do frais.....	" 0 21 0 00
<b>Fromage.</b>	
De l'Ouest.....	la lb. 0 09 0 10
De Québec.....	" 0 09 0 10
Petites meules.....	" 0 09 0 10
<b>Oufs.</b>	
Mirés à la caisse.....	0 14 0 15
Ordinaires.....	0 12 0 13
Frais.....	0 18 0 20
<b>Sirup et sucre d'érable.</b>	
Sirup d'érable en qrts la b.	0 (4) 0 05
" en canistre le gl.	0 55 0 60
Sucre " " " " la lb.	0 05 0 07
<b>Miel et cire.</b>	
Miel rouge coulé.....	la lb. 0 08 0 09
Miel blanc nouveau.....	" 0 09 0 11 1/2
Miel en gâteaux.....	" 0 12 0 13
Cire vierge.....	" 0 25 0 26
<b>Produits Pharmaceutiques.</b>	
Doz. Gros	
Quiétal.....	\$1 70 17 00
Rob Bonum.....	1 70 17 00
Emulsion C. Beaupré.....	3 50 36 00
<b>Société "La Tilia."</b>	
Poudre de viande, le flacon.....	1 25
Chocolat à la viande, lb.....	1 50
Cacao à la viande, la boîte.....	1 25
<b>Spécialités de Picault &amp; Contant.</b>	
Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00

Prix en gros	
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.....	1 50 15 00
Poudre de condition 1/2 lb.	\$3 80 7 20
" " " " 1 lb.	1 25 13 00
" " " " 1 lb.	1 80 18 00
Huile d. foied. morue 8 oz	18 00
" " " " 6 oz	15 00
Emulsion " " "	4 00
Huile Vétérinaire.....	1 50
Essence d'épinetto.....	0 80
Glycérine, R. Greig & Co.	
Bout. 1 once	grosse 5 00
" 2 "	" 8 00
<b>Spécialité de A. C. Dionne.</b>	
Sirup de merisier composé \$1 50 0 00	
<b>Régilisse.</b>	
<i>Prix de Young &amp; Smylie.</i>	
Y. & S. en bâtons (sticks):	
Rte de 5 lbs, bois au papier, lb.	0 40
" fantaisie (30 ou 50 bâtons)	
la boîte	1 25
" Ringed," boîte de 5 lbs., la lb.	0 40
" Acme" Pellets, boîte de 5 lbs., la boîte (can)	2 00
" Acme" Pellets, boîte fantaisie (30m., la boîte)	1 50
" Acme" Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (40m.)	1 25
Régilisse au goudron et gaufres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can)	2 00
Pastilles de régilisse, jarre en verre, 5 lbs.	1 75
Pastilles de régilisse, boîte de 5 lbs (can)	1 50
" Purity " régilisse, 200 bâtons. 100 "	1 45 72 1/2
<b>Riz.</b>	
B. 1 à 4 sacs.	Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch.
5 9	3 45 3 50 3 55 3 60
10 24	3 40 3 45 3 50 3 55
25 et plus.	3 35 3 40 3 45 3 50
CC 1 à 4 sacs	3 30 3 35 3 40 3 45
5 à 9	3 20 3 25 3 30 3 35
10 à 24	3 15 3 20 3 25 3 30
25 et plus	3 10 3 15 3 20 3 25
<i>English style.</i>	
En sacs de 250 lbs.	
1 à 4 sacs.....	3 30

# Les SUCRES GRANULÉS,

## Les Sucres Jaunes et les Sirops

DE LA

# St. Lawrence Sugar Refining Co.

**SONT PURS. PAS DE BLEU.**

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de Nos Sucres Granulés.



# LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparés pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, c. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

**MICHEL LEFEBVRE & CO.,**  
Négociants Industriels.

MONTREAL.

# DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

## Beurre et Fromage

Et Marchands de Provisions en Général,  
104 Rue des Sœurs Grises.  
Coin de la rue William. MONTREAL

# L. A. DANSEREAU & CIE

FABRICANTS DE

# Biscuits, Marinades, Etc

354 et 356 AVENUE PAPINEAU  
MONTREAL

Aussi Agents pour les célèbres marinades de John Roe & Co., de Londres et RobRoy, de Liverpool.

Vendus par tous les épiciers de gros.

Ecrivez pour la liste des prix.

# J. G. A. GENDREAU

## Chirurgien-Dentiste

Extraction de Dents sans douleur, Par l'électricité et par l'anesthésie.

Dents posées avec ou sans palais, d'après les procédés les plus nouveaux.

No. 20 RUE ST-LAURENT,  
MONTREAL.



Prix en gros	
5 à 9 sacs	3 25
10 24	3 20
25 et plus	3 15
Riz "Crystal"	
En sacs de 25 lbs	le sac, 1 35
50	2 60
<b>Saisons, Saïndoux, etc.</b>	
Lard Canada Short Cut Mess	
le quart	17 00 17 50
le 1/2 quart	9 25 0 00
Short Cut Clear	
le qt.	17 00 17 50
le 1/2	8 75 9 00
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	17 50
Lard Mess-de l'Ouest	15 79 15 50
Jambons, la lb.	0 09 1 04
Lard fumé, la lb.	0 08 0 10 1/2
<b>Saïndoux :</b>	
Pur de panne en seaux	1 85 2 00
Canistres de 10 lbs.	8 75 9 00
" " 5 "	92 104
" " 3 "	09 104
Composé, en seaux	1 30 1 32 1/2
Canistre de 10 lbs.	61c
" " 5 "	07
Standard, en seaux	1 35 1 40
Globe,	1 30 1 32 1/2
<b>Spécialités de Jos. Quevillon &amp; Cie</b>	
Saucisses au porc frais	1 lb. 0 07 0 08
de Bologne	1 lb. 0 06 1 00
au poulet	doz. 0 00 1 00
<b>Sapolio.</b>	
En caisses de 1/2 à 1/3 grosse, la gr.	11 30
<b>Savons.</b>	
Eclipse, 100 barres, caisse	4 15
do par 5 caisses	4 65
Diamond	do 3 30
<b>Sel.</b>	
Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 70 à \$2 75
" " 5 lbs.	2 60 2 65
" " 7 lbs.	2 35 2 41
Sel gros livré, sac	0 50 0 03
<b>Sirois.</b>	
Amber	1/2 qts 0 55 0 00

Prix en gros	
Extra V. B.	0 12 0 45
Siroop canadien tins 2 lbs.	0 00 0 09
" " 8 lbs	0 34 0 36
<b>Sucres.</b>	
Brut boucauts et quarts.	0 02 1 03 1/2
Jaunes raffinés	0 03 1 04
Extra ground.	qts 0 05 0 00
	bte 0 05 1 00
Cut loaf	qts 0 05 1 00
" " "	bte 0 05 1 00
" " "	bte 0 05 1 00
Powdered	qts 0 04 1 00
Extra granulé	qts 0 04 1 00
" No 2	qts 0 04 1 00
<b>Suif.</b>	
Suif raffiné, la livre	0 05 à 0 06 1/2
Suif brut,	0 03 1/2 à 0 04 1/2
<b>Tabacs.</b>	
Tabacs, maison Jos. Côté, Québec	
Coupe :	
Théo	5 lbs. 0 24
Rouge 1 10	" 0 35
Quesnel 1/2	" 0 60
10 o o escompte commandes de 100 lbs	
assortis :	
En palettes :	
Côté à chiquer 1 12	10 lbs. 0 40
Côté à fumer 1 5	12 " 0 40
10 o o escompte commandes de 100 lbs	
En feuilles :	
Rouge	0 15
Quesnel	0 30
Petit Havana	0 20
XXX Naturel	0 12
XXX	0 10
No. 2	0 08
3 o o escompte commandes de 500 lbs	
<b>Thés.</b>	
Japon commun à bon.	0 16 0 23
bon à choix	0 20 0 27
Nagasaki commun à bon	0 15 0 53
Congou	0 15 0 08
Oolong, bon à fin	0 15 0 50
Formosa	0 25 0 50
Y. Hyson commun à bon	0 14 0 20
moyen à choix	0 25 0 35
choix extra	0 60 0 65

Prix en gros	
Poud. à canon, com. à bon	0 15 0 30
" " moyen à fin	0 24 0 48
" " fin à extra	0 57 0 65
Impérial, moyen à bon	0 25 0 30
" " fin à extra	0 35 0 50
Souchong	0 25 0 60
<b>THÉS PURS DE L'INDE</b> RAM LAL'S	
<b>Etiquette d'or.</b>	
60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 35
30 lbs ou 60 lbs " assortis	0 36
60 lbs	0 37
<b>Etiquette Lavende.</b>	
60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 42 1/2
30 lbs ou 60 lbs " assortis	0 44
60 lbs	0 45
<b>Etiquette verte.</b>	
60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 52 1/2
30 lbs ou 60 lbs " assortis	0 54
60 lbs	0 55
<b>Spécialités de Rose &amp; Laflamme.</b>	
<b>R. Paterson &amp; Sons, Glasglow.</b>	
Sauce Worchester, petite	1 dz. 0 90
" grande	" 1 75
Ess. de café de camp. bout. 5 on.	2 00
" 10 on.	3 25
Mar. Eureka India Chutnee.	2 49
Vinaigre doré de grain	1 75
Lemon squash	3 00
<b>Batger &amp; Co.</b>	
<b>Gelées solidifiées, nonpareil.</b>	
13 variétés 1 doz. cartons. qts dz	2 20
13 " 1 " " pints	1 20
13 " 1 " " p	0 65
Compotes, pots fantaisie, pet	2 25
" " " grands	3 50
Gelée de gadelles, 1 lb verre	1 90
" " cassis 1 lb	1 40
Marmelade d'or, seville 1 lb v	1 51
" " " 7 lb le tin	0 70
" d'or. Université 1 lb v. dz	2 00
" " " 2 " " "	3 75

Prix en gros	
Gelée de fraises, 1 lb verre.	" 2 15
" de framboises 1 lb verr	" 2 15
" d'abricots 1 lb	" 1 90
" de cassis 1 lb	" 1 90
" de gadelles 1 lb	" 1 90
" de prunes 1 lb	" 1 75
<b>Snider's</b>	
Soupe tomates, tins de 3 lbs	dz 3 10
Catsup de tomates, quarts.	" 4 25
" " pints	" 3 10
" " 1/2 pint.	" 1 85
Sauce Chili	pints... 4 25
Petit John's Breakfast food.	
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse.	cse 4 10
Gruau Quaker,	
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse	" 3 80
Fould's wheat germ meal.	
p. de 2 lbs, 2 doz à la cse.	cse 2 65
Fromage Imperial de McLaren.	
Grands pots, 1/2 dz à la caisse.	dz 9 00
Moyens 1 dz	" 4 50
Petits 1 dz	" 2 40
Individual	" 1 00
Fruit Pudding.	
6 variétés, p. 1/2 lb. 2 dz à la cse	dz 1 00
Fruit saline de Dum.	" 4 50
Savon de toilet. au lait de beur	" 1 00
Empois de buanderie Rubber.	
32 cartons à la caisse	caisse 2 75
<b>Vinaigres.</b>	
<b>De MM. M. Lefebvre &amp; Cie.</b>	
Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 32
Côte d'Or, Bordeaux	" 0 28
Extra Crystal Pickling	" 0 28
Ordinary " "	" 0 23
Vin blanc XXX	" 0 25
" " XX	" 0 20
" " X	" 0 17
Cidre clarifié XXX	" 0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	" 0 45
" " " doub.	" 0 35
Spécial X,	" 0 15
<b>Vins.</b>	
<b>Non Mousseux :</b>	
Bordeaux ord., caisse	2 63 3 50
gall.	0 90 1 10

**CHOUINARD & GERVAIS**

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

452 rue St-Paul --- 269 rue des Commissaires

MONTREAL

SPECIALITES :

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS

Avances liberales sur consignations.  
Correspondance sollicitée

**BANQUE VILLE-MARIE.**

AVIS est donné par le présent qu'un dividende de TROIS POUR CENT sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre finissant le 31 Novembre prochain, et sera payable au bureau principal de la Banque le et après.

Lundi, le 2 Décembre prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 Novembre, ces deux jours inclusivement.  
Par ordre du Bureau de Direction.

W. WEIR, Président.

Montréal, 22 Octobre 1895.

**JOSEPH CONTANT**

PHARMACIEN ET CHIMISTE

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux  
Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive  
en caisses, Caustique en canistres, Huile  
d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées  
avec diligence

**BERARD & MAJOR**

MANUFACTURIERS DE



VOITURES DE TOUTES SORTES

Assortiment de Sleighs nouveau genre, pour famille, tel que CASINO, VICTORIA, SPIDER, SLEIGHS et Ct TERS légers de toutes sortes.

TOUJOURS EN STOCK

Un assortiment complet de voitures d'été. ROCKAWAY, VICTORIA, PHAETONS pour dames, voitures de famille, Buggy léger, etc.

Travail très bien fini et conditions raisonnables.

1947, Ste-Catherine, MONTREAL.

**FABRIQUE DE VINAIGRE... EUREKA**



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.

Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.

Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gele, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ ECHANTILLON ET LISTE DE PRIX.....

**ALF. ROBITAILLE**

MANUFACTURIER DE

VINAIGRES et MARINADES  
QUEBEC.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 NOVEMBRE 1895.

Prix en gros.	
Bordeaux Médoc caisse.	4 65 5 65
" St Julien,	5 65 6 65
" Châteaux,	4 25 21 00
Bourgogne, caisse.	7 00 20 00
ordinaire gall.	6 00 1 10
Sicile, gallon.	1 35 1 60
Sherry, caisse.	4 50 11 00
gallon.	00 95 04 00
Porto, caisse.	6 00 15 00
" Gordon & Cie	3 75 00 00
Porto-gallon.	2 10 4 00
Moselle, caisse.	1 50 21 00
Sauternes, caisse.	5 65 6 65
Graves, caisse.	5 50 6 50
Malaga, Gordon & Cie	4 00 0 00
<b>Mousseux.</b>	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.	12 50 18 50
Hock Mousseux, caisse.	12 50 14 00
Saumur, Tossier & Co,	0 13 00 14 50
Nerea Raphael, c	13 00 14 50

Champagnes,	
qrts.	pes.
J. Mumm, caisse.	\$21 00 25 00
G. H. Mumm, caisse.	23 00 30 00
Arthur Roederer, caisse.	22 00 24 00
Vve Cliquot, caisse.	28 00 30 00
Eug. Cliquot, caisse.	24 00 00 00
Pommery, caisse.	28 00 30 00
Frémint, caisse.	23 00 24 00
Morizet, caisse.	23 00 24 00
Louis Roederer, caisse.	28 00 30 00
Gold Lack Sec, caisse.	27 00 29 00
Piper Heidsieck, caisse.	27 00 29 00
Perrier-Jouet, caisse.	28 00 30 00
<b>E. Mercier &amp; Cie, carte</b>	
d'or, caisse.	23 00 30 00
Gd vin des Ambassades, c	12 50 13 75
Vin des Princes, caisse.	22 00 23 00
Vin d'été, caisse.	16 00 17 00
E. Cazanove	22 00 00 00
Tessier, caisse.	14 00 15 50

Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz.	12 50 13 00
Stimulant au vin de Ran-	
clo, la douz.	0 00 9 00

Cuirs et peaux.	
<b>Cuirs à semelles.</b>	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 25 0 26
" " 25 " et au-des. 0	21 0 25

Prix en gros	
Spanish No. 1 léger.	0 23 0 25
" No 2	0 22 0 23
" 18 lbs en moy.	0 23 0 24
Zanzibar	0 21 0 22
Slaughter sole No 1 steers.	0 28 0 28
" p. ord.	0 25 0 27
" No 2	0 24 0 26
" union crop No 1.	0 33 0 35
" No 2.	0 28 0 31
Harnais fins à la main p. lb.	0 31 0 32
" No. 2	0 26 0 28
" fins à la roue p. lb.	0 29 0 32
Harnais No. 2.	0 25 0 27
" taureau.	0 26 0 00
Vache cirée mince.	0 31 0 38
" forte No. 1 p. lb.	0 33 0 37
Vache grain-pesante p. lb.	0 35 0 38
" Hm. M. Lin lep.	0 13 0 15
" écossaise p. lb.	0 35 0 38
Taure française p. lb.	0 80 0 90
" anglaise	0 80 0 90
" canadienne. Lion	0 65 0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 70 0 80
" 36 à 45 " p. lb.	0 60 0 70
" 45 et plus p. lb.	0 60 0 65
Vache fendue Ont H.	0 24 0 25
" " " Hm.	0 24 0 25
" " " Med.	0 24 0 25
" " " junior.	0 20 0 22
" Qué. sen. h. am	0 19 0 21
" jun. m. à light.	0 19 0 21
Vache vernie.	0 14 0 16
" d'Ontario	0 14 0 16
Cuir verni "Enamel"	0 14 0 16
Mouton mince.	0 10 0 00
" épais	0 10 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 15 0 30
Kid Chevette	0 25 0 30
Chèvre des Indes glacée	0 12 0 15
Kangourou	0 40 0 60
Dongola dull	0 18 0 25
Buff d'Ontario H.	0 15 0 14
" M. 0 14	L. 0 14
Buff d'Ontario No 2.	0 00 0 13
Buff de Québec H.	0 15 0 14
" M. 0 13	L. 0 12
Buff de Québec No 2.	0 00 0 12
Glove Grain Ontario.	0 12 0 13
" Québec.	0 12 0 13
Pebble " Ontario.	0 14 0 16
" Québec.	0 13 0 14
Cuir à bourru No 1.	0 20 No 2 0 18
" fini français.	0 20
" russe.	0 20 0 25

Prix en gros.	
<b>Peaux.. Prix ayés aux bouchers.</b>	
Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	\$6 00 0 00
do do No. 2	5 00 0 00
do do No. 3	4 00 0 00
Veaux, la livre	0 00 0 00
Agneaux, la pièce	0 00 à 0 00
Moutons, laine.	0 00 à 0 00
Moutons, tondus	0 00 à 0 00
Steers, par 100 lbs.	7 00 à 7 50
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest.	No. 1 0 00
do do	No. 2 0 00
<b>Laines.</b>	
Toison du Canada, la lb.	0 22 à 0 25
Arrachée, non assort.	0 21 à 0 21

Prix en gros.	
<b>Chaussures.</b>	
Brogans.	Hommes. \$0 80 à 1 00
Cobourgs.	1 00 1 10
Split Balmorals	1 10 1 40
Kip	1 20 1 50
Buff	1 25 2 00
Veau	2 00 3 85
Buff Congress	1 35 2 00
Veau	2 25 3 40
Split boots.	1 40 2 15
Kip	2 00 2 90
Veau	2 15 3 90
Bottes en feutre	1 60 2 00
"	1 75 2 50
Wigwams	0 65 0 90
Mocassins	1 50 2 15
<b>A CHEVILLE.</b>	
Split Boots	\$0 80 à 1 00
Split Balmorals	0 80 1 05
Kip	1 10 1 20
Buff	0 90 1 30
Pebble	0 90 1 30
Buff Bals clous en cuivre	1 10 1 25
<b>A COUTURE.</b>	
Pebbles Boutonnées	1 15 1 40
Buff lustré	1 20 1 30
Pebble	1 20 1 60
Lustré	1 35 1 60
Chèvre	1 75 2 00
Veau poli	1 40 2 00
Chevreau français	1 90 3 60
" canadien	1 50 2 85

Prix en gros	
A, extra supérieure,	0 23 à 0 26
B, supérieure,	0 20 à 0 21
Noire,	0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	0 14 à 0 16
Australic, lavée,	0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	0 30 à 0 33
Natal, en suint,	0 15 à 0 16
<b>Pelletteries brutes.</b>	
<i>Prix payés à Montréal.</i>	
Vison, la pièce	\$1 50 à \$2 00
Rat musqué (printemps)	0 07 0 10
Marte, No. 1.	1 50 2 00
Renard roux.	1 30 1 50
Pecan.	5 00 8 00
Bête puante	0 50 0 70
Ours.	8 00 20 00
Loutre	8 00 15 50
Castor, la livre	1 00 5 00
Chat sauvage	0 25 0 75

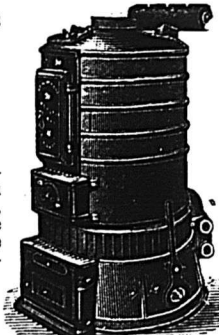
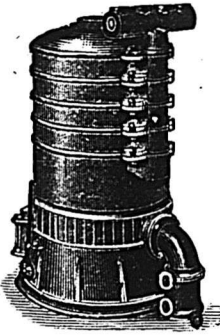
Prix en gros.			
	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Femmes.	\$0 80 à 1 00	\$1 65 à 0 85	\$0 70 à 0 80
Split Boots	0 90 1 10	1 65 0 90	0 80 0 85
Split Balmorals	1 10 1 40	1 00 1 20	0 75 0 80
Kip	1 20 1 50	1 00 1 20	0 80 0 90
Buff	1 25 2 00	1 10 1 25	0 90
Veau	2 00 3 85		
Buff Congress	1 35 2 00		
Veau	2 25 3 40		
Split boots.	1 40 2 15	1 25 1 60	
Kip	2 00 2 90	1 60 2 00	1 25 1 50
Veau	2 15 3 90		
Bottes en feutre	1 60 2 00		
"	1 75 2 50		
Wigwams	0 65 0 90		
Mocassins	1 50 2 15		
<b>Femmes. Filles. Enfants.</b>			
	\$0 80 à 1 00	\$0 70 à 0 85	\$0 45 à 0 60
Split Boots	0 80 1 05	0 75 0 90	0 50 0 65
Kip	1 10 1 20	0 80 1 05	0 65 0 80
Buff	0 90 1 30	0 90 1 05	0 60 0 75
Pebble	0 90 1 30	0 95 1 10	0 50 0 70
Buff Bals clous en cuivre	1 10 1 25	0 95 1 10	0 50 0 70
<b>A COUTURE.</b>			
Pebbles Boutonnées	1 15 1 40	0 95 1 05	0 65 0 80
Buff lustré	1 20 1 30	0 95 1 05	0 70 0 80
Pebble	1 20 1 60	0 85 1 00	0 65 0 80
Lustré	1 35 1 60	0 80 1 10	0 70 0 80
Chèvre	1 75 2 00	1 25 1 40	0 90 1 15
Veau poli	1 40 2 00	1 25 1 50	0 85 1 00
Chevreau français	1 90 3 60	1 90 2 50	1 40 1 70
" canadien	1 50 2 85	1 20 0 00	1 00 0 00

**AND. BRISSET & FILS**  
 IMPORTATEURS EN GROS DE  
**VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS**  
**EAU DE CONTREXEVILLE**  
 SOURCE DU PAVILLON  
 Rue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.  
**21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.**

La Compagnie Canadienne de  
**CAOUTCHOUC**  
 de MONTREAL  
**CAPITAL \$1,500,000**  
 MANUFACTURIERS DE  
 Claques, Pardessus, Bottes, Tujaux, Courroies, Paquetages, Etc.  
 Nous attirons l'attention du commerce sur nos nouveautés en CLAQUES et PARDessus, formes nouvelles, qualité et fini garantis.  
 BUREAU PRINCIPAL:  
**333 et 335 rue St-Paul**  
 MONTREAL  
 Succursales à TORONTO et WINNIPEG.

**LA FOURNAISE A EAU CHAUDE**  
**STAR**  
 Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc.  
 Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.  
 Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur "Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.  
 MANUFACTURÉE PAR  
**The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.**

**J. Bourdeau & Fils**  
 Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co  
 IMPORTATEURS DE  
**CHAPEAUX,**  
**FOURRURES**  
 et **CASQUETTES**  
**56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL**





PRIX COURANTS.—MONTREAL 7 NOVEMBRE 1895.

**Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.**

4 pcs. par longueur de 3pd	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
" " " "	1 28
" " " "	2 10
18 " " " "	2 70

**Coudes ronds :**

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

**Tuyaux de réduction :**

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
2 x 9 " " " "	2 75

**Connection carrée ou fausse équerre :**

Prix en gros simple doub.	
4 x 4 pouces chacun	0 90 1 40
6 x 4 " " " "	1 50 1 90
6 x 6 " " " "	1 50 1 90
9 x 6 " " " "	2 10 2 75
9 x 9 " " " "	2 10 2 75
12 x 9 " " " "	3 00 4 00
12 x 12 " " " "	3 00 4 00

**Syphon :**

simple, double.	
4 pouces	1 40 2 00
6 " " " "	1 90 2 75
9 " " " "	2 75 3 30
12 " " " "	4 00 6 00

**Tuyaux à chemises :**

12 pouces, par pied	0 25
" " " "	0 40

**Bois durs.**

**Prix de détail.**

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Merisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00
Plaquage (veneers):		
Uni par 100 pieds		60 à 1 00
Français la feuille		60 à 1 25

**Charbons.**

**PRIX DE DÉTAIL.**

par tonne de 2000 lbs.

Grate	\$5 50
Furnace	do 5 50
Egg	do 5 50
Stove	do 5 75
Chestnut	do 5 75
Peanut	do 0 00
Screenings	do 2240 lbs. 1.50
Scotch Grate	do 2000 " 0.00 6.00
Scotch Steam	do 2240 " 3.90 4.50
Vale Grate	do 2000 " 5 25
Welsh Anthracite	do 2000 " 5 75
Pictou	do 2240 " " " "
Cape Breton	do " " " 3 45
Glance Bay	do " " " A
Sydney	do " " " 4 00
Reserve	do " " " " " "
Charbon de forge	do 2000 " 5.25 5.75
Lehigh pour fond.	do " 6.50 6.75
Coke	do par chaldron 6.75 7.00
" usage domestique	..... 3.20
" concassé	..... 4.60

\* Selon distance et qualité.

**Bois de chauffage.**

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50 à \$1 75
Merisier do	1 25 à 1 50
Bouleau, &c. do	3 25 à 3 80
Epinette do	3 25 à 3 80
Slabs par chars	23 00 à 25 00
" en barge. Corde.	1 90 à 2 15
Rognures, le voyage	0 00 à 2 25

**Américain**

Erable plqué	do	25 à 50
Noyer noir ondé	do	04 à 06
Acajou (mahogany)	do	04 à 06
do	do	8 à

**Bois de Service**

**Pin.**

1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	Prix en gros
1 1/2 et 2 pces.	do	do	\$12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces	do	do	14 00 16 00
1 pouce qualité marchande	do	do	15 00 18 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00 15 00
3 pces.	do	do	10 00 12 00
do do. No 2	do	do	6 50 8 50

**Epinette.**

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pouces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

**Pruche.**

1, 2 et 3 pouces	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	1 60 1 75
2ème do	do	1 35 1 50
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do 2 90 3 00
do XX	do	do 2 40 2 50
do X	do	do 1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do 3 00
do 2ème do	do	do 1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do 2 90 3 00
do XX	do	do 2 40 2
do X	do	do 1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do 1 75

**Charpente en pin.**

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do—3 x 12 à 3 x 14	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

**Bois carré pin.**

de 18 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	17 00 18 0
de 25 à 30 do do do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do—de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

**Charpente en pruche.**

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	15 00
Charpente en épinette	do	16 00
do en épinette rouge	do	25 00 30 00

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.  
**LETOURNEUX, FILS & CIE**  
 MARCHANDS-FERRONNIERS  
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

# JOS. ROBERT & FILS

## MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

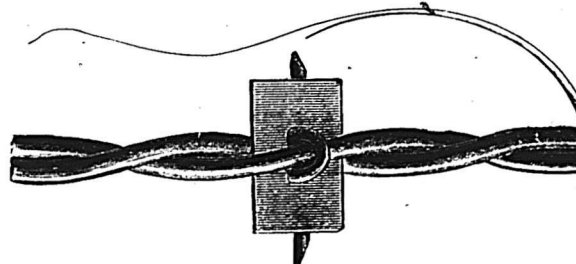
ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Sécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada. Téléphone : 6258.

# Fil de Fer Barbelé "SAFETY"

LE FIL BARBELE  
LE PLUS PARFAIT



Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.

Demandez-le à votre marchand ; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à

## SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.

# Granger Freres.

LIBRAIRES EN GROS

Fournitures d'Écoles.  
CLASSIQUES FRANCAIS,  
ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Échantillons envoyés sur demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

# J. B. NADEAU

MANUFACTURIER DE

Harnais, Colliers,...  
Bottes et Couvertes  
POUR CHEVAUX

No 479, rue Wolfe,  
MONTREAL

LISTE DES PRIX EN GROS SEULEMENT

Harnais de Buggy	de \$ 6 00 à \$ 15 00
" de Coupé	de 18 00 à 75 00
" simple, de travail	de 15 00 à 22 00
" double, de travail	de 18 00 à 50 00
" double, de Buggy	de 15 00 à 75 00
" double, de Coach	de 30 00 à 150 00

**Si VOUS AVEZ UNE.....**  
**Maison a Vendre ou a Louer**

**SI VOUS VOULEZ ACHETER**

— ADRESSEZ-VOUS A —

**STEPHENS & WARNECKE,**

Ils vous donneront les meilleurs résultats  
 dans le plus court espace de temps.....  
 Souvenez-vous de l'adresse.....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

**LOISEAU & LEROUX**  
 AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie  
 et contre le feu

ET COMPTABLES

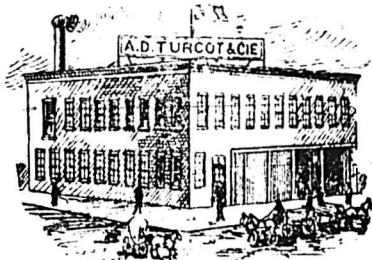
PRETS SUR HYPOTHEQUES

118 RUE ST-JACQUES,  
 Vis à vis le Bureau de Poste

MONTREAL

A. D. TURCOT.

H. CHAGNON.



**A. D. TURCOT & Cie**

... MANUFACTURIERS DE ...

**Portes, Chassis et Jalousies,**

Moulure, Tournage, Decoupage, Blanchissage, Moulin à Embouvetter, Ouvrage de Menuiserie en tout genre. Bois de toutes dimensions a vendre.

127 RUE PERREAULT, coin Rivard, MILE END.

TEL. BELL 7125

**NEW WARREN SCALE CO.**

MANUFACTURIERS DE TOUS LES GENRES DE

**BALANCES** ⚖️

.....No 453 rue St-Paul, MONTREAL

**J. CRADOCK SIMPSON & CIE**

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaire ou fidé-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 719

Argent a Preter.....

— AUX —

.....TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,  
 Obligations et Hypothèques.

CLARENCE J. McCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

**THE EDWARD CAVANAGH COY**

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

**DE QUINCAILLERIES,**

HUILES,

PEINTURES.

CHARBONS, ETC.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

A. DEMERS.

Tél 589.

C. BRUNKT.

Faisant affaire sous les noms de

**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

**FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,**

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaies à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaies à l'air chaud.

Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

**MARCOTTE FRERES**

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

**JOHN MORRIS**

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

**THE JAMES ROBERTSON CO., LIM**

MARCHANDS DE METAUX.

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Matric. Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du Blanc de plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,

Usines : coin rues William et Dalhousie. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière  
 MONTREAL

CLOS,

Canal Lachine

**D. PARIZEAU**

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8803.

**LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes**

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES.....  
 TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.



Atelier : No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

Références des meilleures  
 maisons de la ville.....



## Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 2 novembre 1895.

### MONTREAL EST

#### QUARTIER STE-MARIE

Rue Nonancourt. Lot 1462-14, 15 et 16, terrains vacants de 23.6 x 60 chacun; superficie totale 4.230 pieds. James E. Davie à Camille Verdon; \$962.00 [40097].

Rue Voltigeurs, Nos 4 à 18. Maisons en brique. Lot 25 et partie sud-est de 21, terrain irrégulier, de 9000 pieds en superficie. Albert S. Brodeur et autres à Octave Defoy; \$7.500 [40114].

Rue Voltigeurs, Nos 4 à 18, maisons en brique. Droits dans le lot 23 et partie sud-est de 21. Terrain irrégulier de 9000 pieds en superficie. Octave Defoy à Maximilien St-Jean dit Laperche; prix non spécifié [40116].

#### QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Jacques Cartier, Nos 37 à 43, maisons en brique. Droits dans le lot 109, terrain de 25 en front et 7224 pied en superficie. Mme veuve Peter M. Christie à L. Anna M. Buchanan; \$1,200 à réméré) [40034].

Rue Rivard, Nos 21, 23 et 25, maisons en brique. Lot 1201-85 et les 3/5 nord-ouest du lot 84, terrain 22 x 75. Edmond Archambault à Henri Bazinet; \$1,200 [40112].

Rue Mentana. Lot 1211-79, terrain vacant, de 25 x 106, superficie 2650 pieds. Joseph W. R. Brunet à François Lemoine; \$987.00 [40130].

#### QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Sanguinet, Nos 582 et 584, 585 et 611, maisons en bois et brique. Lots 903-194; 204 et 234, terrains 20 x 72, chacun. Edmond Parent à Joseph Charlebois; \$5,325 [40123].

### MONTREAL OUEST

#### QUARTIER ST-ANTOINE

Rue Coursol, No 33, maison en brique à 2<sup>e</sup> étages. Lot 87-49, terrain irrégulier de 1642 pieds en superficie. The Montreal Loan & Mortgage Co. à John Stewart; \$1,900 [127501].

Rue Crescent, No 83, maison en pierre. Lot 1703-81, terrain 24.9 x 100. La faillite A. M. Featherston à Michael Connolly; \$10,950 [127506].

Rue Sussex, Nos 14, 16, 18 et 20, 3 maisons doubles en pierre et brique. Partie de 1648, de 1649 et de 1651-6, 8, 9 et 10, terrain irrégulier de 8860 pieds en superficie. Le Shérif de Montréal à The Lynod of the Diocese of Montreal; \$3,000 [127513].

#### QUARTIER STE-ANNE

Rue Wellington, Nos 421 à 425, maison en bois et brique. La moitié indivise du lot 629, terrain 44.6 x 85.3. Le Shérif de Montréal à Samuel K. Parson; \$50.00 [127503].

Rue Notre Dame. Lot 1168 et 1169, terrain 118.6 en front. 117.6 en arrière x 87, superficie 10,700 pieds, vacant. Alphonse Mallette à Wm. W. O'gilvie; \$21,400 [127525].

### HOCHELAGA

#### QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Mont-Royal. Lot 6-143, terrain 25 x 100; 2.000 pieds en superficie, vacant. R. Prefontaine et autres à Révd. Père Edmond Rottot, curé; \$25.00 [58849].

Avenue Laval, No 299, maison en bois et brique. Lot 15-922, terrain 25 x 75.

Joseph Isais Lanthier à John Ed. Thos. Foster; \$3.800 [58863].

Avenue Mont-Royal, No 348, maison en brique. Partie nord-ouest du lot 14-31, terrain 19.4 x 85. Mme Anselme Labelle à Jean-Baptiste Courtois; \$2,000 [58876].

Avenue Laval Nos 591 à 595, maisons en bois et brique. Lot 15-1109 et 1110, terrains 20 x 75 chacun. Le Shérif de Montréal à Zacharie Moisan; \$2000 [58913].

#### QUARTIER ST DENIS

Rue St André. Lot 7-188, terrain 25 x 73 d'un côté, 72.10 de l'autre; 1823 pieds en superficie, vacant. Isaie Dugas, ex-qual. à Exilda Lefebvre, épouse de Léonard Lavigne; \$375.00 [58847].

Rue Drolet, Nos 866 à 874, maisons en bois et brique. Partie du lot 194, terrain 80 x 75, superficie 6,000 pieds. Honoré Papineau dit Montigny à Augustin Papineau dit Montigny; \$601.00 [58884].

Rue St-Etienne, No 17, maison en bois et brique. Lot 324 44, terrain 20 x 84 Lambert Paquette à Patrick Grace; \$800.00 [58885].

Rue Dufferin, No 214, maison en bois. Lot 329-17, terrain 25 x 80; Jos U. Emard à Onésime Lafrance; \$150.00 [58908].

#### MONTREAL ANNEXE.

Rue St-Laurent. Lot 11-232, terrain 25 x 84, vacant. Mme Albert E. Lewis à Albert Ouimet; \$750.00 [58887].

Rue St-George. Lots 11-808, 809, 812, 914, 915 et 916, terrains, les 3 premiers, 50 x 88, chacun, et les 4 derniers, ensemble, 150 x 78 d'un côté et 80.2 de l'autre, vacants. The Montreal Freehold Co à Walter Kavanagh; \$2,050.68 [58892].

Avenue Pacifique, rues St-Laurent et Clarke. Lot 11-1147, 1148, 1164 et 1165, terrains vacants, formant une superficie de 16296 pieds. The Montreal Freehold Co. à Charles E Fournier; \$2 037 [58746].

#### ST-HENRI.

Rue Ste-Amélie. Partie du lot 2206, lisière de terrain pour l'élargissement de la rue. Joseph Martin à la Cité de St-Henri; \$500.00 [58928].

Avenue Greene. Lots 385-17 et 18, terrain de 45 x 81.9 d'un côté et 75 5 de l'autre, superficie 3470 pieds. Alexander Walker à Hippolyte Gougeon; \$1,908.50 [58930].

#### WESTMOUNT

Avenue Montarville. Lot 282-76, terrain 50 x 175, vacant. William B. Matthews et J. H. S. Thomlinson à Margaret E. Phelan; \$1,755 [58880].

Rue Dorchester, No 1877, maison en pierre et brique. Lot 379-2, terrain 25 x profondeur irrégulière. Colin R. Chisholm à Olivier W. Stanton; \$4,750 [58923].

## Revue Immobilière.

Montréal, 7 novembre 1895.

La propriété immobilière a été sérieusement menacée d'une augmentation de taxe de 25c par \$100, pour faire face aux engagements de la cité de Montréal. On peut espérer que, avec le nouveau mode d'emprunt adopté, on pourra se dispenser d'augmenter le fardeau déjà assez lourd qu'ont à porter les propriétaires. La taxe sur les ouvriers demeurant hors de la ville est très bien vue de ceux qui ont des mai-

## PERRAULT, MESNARD & VENNE,

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST-JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)

MONTREAL.

Téléphone 696.

Joseph Perrault.

Simon Lesage.

**PERRAULT & LESAGE**

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1889.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

**L. R. MONTBRIAND,**

ARCHITECTE et MESUREUR

230 — RUE ST. ANDRÉ — 230

MONTREAL.

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**

Architectes et Evaluateurs.

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Élévateur.

Téléphone 2113.

**G. DE G. LANGUEDOC**

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723. | Chambre 7, 3e Etage.  
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions  
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques  
de Commerce, Evaluations.

**J. B. RESTHER & FILS**

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, Montréal.

Téléphone 1800.

**J. EMILE VANIER,**

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil et  
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.  
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
publics et particuliers, de demandes de brevets  
d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

**LESSARD & HARRIS**

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421, Craig, Montréal.

Tel. Bell 2191.

**HORMISDAS CONTANT**

Contracteur Plâtrier,

475, Rue LaGauchetière, Montréal

Résidence: 290 rue Beaudry.

**LAMBERT & FILS, Constructeurs.**

357 Rue Berri, Montreal.

**LABRECQUE & MERCURE.**

Entrepreneurs-Ménisiers,

37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell 4328.

**J. R. F. BEAUDRY, L. L. B., Notaire**

97 RUE ST-JACQUES CHAMBRE 54, MONTREAL

Bâtisse de la Banque du Peuple,

Bell Téléphone 1256

**GAGNIER & LEFEBVRE**

Successeurs de H. A. MILLER,

PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES

et de RIDEAUX,

Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers  
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1998 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

sons à louer en ville. Il y a eu quelques ventes assez fortes, cette semaine, mais nous sommes encore loin de l'activité.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Nonancourt.....	22½
Mentana.....	35½
Notre-Dame (ouest).....	\$2.00
St. André (St. Denis).....	20 c
<i>Montréal Annexe :</i>	
Rue St. Laurent.....	34 c
St. George.....	8½
<i>St. Henri :</i>	
Avenue Greene.....	65 c
<i>Westmount :</i>	
Avenue Montarville.....	20 c

Le marché des terrains à bâtir paraît aussi tranquille que celui des propriétés bâties. Même aux environs de la ville, la vente paraît se ralentir.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$ 8,462.00
" St Jacques.....	3,387.00
" St Louis.....	5,325.00
" St-Antoine.....	15,850.00
" Ste Anne.....	21,450.00
" St Jean Baptiste.....	7,625.00
" St Denis.....	1,926.00
Montréal Annexe.....	4,837.68
St Henri.....	2,408.50
Westmount.....	6,505.00
Total.....	\$ 77,776.18
Semaine précédente.....	65,569.65
Ventes antérieures.....	5,123,819.17

Depuis le 1er janvier 1895..... \$5,266,155.00

Semaine correspondante.	1894....	\$ 338,745.49
"	1893....	69,748.90
"	1892....	169,959.60
"	1891....	113,298.38
"	1890....	188,123.14
"	1889....	284,933.44
"	1888....	182,032.06

A la même date	1894.....	\$8,012,065.61
"	1893.....	8,772,094.81
"	1892.....	11,467,639.54
"	1891.....	10,502,650.90
"	1890.....	8,813,987.09
"	1889.....	7,758,435.73
"	1888.....	6,655,969.61

Une hypothèque de \$200,000 a été enregistrée sur certaines propriétés du quartier Ste. Anne, pour garantir des obligations au même montant portant intérêt à 5 p. c., émises par une compagnie industrielle. Il y a, en outre, trois prêts à 5 p. c. pour \$3,000, \$6,275 et \$20,000; sept à 5½ p. c. pour \$2,500 (2), \$3,000 (2), \$5,000, \$7,000 et \$7,500; et un à 5½ p. c. pour \$14,000. Les autres portent 6, 7 et 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$35,400
Assurances.....	5,250
Autres corporations.....	18,125
Successions.....	251,278
Particuliers.....	351,053
Semaine précédente.....	109,720
Semaines antérieures.....	10,167,652
Depuis le 1er janvier 1895.....	\$10,628,425

Semaine correspondante.	1894.....	\$194,821
"	1893.....	146,350
"	1892.....	291,806
"	1891.....	71,155
"	1890.....	56,500
"	1889.....	69,750
"	1888.....	42,650

A la même date	1894.....	\$5,290,018
"	1893.....	7,056,398
"	1892.....	6,997,225
"	1891.....	5,671,653
"	1890.....	4,217,772
"	1889.....	4,132,302
"	1888.....	3,630,747

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine finissant le 2 novembre.

Chez M. J. ALCIDE CHAUSSÉ, architecte. 141 et 143 rue Cascades, St. Hyacinthe, P. Q. — Réparations et agrandissements d'un magasin et entrepôt. Excavations, canaux et maçonnerie—Bray & Guilbault, St. Henri, P. Q. Brique—M. Bernard, Acton, P. Q. Charpente et menuiserie — Arthur Myre, St. Henri, P. Q.

Ouvrages en acier — Imperial Bridge Works, Montréal, P. Q. Enduits, peinture, plomberie, toiture et chauffage, contrats pas encore donnés. Propriétaires : MM. Pagnuelo & Frère, de St. Hyacinthe.

Coin des rues Rachel et La Salle, Montréal — Une maison à trois logements, trois étages.

Excavations } Pierre Picotte.  
Maçonnerie }  
Brique }  
Peinture et vitrerie, Desautels & Larin.

Autres contrats, pas encore donnés. Propriétaire : M. Pierre Picotte.

Rue Ste. Catherine coin Avenue Papi-neau — Un magasin et deux logements, trois étages.

Excavation—Odilon St. George. Maçonnerie—Bélanger & Guernon. Brique—E. Morache.

Charpente et menuiserie, à la journée. Autres travaux, pas encore donnés. Propriétaire : M. Charles Vézina.

### NOTES

On dit que les habitants du village de Ste. Scholastique doivent se faire construire un aqueduc.

Le nouveau magasin que M. Onésime Côté fait construire à St. Alphonse, est très avancé. Ce sera une bâtisse fort remarquable et qui coûtera au bas mot \$5,000.

Des soumissions ont été demandées pour la pose des appareils dans le nouvel hôtel de ville de Québec. Comme il y a eu malentendu, il est probable que de nouvelles soumissions en détail seront demandées.

M. J. C. Blais, sous ingénieur des travaux publics, est en tournée d'inspection dans le bas du fleuve. Il doit faire commencer d'importants travaux de réparations aux quais de Chicoutimi et de Ste-Anne du Saguenay, et faire construire un nouveau quai à Mistassini.

M. J. Alcide Chaussé, architecte de Montréal, prépare les plans pour un magasin et logement pour être réparés et agrandis au Nos. 145 et 147 rue Cascades (en face du marché) à St. Hyacinthe, pour MM. Pagnuelo & Frère, négo-

ciants; aussi pour une résidence d'été pour être érigée à Ste. Agathe des Monts sur le Lac des Sables (comté de Terrebonne). Des soumissions pour ces travaux seront demandées sous peu.

M. J. Alcide Chaussé, architecte de Montréal, demande des soumissions pour les travaux d'agrandissements et améliorations à une bâtisse Nos. 137 et 139 rue Cascades, St. Hyacinthe, P. Q., pour M. F. Bartels, (magasin, bureaux et logement).

M. Monette, l'entrepreneur du collège de St. Jérôme, vient d'obtenir l'entreprise de la manufacture de cigares de MM. Smith & Fischel. Les travaux vont commencer immédiatement. La bâtisse doit être livrée le 15 février prochain.

Le contrat pour la construction du chemin de fer St. Laurent et Adirondack, entre Beauharnois et Caughnawaga, a été accordé au prix de \$120,000. La longueur de la voie est de treize milles. La compagnie fournira les rails et bâtira elle-même les gares.

Le nouvel Hôtel Yamaska à St. Hyacinthe, sera prêt à recevoir ses pensionnaires dans quelques semaines.

L'édifice est magnifique. Lorsqu'il sera complet jusqu'à la rue Laframboise, il sera un bel ornement pour la rue Girouard.

La construction de l'édifice de la banque des Cantons de l'Est, à St. Hyacinthe, a été adjugée à MM. D. J. Loomis & Sons, de Sherbrooke. M. H. N. Bernier, de St-Hyacinthe, a obtenu un sous contrat pour la plomberie et l'appareil de chauffage et M. J. H. Morin, aussi de St. Hyacinthe, est chargé de la couverture.

Le département des Travaux Publics, d'Ottawa, demande des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai de Rimouski, et d'un bassin de marée au même endroit. Formules, devis et plans aux bureaux du département et au palais de justice, à Rimouski; chèque de 5 p. c.

Nouvelles des travaux à Chicoutimi, du Progrès du Saguenay :

M. V. M. Martin est à faire terminer à l'extérieur la partie nouvellement construite de son hôtel.

Le couvent du Bon Pasteur emploie une quinzaine d'hommes à construire un canal d'égoûts, depuis le couvent jusqu'à la rivière Saguenay.

La maison d'école du quartier Ouest est très avancée et sera prête pour le 1er décembre.

Les travaux du pont sur le Richelieu, à Sorel, doivent commencer immédiatement, sous la surveillance de M. McCarthy, ingénieur. C'est M. Hy. Beauchemin qui est l'entrepreneur de ce pont. Déjà, il a acheté quelques terrains, en arrière de la ville, où le chemin passera, et il a donné des sous contrats à MM. Leclair, Leclair & Prud'homme, pour faire les deux milles de terrassement à St Joseph en venant à la rivière Richelieu.

M. Brown a aussi un contrat pour d'autres ouvrages.

Plusieurs chars de pierre et divers instruments sont arrivés pour l'exécution de ces travaux.

Enfin, le tout va marcher rondement, paraît-il.